



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Evaluation des licences
de l'Université de Bourgogne – Dijon





agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Evaluation des licences de l'Université de Bourgogne – Dijon



Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des formations et des diplômes

Rapport sur l'offre de formation "licence" de l'Université de Bourgogne – Dijon



Vague B – 2012-2015

Campagne d'évaluation 2010/11

Préambule

L'Université de Bourgogne accueille 16 800 étudiants au niveau licence (sur plus de 27 000 au total), dont 4 200 en première année des mentions générales.

L'Université de Bourgogne étant pluridisciplinaire, l'offre de formation est large, en adéquation avec les exigences d'un cadre régional étendu par le PRES, avec les débouchés professionnels potentiels et la présence de formations de master appuyées sur des laboratoires de recherche ou d'écoles supérieures (ingénieurs). Le rapprochement avec l'Université de Franche-Comté dans le cadre du PRES a permis de resserrer l'offre de licences générales, avec 29 mentions (dont une création) au lieu de 31, et une harmonisation de l'architecture des diplômes (5 unités d'enseignement de 6 crédits européens par semestre).

1 • Projet pédagogique

- Appréciation :

Outre des mentions très classiques, mais essentielles dans une université de cette taille, on soulignera le souci de proposer quelques formations originales : Ingénierie des métiers de l'information, de la culture, de l'éducation et de la formation, Sciences de la vigne, Sciences humaines et sociales appliquées au monde contemporain ou, par évolution en cours d'une mention, Géographie, aménagement et environnement.

Si l'offre des licences professionnelles est riche et cohérente, la plupart des étudiants des mentions de licence générale expertisées ici poursuivent dans les divers masters de l'Université de Bourgogne ou en écoles supérieures, ce qui répond à l'objectif poursuivi par les équipes pédagogiques. Les taux de réussite, à quelques exceptions près (et d'autant plus à examiner), sont plutôt élevés.

Deux modèles semblent coexister : l'un repose, dès la L1, sur l'affichage clair d'une mention « disciplinaire » progressivement spécialisée, éventuellement avec des passerelles vers d'autres mentions et quelques variantes mineures, c'est le cas en général des mentions de Lettres-Langues, Sciences humaines et sociales (SHS), Droit, économie, gestion (DEG). L'autre, représenté notamment dans le domaine Sciences, technologies, santé (STS), mais pas seulement, est fondé sur un « portail » pratiquement commun dans lequel les enseignements de L1, voire de L2, sont mutualisés. Des parcours sont proposés parfois dès le semestre 2 (S2), mais la spécificité apparaît réellement en L3, dont le contenu est bien renseigné dans les dossiers et qui, seule, donne tout son sens à la mention. Construite selon ce schéma, l'offre du domaine STS (cf. p.18 du schéma de l'offre de formation) manque un peu de lisibilité (voir recommandations : 1).

Les équilibres pédagogiques (entre travaux dirigés - privilégiés - et cours magistraux, entre semestres, d'une année à l'autre) sont très généralement respectés par des équipes soucieuses de dispenser un enseignement à la fois complet et progressif, par exemple en LEA, Physique ou Chimie. Les rares exceptions pourront être corrigées, particulièrement en Sociologie où une meilleure part des TD en début de cursus constituerait une aide supplémentaire à la réussite des étudiants.

Il ne semble pas y avoir, à l'échelle de l'établissement, une architecture identique pour les différents parcours qui constituent les mentions, cette remarque étant dénuée de tout jugement de valeur ; en effet, la logique des parcours (proposés dès la L1, en L2 ou seulement en L3) est généralement justifiée et bien expliquée (en LLCE ou en Informatique, pour ne prendre que ces exemples). Cependant, les deux parcours de la mention LEA devraient être davantage individualisés et la mention Sciences de la Terre et de l'environnement ne semble guère différente d'un parcours de la licence de Biologie ; les parcours de la mention Gestion ne sont pas clairement identifiés (options ou parcours ?) et les deux parcours de Musique semblent trop cloisonnés pour permettre des passerelles.

En ce qui concerne le contenu proprement disciplinaire des mentions, les équipes, en toute connaissance de cause, présentent des projets pédagogiques cohérents où les fondamentaux disciplinaires visent à donner de solides compétences aux étudiants. Le succès, mentionné plus haut, des licences ne doit cependant pas cacher quelques corrections nécessaires :

Les compétences transversales et additionnelles sont très inégalement renseignées. Sauf dans quelques rares mentions (Mathématique, Economie, Physique, SPI), elles ne sont ni (assez) mises en valeur ni évaluées. Exception faite de quelques mentions, l'utilisation pédagogique des TICE paraît encore modeste (ou non renseignée dans les



dossiers ?), et la « mesure du niveau d'utilisation de l'Espace numérique de travail (ENT) » (Indicateurs d'évaluation, p. 12) signalant moins d'une connexion par mois par étudiant (tous cycles et formations confondus) mérite réflexion, et au-delà, des efforts pour un développement de ces pratiques pédagogiques par les enseignants et les étudiants. Favorisant l'usage des TICE pour l'enseignement à distance, la collaboration avec l'Université de Franche-Comté paraît un élément positif dans ce sens. Le Centre d'Innovation Pédagogique et d'Evaluation (CIPE), créé fin 2004, paraît l'instrument idéal et judicieusement mis en place pour accompagner cette évolution.

Le CIPE aide, par ailleurs, à la réalisation des évaluations des enseignements. Les résultats doivent permettre d'améliorer l'offre de formation, à condition que les équipes pédagogiques, mais aussi les étudiants s'approprient cet outil, ce qui ne semble pas toujours le cas (en dehors des procédures traditionnelles de remontée des doléances des étudiants par l'intermédiaire de leurs élus dans les conseils de départements ou d'UFR). Le CIPE devrait sans doute expliciter davantage le fonctionnement et l'intérêt du processus d'évaluation.

- Points forts :
 - L'offre de formation répond à une double exigence de pluridisciplinarité et d'originalité.
 - Des taux de réussite et de poursuites d'études qui attestent de la qualité des enseignements disciplinaires.
- Points faibles :
 - L'offre du domaine STS manque de lisibilité.
 - Les compétences transversales et additionnelles ne semblent pas assez (formellement) prises en compte.
 - L'ENT semble peu utilisé.

2 ● Dispositifs d'aide à la réussite

- Appréciation :

Un « Plan Réussite en Licence » (PREL) atteste de la volonté de l'établissement de prendre en compte la variété des publics et les difficultés de certains étudiants. Un certain nombre de dispositifs ont été mis en place : procédures d'orientation active pour les futurs bacheliers ; information pendant le cursus ; tutorat d'accompagnement essentiellement en L1 (mais parfois prolongé au-delà) ; enseignements obligatoires ou non de méthodologie du travail universitaire et/ou de mise à niveau ; désignation d'un enseignant référent pour chaque étudiant. Cependant, ces dispositifs sont inégalement développés selon les mentions. L'orientation active et le PREL dans son ensemble ont donné des résultats tout à fait remarquables en L1 (74 % de passages en L2), mais, semble-t-il, un peu moins bons (quoiqu'évidemment très variables) dans les mentions généralistes. La mention Géographie, aménagement, environnement mérite d'être signalée ici, en raison d'une évaluation des acquis privilégiant le contrôle continu qui, ailleurs, compte au plus pour la moitié de la note finale.

Ces dispositifs d'aide à la réussite sont, de manière regrettable, pratiquement absents de certaines mentions (notamment les cours de méthodologie du travail universitaire ou de mise à niveau). Ainsi, l'élaboration du projet professionnel, en L1, mais aussi tout au long de la formation, semble une pratique limitée à quelques mentions seulement dans lesquelles sont prévues des actions très dynamiques (contacts avec des professionnels, rédaction de CV, enseignement de préparation à la vie professionnelle...) qui mériteraient d'être étendues. Le faible effectif des étudiants dans certaines mentions permet un suivi individualisé qui est un atout pédagogique certain, mais ne dispense pas d'une structure d'information et d'accompagnement du projet de chacun.

La mise en place d'un Contrat de Soutien Pédagogique qui permet aux étudiants en difficulté, dès l'issue du S1, d'étaler leurs deux premières années sur trois ans (Biologie, STE), est une initiative intéressante. La mention Sociologie prévoit l'accompagnement des primo-entrants dont l'objectif n'est pas l'obtention du diplôme de licence, mais l'acquisition de connaissances en vue d'une réorientation ou de la préparation d'un concours. Ces deux exemples soulignent l'investissement de certaines équipes pédagogiques dans l'aide à la réussite.



- Points forts :
 - Mise en œuvre généralisée du « Plan Réussite en Licence » en 2008.
 - Les procédures d'orientation active (lycée vers licence) .
 - Quelques initiatives novatrices ici et là.
- Point faible :
 - Certains dispositifs d'aide à la réussite sont souvent absents, principalement :
 - les cours de méthodologie du travail universitaire ou de mise à niveau,
 - l'élaboration du projet professionnel.

3 ● Insertion professionnelle et poursuite des études choisies

- Appréciation :

La qualité générale des formations dispensées se reflète au niveau du fort taux d'insertion dans des masters ou des préparations de concours (de professeurs des écoles ou de professeurs de collèges et lycées). Néanmoins, il y a peu d'orientation vers les licences professionnelles (même celles proposées dans l'UB) et les enseignements sont rarement donnés par des professionnels extérieurs à l'Université.

L'aspect professionnalisant des formations n'est pas une priorité, même si les interventions de professionnels extérieurs à l'Université dans nombre de mentions (dont le nombre pourrait être accru : *e.g.* Gestion, Economie) constituent déjà un point positif. Le choix de proposer de solides formations disciplinaires (en lettres, philosophie, droit par exemple) répond probablement à la demande d'un public étudiant dont l'objectif est la poursuite des études plus que l'insertion dans la vie active. Cependant, la question du projet personnel de l'étudiant, apparemment jugée la plupart du temps non prioritaire, mériterait d'être développée ou systématisée, par exemple en proposant une UE dédiée, éventuellement mutualisée entre plusieurs mentions.

Dans les mentions du domaine STS, l'objectif affiché de poursuite d'études en master ou en école d'ingénieurs répond à la fois au projet de la plupart des étudiants (puisque pratiquement tous les diplômés suivent cette voie) et à l'offre locale en second cycle (masters recherche, professionnels ou enseignement). Le faible taux d'échec est notable et les étudiants dans cette situation, quand ils ne redoublent pas, se réorientent vers une licence professionnelle ou une insertion professionnelle dont on peut regretter qu'elle ne soit pas vraiment en rapport avec le cursus suivi. Des dispositifs signalés (en Biologie par exemple), mais pas toujours très lisibles dans les dossiers (enseignements dédiés au projet professionnel, stages en laboratoire ou de préprofessionnalisation, passerelles vers d'autres licences généralistes ou licences professionnelles locales) seraient à préciser et généraliser.

Des stages en L3 sont obligatoires dans un certain nombre de mentions : Biologie, Ingénierie des métiers de l'information, Gestion, STAPS, Sciences de la vigne, Physique, LEA, Géographie, Histoire de l'art (mais il n'est pas évalué). Ailleurs, ce stage est seulement possible ou, trop souvent, non prévu, notamment quand les effectifs sont lourds.

La mobilité internationale est globalement insuffisante et il a déjà été signalé plus haut que l'établissement mentionnait lui-même comme l'une de ses faiblesses « le manque d'enseignement en langue anglaise ». Sur ce point cependant, les mentions expertisées sont rarement prises en défaut : l'accent porté sur la maîtrise d'au moins une langue étrangère est à souligner. Il est certes dommage que la demande de mobilité (Erasmus) soit faible, mais il est difficile de reprocher à un établissement en particulier des réticences constatées nationalement.

- Points forts :
 - Bonne insertion de la licence vers les masters ou les concours.
 - Les taux de réussite (toujours perfectibles) sont généralement très honorables.
- Points faibles :
 - Nombre de mentions ne sont pas assez tournées vers l'insertion professionnelle (par la pratique des stages en L3, un enseignement consacré au projet des étudiants ou l'intervention de professionnels).
 - Faible mobilité internationale dont « le manque d'enseignement en langue anglaise » n'est pas seul responsable.

4 • Pilotage des licences

- Appréciation :

Le dossier de politique générale indique assez clairement que l'équipe dirigeante elle-même reconnaît quelques faiblesses dans le pilotage du premier cycle puisque la liste des points forts commence par « attractivité au niveau international, masters de très bon niveau et adossement fort aux laboratoires de recherche », autant d'atouts que, bien évidemment, l'Université de Bourgogne doit entretenir. Suit cette indication : « l'Université joue pleinement son rôle d'ascenseur social avec un taux de boursier important en L et M », qui relève davantage du constat que d'une politique volontaire, ce qui ne retire rien au mérite de l'établissement, mais signale tout de même une hiérarchie assumée des préoccupations dans un contexte de concurrence sans cesse croissante et dont le premier cycle généraliste fait sans doute un peu les frais (en matière de pilotage, précisons-le bien).

L'équipe dirigeante liste ainsi comme points faibles : l'attractivité auprès des néo-bacheliers de l'académie, le manque d'enseignement en langue anglaise, l'insuffisance encore des indicateurs de suivi et l'évaluation des formations ; il est vrai que le Plan Réussite en Licence n'a été mis en place qu'en 2008, que le suivi des cohortes d'étudiants, particulièrement de ceux qui ne suivent pas un cursus « linéaire », est une opération lourde, et que les procédures d'évaluation demandent un long rodage.

Les équipes pédagogiques des mentions sont, surtout dans le domaine des STS, assez mal décrites et il est difficile de dire s'il s'agit de l'absence du concept même (une liste d'enseignants-chercheurs ne renvoie pas en soi à une politique de pilotage clairement définie) ou simplement d'une rédaction un peu trop superficielle des dossiers, parfois peu lisibles et rarement complets, où les informations de qualité inégale sont parfois confuses, ailleurs redondantes. Dans le même domaine des STS, l'autoévaluation semble avoir été réalisée en interne et non par l'établissement, et au total, on peut regretter l'absence de suivi des dossiers par les composantes ou le CEVU.

En clair, le pilotage des licences est souvent déficient : les responsabilités au sein des équipes pédagogiques sont souvent imprécises ou pas précisées du tout ; l'analyse de la population étudiante et son suivi pendant la licence (succès, abandons ou réorientations) et après (insertion professionnelle, poursuite en master, préparation de concours, etc.) ne semblent pas une préoccupation essentielle et, si divers indicateurs d'évaluation ou de suivi viennent d'être mis en place au sein de l'établissement, ils ne paraissent pas encore avoir été réellement pris en compte dans le pilotage de nombreuses mentions. Ainsi, les données rassemblées par l'Observatoire de l'Étudiant semblent-elles parfois complètement ignorées. De même, si toutes les formations sont, en principe, dotées d'outils de suivi d'insertion, ces informations manquent souvent. Enfin, comme il a déjà été relevé, le CIPE permet la mise en place des évaluations des enseignements et de la formation, mais ses informations ne sont utilisées que par un petit nombre d'équipes ou, quand les enseignements sont déclarés évalués par les étudiants, l'utilisation des résultats n'est pas précisée.

Il est vrai que les résultats sont tout à fait honorables, à quelques exceptions près où le taux d'échec exigerait une réflexion approfondie et où il conviendrait de s'interroger sur le recrutement, sur l'enseignement et sur les dispositifs de soutien.

- Points forts :

- Les équipes pédagogiques sont dans l'ensemble très impliquées dans le fonctionnement des mentions.
- Les formations s'appuient sur un second cycle (masters) et des laboratoires dont l'établissement veille à la qualité et au rayonnement.

- Points faibles :

- Les informations données dans les dossiers d'habilitation sont trop souvent parcellaires.
- Les équipes pédagogiques peuvent être mal décrites ou insuffisamment structurées.
- Le suivi des étudiants, pendant et après la licence, n'est pas assez développé et surtout pas assez pris en compte dans le pilotage.
- De même, les procédures d'évaluation des enseignements sont insuffisamment utilisées.

Recommandations pour l'établissement

1,1. Offre de formation :

L'offre de formation est d'une grande qualité et les suggestions suivantes sont généralement des amendements marginaux.

Il serait sans doute plus simple pour le domaine STS de constituer un réel tronc commun en L1 (sans distinguer alors de parcours mais simplement un jeu plus souple d'options), dont les caractéristiques seraient données dans chaque dossier de mention, avant d'afficher clairement 7 mentions en L2 et L3 (Electronique, Informatique, Mathématique, Mécanique, Physique, Chimie, Biologie), elles-mêmes divisées éventuellement en parcours (Biologie par exemple), avec un ensemble décroissant d'enseignements mutualisés.

Une architecture comparable pourrait être étudiée en Economie, Management, Droit, AES. Sans se prononcer sur la pertinence de ce modèle, il serait intéressant de mener à ce sujet des réflexions au niveau de l'établissement, des UFR ou des composantes (voire dans le cadre du PRES) sur la constitution éventuelle de véritables troncs communs en S1, voire durant toute la première année.

Enfin, des mutualisations supplémentaires pourraient probablement être envisagées, par exemple en L1 et L2 dans les mentions de LEA et LLCE.

1,2. Suggestions quant au projet pédagogique :

Les compétences transversales et additionnelles devraient être davantage prises en compte et, pour cela, identifiées, peut-être faire l'objet d'un guide ou référentiel précisant ce qui est attendu à la fin de chaque mention (méthodologie du travail universitaire, expression écrite et orale, structuration d'un devoir, règles de l'argumentation, etc.) et les certifications nécessaires ou suggérées (TOEIC, CLES, C2i). Ces dispositions, ainsi qu'une évaluation des compétences transversales, permettraient peut-être de mettre en place une véritable politique de valorisation de la formation et du diplôme vers l'extérieur (vers le milieu professionnel ou auprès des lycéens).

Il y a sans doute un travail à prolonger avec le CIPE en vue d'une utilisation plus intense de l'ENT et des processus d'évaluation des enseignements.

Enfin, une réflexion devrait être engagée au niveau de l'établissement sur les règles de compensation peut-être trop favorables du référentiel de l'Université.

2. Dispositifs d'aide à la réussite

Les passerelles pourraient être facilitées, entre UFR et départements, avec une harmonisation des calendriers ou la création d'un référentiel de compétences et de connaissances (l'expression méritant sans doute une interprétation quelque peu différente selon les composantes).

Certains enseignements qualifiés d'UE « d'ouverture » relèvent en réalité de la discipline principale de la mention. Si cela n'est pas propre à l'Université de Bourgogne, cette pratique ne facilite pas les passerelles entre mentions et autres réorientations.

L'ensemble du dispositif d'aide à la réussite mérite, de la part de l'établissement, une évaluation de l'efficacité de chacune des procédures signalées dans le document « Formation - Vie étudiante - Culture », notamment le tutorat d'accompagnement, la réduction des effectifs en TD, les cours intégrés, les modules de mise à niveau, les modules de méthodologie, le contrat soutien pédagogique, etc. Il s'agira ensuite de réfléchir à une certaine harmonisation des pratiques et surtout à une mise en application plus générale, c'est-à-dire dans toutes les mentions.

3. Insertion professionnelle et poursuite des études choisies

Il serait utile de mettre en place (là où il n'existe pas) un module de type « Projet Professionnel de l'Etudiant » destiné à encourager les étudiants à devenir pleinement acteurs de leur orientation. Le cas échéant, des unités d'enseignement destinées à préparer l'entrée en master pourraient être proposées. De même, serait à étendre l'offre d'une UE de préparation aux carrières de l'enseignement, en adéquation avec la maîtrise de la formation des enseignants.



Une réflexion pourrait être engagée sur la généralisation (ou non) du stage, qui pourrait devenir obligatoire en L3 et pris en compte dans l'obtention du diplôme. Cela serait particulièrement utile à la découverte des métiers et/ou des entreprises, par exemple dans les mentions Musique ou Sciences humaines et sociales appliquées au monde contemporain.

4. Pilotage des licences

Il est à souhaiter, à l'avenir, que les dossiers soient (tous) supervisés par une instance supérieure aux équipes pédagogiques (département, UFR, CEVU par exemple), afin de les renseigner davantage, notamment lorsque les parcours d'une mention sont pris en charge par des responsables différents, ou au contraire lorsque des parcours sont mutualisés entre plusieurs mentions.

Le suivi des cohortes d'étudiants doit être réalisé sur le long terme par l'établissement, mais surtout utilisé par les équipes pédagogiques comme un outil de pilotage parmi d'autres. Il en est de même des évaluations systématiques des enseignements, très utiles à l'amélioration continue des formations.

Enfin, si la construction du PRES est déjà visible dans certaines licences (STAPS en particulier), il serait intéressant de poursuivre et d'encourager les démarches qui ont pour but de mettre en place des collaborations entre des mentions de licence des deux Universités de Bourgogne et de Franche-Comté.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LI120001056

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Langues étrangères appliquées

Présentation de la mention

La mention Langues étrangères appliquées (LEA) de l'Université de Bourgogne propose une formation qui prépare classiquement les étudiants à l'insertion professionnelle et à des poursuites d'études. Elle assure l'apprentissage et la pratique de deux langues étrangères (l'apprentissage d'une troisième langue étrangère étant possible), et des enseignements tournés vers le monde de l'entreprise. Des spécialisations dans les domaines droit, économie et communication peuvent déboucher sur des poursuites d'études dans les trois masters professionnels proposés par l'UFR. L'immersion dans le monde de l'entreprise se fait entre autres grâce à des stages réalisés en France ou à l'étranger. La mobilité à l'international est fortement encouragée dans le cadre d'échanges avec de nombreuses universités étrangères partenaires. Les langues A et B sont à choisir parmi l'allemand, l'anglais, l'espagnol, l'italien, le russe.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	290
Nombre d'inscrits en L2	188
Nombre d'inscrits en L3	108
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	42 %
% de réussite en 3 ans	29 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Sur le plan de la pédagogie, le projet est solide et cohérent avec les débouchés annoncés, qui sont apparemment nombreux et répondent à des besoins locaux et régionaux certains. Un bon équilibre est respecté entre les semestres, entre cours magistraux et travaux dirigés, entre les langues et les matières d'application. Il en ressort une formation progressive, avec une remise à niveau en langue en première année et de plus en plus d'enseignements de matières d'applications en L2 puis en L3. L'apprentissage de deux, voire de trois langues étrangères, et une



volonté d'assurer des enseignements en petits groupes et un tutorat solide font partie des points forts. De plus, l'enseignement de l'informatique est obligatoire. En L3, les étudiants ont le choix entre un parcours Langues et un parcours Civilisations, qui ne se distinguent l'un de l'autre que par un petit nombre d'enseignements.

Les dispositifs d'aide à la réussite ne sont probablement pas complètement utilisés. Les procédures d'orientation active sont classiques et peu originales. De même, en cours de cursus, des référents informent les étudiants sur les débouchés et les masters, mais pas sur les réorientations et passerelles possibles. La licence semble thématiquement assez fermée, les enseignements d'ouverture concernant en réalité des domaines propres à la formation. Les étudiants n'ont pas d'UE commune avec d'autres mentions. Il ne semble pas exister d'UE de méthodologie du travail universitaire, qui pourrait contribuer à améliorer la réussite en L1, et le dossier n'indique pas la participation d'intervenants extérieurs à l'Université. Des facilités sont proposées aux étudiants ayant des contraintes particulières, mais la formation en apprentissage ou en alternance n'est pas prévue.

Les débouchés de la filière sont supposés nombreux et énumérés longuement. Ils concernent la logistique internationale, la traduction spécialisée, l'import-export, le marketing, les métiers de la communication (interprète-conférences, échanges, journalisme), l'assistanat de direction, l'assistanat commercial, le tourisme et l'hôtellerie. Un stage obligatoire et un encouragement à la mobilité internationale (séjours Erasmus) sont autant d'éléments propres à favoriser l'insertion professionnelle, mais malheureusement, aucune donnée statistique ne permet de connaître la réalité du devenir (hors poursuites d'études) des diplômés. Il ne semble pas exister de formations spécifiques préparant aux licences professionnelles bien que l'Université ait des LP susceptibles d'attirer des étudiants de LEA.

La principale faiblesse de la formation réside dans son pilotage. Aucun professionnel extérieur à la formation n'enseigne dans le département. Le dossier n'indique aucune analyse sur la population étudiante, ne dit rien non plus sur le suivi des étudiants durant la licence (abandons ou réorientations), après la licence (insertion professionnelle, poursuites d'études). Les évaluations des étudiants ne semblent pas encore faire l'objet de réflexions au sein du département. Enfin, il n'y a pas d'information se référant à une quelconque volonté de valorisation du diplôme auprès des lycéens et dans les secteurs public ou privé.

- Points forts :
 - L'apprentissage de deux langues étrangères au même niveau.
 - L'apprentissage de matières d'application ouvrant au monde professionnel.
 - Un stage obligatoire en France ou à l'étranger.
 - Un encadrement en L1 solide (remise à niveau et tutorat).
 - Des masters professionnels qui attirent de nombreux étudiants diplômés de la formation.

- Points faibles :
 - Un pilotage et une connaissance du devenir des diplômés largement perfectibles.
 - Une formation quelque peu fermée sur elle-même.
 - Peu ou pas d'informations sur les évaluations de la formation, des enseignements, des compétences transversales et sur le contrôle des connaissances.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

La mention est indéniablement solide en raison de la diversité de ses enseignements, la pluridisciplinarité de son cursus, sa formation en langue et dans les matières d'application, mais des améliorations seraient profitables, notamment au niveau du suivi des étudiants (diplômés ou non). Le système d'évaluations des enseignements est en cours de mise en place, et les enseignants devraient être encouragés à utiliser ses résultats dans le but d'améliorer année après année la formation.



De nombreuses informations et précisions font défaut dans le dossier, qui est parfois répétitif (certains tableaux sont redondants) et parfois silencieux (notamment les chiffres sur le suivi des diplômés). L'Annexe descriptive au diplôme est peu lisible pour quelqu'un d'extérieur à la formation, ce qui est regrettable.

Une incitation à l'ouverture serait probablement utile ; elle peut concerner, par exemple, l'orientation active des lycéens, d'éventuelles réorientations après le L1, une réflexion sur la formation continue ou en alternance, et une communication accrue vers le monde professionnel.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LI120001057

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Langues, littératures et civilisations étrangères

Présentation de la mention

La mention Langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE) de l'Université de Bourgogne propose quatre spécialités (Allemand, Anglais, Espagnol et Italien) parfaitement harmonisées entre elles, mettant ainsi en évidence une volonté de coordination et de collaboration entre les enseignants. Elle assure l'apprentissage et la maîtrise de quatre langues étrangères et de leurs littératures et civilisations respectives. Les enseignements permettent aux étudiants de pratiquer et de maîtriser au moins deux, voire trois des langues enseignées, une seule faisant l'objet d'une spécialisation et les autres menant à des certifications. Par ailleurs, les étudiants ont la possibilité et sont fortement encouragés à une mobilité internationale (un semestre ou une année), qui leur permet de maîtriser la langue de spécialité qu'ils ont choisie et les aide à préparer leur projet professionnel, qui concerne souvent l'enseignement.

Dans l'objectif d'une plus large professionnalisation, la formation propose, en L3, cinq parcours pour chacune des spécialités: Langue vivante initiation, Langue vivante approfondissement, Enseignement PE/PLC (professeur des écoles, professeur lycées et collèges), Enseignement FLE (Français langue étrangère) et Monde de l'entreprise et des administrations. Certains parcours visent plus particulièrement des emplois dans la fonction publique (enseignement, recherche, administration) et d'autres dans l'entreprise (médiateur linguistique et culturel métiers des relations publiques, de la communication, de la documentation, de l'édition, du tourisme, de la traduction, de l'interprétariat, du journalisme).

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	277
Nombre d'inscrits en L2	183
Nombre d'inscrits en L3	179
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	24 %
% de réussite en 3 ans	51 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR



Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Sur le plan pédagogique, les enseignements semblent en adéquation avec les objectifs de la formation. Ils sont équilibrés, progressifs et de plus en plus spécialisés vers les métiers (de l'enseignement ou de l'entreprise), année après année. La littérature, l'histoire et la civilisation des pays où sont parlées les langues étudiées constituent une part conséquente des enseignements, également de plus en plus importante au fur et à mesure que l'étudiant progresse dans sa formation (jusqu'à atteindre plus des 2/3 de la formation au niveau L3). En marge des UE « langues », « culture », « culture et civilisations », existent des UE « outils » (LV2, structures de la langue française, synthèse de documents, informatique), qui permettent le développement de compétences transversales. La proportion élevée de travaux pratiques (TP) et de travaux dirigés (TD), très élevée aux cours des deux premières années (environ 4/5 des enseignements en L1, et près de 3/4 en L2), est très favorable à l'apprentissage des langues. Des stages (de une semaine en L2 et L3) ne sont prévus que pour les étudiants suivant un parcours Enseignement. Les enseignements d'ouverture peuvent faire défaut : les UE de culture générale sont dans l'ensemble proches des spécialités, alors qu'elles pourraient éventuellement être mutualisées avec d'autres mentions du domaine Arts, lettres, langues.

Les cinq parcours proposés en L3 permettent une spécialisation, quoique assez limitée, dans les domaines indiqués : les 4 heures hebdomadaires qui y sont consacrées sont, en fonction des parcours, soit des TD, soit des CM, ce qui est discutable.

Les débouchés annoncés sont nombreux et divers, et particulièrement adaptés à des besoins locaux (enseignement, administration et entreprises). Dans les faits, le dossier mentionne les très bons résultats au CAPES (66 % d'admis en Allemand, 43 % en Anglais, 23 % en espagnol) et à l'agrégation (où les pourcentages d'admis en Allemand, Anglais et Espagnol sont respectivement de 50 %, 41 % et 30 %). Même si ces résultats sont d'abord à mettre au crédit des formations visant à la préparation de ces concours, ils révèlent la qualité de la formation initiale donnée en licence. Près du quart (23,5 %) des diplômés poursuivent leurs études à l'étranger, ce qui est un taux élevé en comparaison de formations équivalentes au plan national. Hormis cela, les autres débouchés (concours d'entrée dans les écoles de journalisme, de traduction, les Instituts d'études politiques, concours internationaux et les concours administratifs, activités professionnelles liées à l'international, médiation linguistique et culturelle : traduction, interprétariat, relations publiques, édition, documentation, tourisme etc). restent assez théoriques puisqu'ils ne sont pas dans le dossier étayés par des statistiques qui permettraient de savoir combien de diplômés ils concernent. Les informations fournies ne permettent pas de savoir si les responsables de la formation connaissent -ou non- le devenir des diplômés.

Au delà de ce qui peut être réalisé dans le cadre de partenariats existants (Rectorat, ville de Dijon), l'intervention dans les enseignements de quelques professionnels extérieurs à l'Université, éventuellement en concertation avec la mention LEA, et/ou la mise en place d'un enseignement spécifique concernant le projet professionnel des étudiants (PPE), pourraient encourager les étudiants à préciser leur projet professionnel. Les réorientations et passerelles vers d'autres mentions du domaine sont possibles, mais ne semblent pas particulièrement concerner les licences professionnelles proposées par l'établissement.

Les taux de réussite sont élevés : ils sont en moyenne de 69 %, 88 % et 81 % en L1, L2 et L3.

Les enseignants s'impliquent dans l'information aux lycéens et étudiants, ces derniers recevant toutes les informations indispensables pour faire leurs choix de parcours/d'options. Une remise à niveau en langue et un tutorat d'accompagnement contribuent à limiter l'échec. Ces mesures pourraient être éventuellement accompagnées d'un cours de méthodologie du travail universitaire en L1. Les évaluations des enseignements par les étudiants, qui deviennent systématiques, sont utilisées pour réajuster la formation en conséquence. Le dossier, dans l'ensemble, révèle une réelle volonté de l'équipe pédagogique de chercher à encourager la réussite des étudiants. La formation est flexible et peut accueillir des étudiants avec des contraintes particulières.

- Points forts :

- Enseignements permettant une intégration dans plusieurs masters proposés par l'établissement.
- Cinq parcours différents et professionnalisants.
- Ouverture à l'international (nombreuses mobilités Erasmus entrantes et sortantes).
- Equipe enseignante à l'écoute des étudiants et des lycéens, et qui œuvre pour la réussite aux examens.



- Points faibles :
 - Peu de suivi des diplômés (ou non diplômés).
 - Manque de lisibilité et de réelle spécialisation des enseignements mineurs (options) proposés dans les différents parcours.
 - Défaut d'ouverture vers le monde de l'entreprise.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

La mention LLCE propose une formation indéniablement de qualité et qui reflète la volonté de ses enseignants d'être à l'écoute des étudiants et de rechercher leur réussite. Les taux de réussite en L1/L2/L3, et les résultats au concours de l'enseignement en attestent.

Cependant, le devenir de ceux qui ne souhaitent pas enseigner ne semble pas connu, ou n'est pas présenté, et cela constitue le principal défaut du dossier. Une meilleure connaissance du suivi des diplômés (poursuites d'études, insertion professionnelle) permettrait d'adapter les enseignements aux réels besoins des étudiants, éventuellement en proposant de vrais parcours mineurs adaptés aux projets professionnels.

Au vu des informations fournies, il semble que les efforts d'ouverture vers le monde de l'entreprise devraient être poursuivis, afin d'encourager l'insertion professionnelle, par exemple dans les domaines du journalisme, du tourisme, de la communication, etc. Cela pourrait passer par des interventions de professionnels représentant ces différents secteurs. Un autre moyen consisterait à systématiser la réalisation d'un stage de quelques semaines, et ce dans tous les parcours.

D'autre part, d'éventuelles réorientations (sortantes, ou entrantes) pourraient probablement être facilitées en proposant davantage d'enseignements en dehors de l'UFR (notamment en première année). Cela pourrait contribuer à réduire encore l'échec en L1.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LI120001058

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Lettres

Présentation de la mention

La mention Lettres vise à donner aux étudiants une formation conduisant aux carrières de l'enseignement (professeur des écoles, enseignants des collèges et lycées) et de la recherche, avec des ouvertures sur les professions de la culture, du patrimoine, des médias, de l'administration, du livre et de l'édition, du journalisme, en général après une formation complémentaire et/ou un concours.

Seule formation de ce type en Bourgogne, cette mention présente trois parcours : Lettres classiques (parcours qui est conçu, entre autres, pour les étudiants envisageant l'enseignement et qui privilégie l'étude des langues anciennes, le latin et le grec, tout en proposant une approche de l'égyptien hiéroglyphique) ; Lettres modernes (enseignement qui concerne, en particulier, les étudiants souhaitant passer un concours de recrutement pour enseigner, et qui privilégie l'étude de la langue et de la littérature françaises ainsi que la littérature comparée) ; Lettres modernes appliquées (qui propose une spécialisation progressive pour préparer les étudiants aux divers métiers du livre et de l'édition).

Le parcours Lettres modernes est proposé en formation à distance.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	107
Nombre d'inscrits en L2	137
Nombre d'inscrits en L3	103
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	16 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	26 %
% d'abandon en L1	25 %
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention Lettres présente un projet pédagogique cohérent et diversifié, qui élargit l'éventail des débouchés traditionnellement offerts aux littéraires en proposant des parcours et, à l'intérieur des parcours, des options qui constituent des ouvertures vers d'autres disciplines ou qui présentent des aspects de préprofessionnalisation. Dans cette perspective, les enseignements portent à la fois sur les fondamentaux disciplinaires et sur des compétences variées, laissant un large choix aux étudiants et contribuant à les aider à définir leur projet professionnel.

Dans le cadre des dispositifs d'aide à la réussite, un tutorat en première année (qui peut être prolongé les deux années suivantes pour les étudiants en difficulté) est proposé, et des enseignements en méthodologie et en maîtrise de l'écrit sont obligatoires. Des ateliers d'écriture sont organisés en première année de licence afin d'améliorer la pratique de l'écrit. Le dispositif d'aide varie en fonction des parcours, avec en particulier un effort de mise à niveau en langues anciennes dans le parcours Lettres classiques. Dans chacun de ces trois parcours, un enseignant est désigné pour chaque étudiant comme enseignant référent.

La plupart des étudiants qui obtiennent leur licence choisissent de poursuivre leurs études, soit en préparant les concours de professeurs des écoles ou de professeurs de collèges et lycées, soit en intégrant un master recherche ou professionnel, sur place ou dans une autre université. Sur place une poursuite d'études est possible dans les masters suivants : Langue et littérature anciennes, Lettres modernes, Sciences du langage et didactique du français langue étrangère, Métiers du livre, Euromédias, Sciences humaines et sociales (mention Cultures, sociétés, espaces). La formation inclut une part non négligeable de modules de préprofessionnalisation, qui aident l'étudiant à définir son projet (avec, par exemple, des stages d'observation en établissements pour les étudiants qui envisagent l'enseignement ou pour ceux qui choisissent le parcours Lettres modernes appliquées).

Plusieurs programmes sont offerts aux étudiants qui souhaitent partir à l'étranger pendant leur licence. L'apprentissage d'une langue vivante est obligatoire sur les six semestres, le niveau visé étant le CLES B2 : la certification cependant, si elle figure comme horizon, ne semble pas faire encore partie intégrante du dispositif d'enseignement.

Le pilotage de la formation est assuré par le directeur du département Lettres, épaulé par des directeurs de section définis en fonction de leur spécialité, et par des responsables d'années (en lettres modernes).

- Points forts :

- Une bonne préparation aux concours de l'enseignement, en particulier pour le professorat des écoles et des collèges et lycées.
- Une diversification notable des débouchés, avec en particulier les unités d'enseignement de Lettres classiques « métiers du patrimoine », « métiers des médias ou de l'administration », ou pour les Lettres Modernes Appliquées, après une bonne formation culturelle, une spécialisation vers les métiers du livre et de l'édition.
- Un dispositif structuré d'aide à la réussite, avec des enseignements de mise à niveau.
- Une formation satisfaisante dans le cadre des compétences additionnelles (langues, informatique).

- Points faibles :

- Les informations sont lacunaires sur l'insertion professionnelle, le taux de poursuite en master et/ou de réussite aux concours.
- Le pilotage de la mention manque de lisibilité.
- L'organisation des stages (en particulier leur durée) n'apparaît pas assez clairement.
- Les enseignements transversaux pourraient être développés.
- La mobilité internationale devrait être encouragée.



Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Les éléments statistiques manquent et seraient très utiles, en particulier pour le suivi et l'analyse de l'insertion professionnelle et des poursuites d'études : d'après les informations fournies dans le dossier, le personnel enseignant semble ne pas connaître le devenir des diplômés.

Le pilotage de la mention pourrait être clarifié : un total de 15 personnes occupent une fonction d'encadrement ou administrative.

Comme c'est le cas pour d'autres mentions, la procédure d'autovévaluation semble avoir été utilisée parfois de manière inadéquate : le document « autoévaluation » comporte des éléments importants qui ne figurent pas dans le dossier principal.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LI120001060

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Ingénierie des métiers de l'information, de la culture, de l'éducation et de la formation

Présentation de la mention

Cette nouvelle offre de formation, qui ne concerne qu'une troisième année de licence, est le résultat de l'intégration de deux formations anciennes et bien établies de l'Université de Bourgogne-Dijon : l'IUP (Institut universitaire professionnalisé) Denis Diderot (proposant des formations dédiées aux métiers de la formation, de l'éducation, du secteur culturel) d'une part et l'IUP IDERI (ingénierie en documentation) d'autre part. On retrouve désormais ces formations d'origine sous forme de parcours spécifiques dans la mention Ingénierie des métiers de l'information, de la culture, de l'éducation et de la formation (MICEF).

L'objectif (après poursuites d'études en master) est de former des administrateurs, des gestionnaires, des médiateurs de projets culturels, éducatifs ou de formation. Tout titulaire d'une deuxième année de licence peut prétendre à intégrer la formation, en fonction de ses résultats et d'un entretien de motivation avec les membres de l'équipe pédagogique.

Au S5, un tronc commun consiste en une formation générale en langues et techniques de la communication, sciences de la communication, histoire de l'art, sociologie, économie d'entreprise, anglais, etc. Le S6 est plus directement professionnalisant : stages (10 semaines) et rapports de stage ; rencontres systématiques avec les professionnels ; mise en place de projets, etc.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	SO
Nombre d'inscrits en L2	SO
Nombre d'inscrits en L3	58
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	SO
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	100 %
% d'abandon en L1	SO
% de réussite en 3 ans	90 %
% de réussite en 5 ans	SO
% de poursuite des études en master ou dans une école	>95 %
% d'insertion professionnelle	5 %



Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La création de la mention IMICEF est bien justifiée dans le dossier : il y est expliqué que l'évolution actuelle des métiers rapproche les différents domaines concernés et permet des économies d'échelle. Les enseignements sont en partie mutualisés entre les parcours « Diderot » et « IDERI » (le tronc commun représentant 24 CE/60). A propos de ces parcours, il est regrettable que l'architecture de la mention soit peu claire dans le dossier, où on peut lire qu'il existe tantôt deux (« Diderot » ; « IDERI ») et tantôt trois parcours (Ingénierie des métiers de la culture ; Ingénierie des métiers de l'éducation - Formation ; Ingénierie des métiers de l'information). La direction des études est co-partagée par les deux directions des deux IUP : la directrice de l'IUP IDERI et le directeur de l'IUP Denis Diderot. Cela ne pose pas de problème à condition que les étudiants et autres partenaires sachent quel est leur principal interlocuteur, mais révèle un processus de fusion qui n'est que partiel.

Il est prévu que la formation puisse accueillir des étudiants avec des formations initiales variées, « pourvu qu'ils attestent d'une motivation ou d'une pratique dans les secteurs de la culture, de l'éducation, de la formation ou de l'information et des médias ». Une commission composée de deux enseignants et d'un professionnel évalue les dossiers des candidats et les reçoit en entretien. Les effectifs sont limités à 80 étudiants.

La mention propose une formation très solide et exigeante, aussi bien sur le plan d'une formation générale et théorique, que sur celui d'une formation professionnelle. Elle construit un bon équilibre entre ces deux aspects, attend ainsi beaucoup des étudiants (500h annuelles) et les incite à une grande souplesse dans les modalités d'apprentissage. L'exigence ainsi construite permet d'excellents résultats pour l'entrée dans des masters directement liés à la spécificité. L'équilibre entre les CM (1/3) et les TD (2/3) est favorable à la réussite, et les compétences transversales et additionnelles ne sont pas oubliées : langues vivantes, communication écrite et orale, statistiques et comptabilité générale. Pour le contrôle des connaissances, le contrôle continu est favorisé. Les étudiants sont astreints à la conception et la réalisation de projets individuels et collectifs de nature professionnelle. De manière générale, l'aspect professionnalisant est fortement développé au cours de la formation :

- Un stage de 10 semaines est prévu en S6.
- Un projet « professionnel » (qui sera réalisé en M1) fait l'objet d'une réflexion approfondie. Des enseignements lui sont spécifiquement consacrés. De plus, il est prévu au moins quatre rencontres dans l'année entre chaque étudiant et le responsable « professionnalisation ».
- Des professionnels extérieurs à la formation assurent une part importante des enseignements. Par exemple, chaque jeudi après-midi est consacré à la rencontre avec un professionnel qui vient expliquer son parcours et présenter une action particulière ou une structure.

En raison de la structure des IUP (qui proposent des formations en trois ans), la licence apparaît ici comme la première des trois années de formation. La quasi-totalité des diplômés (>95%) poursuivent en effet leurs études dans l'un des masters proposés par la même équipe pédagogique :

- mention IMIC (Ingénierie des métiers de l'information et de la culture),
- mention IMEF (Ingénierie des métiers de l'éducation et de la formation).

Une évaluation qualitative de la formation est portée par les représentants étudiants, mais l'évaluation -par tous les étudiants- de chacune des UE ne semble pas encore mise en place.

- Points forts :

- L'équilibre formation générale/formation professionnelle.
- Des enseignements aux contenus très diversifiés et ouverts.
- De très nombreux et anciens liens avec le monde professionnel, de sorte que les passages entre monde professionnel et université se font dans les deux sens.
- Un nombre restreint d'étudiants, qui permet un suivi quasi au cas par cas et une interaction constante avec l'équipe pédagogique.
- Une indéniable notoriété des parcours intégrés.



- Points faibles :
 - Une maquette d'enseignements un peu trop éclatée (grand nombre de modules avec de très petits horaires, ce qui rend un peu opaque les procédures d'évaluation).
 - Pas de véritable travail sur les compétences transversales et pas plus d'analyse globale et quantitative de la population étudiante et de ses attentes (ce qui est la conséquence du choix de spécialisation).
 - Une architecture spécialités/parcours peu claire dans le dossier.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Le choix fait d'une grande spécialisation dès la licence ne devrait pas forcément empêcher une meilleure prise en compte des compétences transversales autour d'une maquette d'enseignement peut-être un peu plus ordonnée de façon systématique. L'évaluation des enseignements UE par UE ne semble pas encore complètement mise en place. Enfin, l'architecture de la mention mériterait d'être plus lisible dans le dossier.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LI120001061

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Philosophie

Présentation de la mention

La licence de Philosophie propose un parcours qui, s'il est très centré sur une solide formation disciplinaire, n'en propose pas moins quelques enseignements d'ouverture.

Ce socle disciplinaire est construit tout au long du parcours autour de deux UE fondamentales de philosophie générale et d'histoire de la philosophie, ainsi que d'une UE de méthodologie tant de l'écrit que de l'oral, qui comprend également un renforcement en anglais. Au-delà, ce parcours propose également des enseignements un peu particuliers et originaux : tout d'abord un accent fort est mis sur l'épistémologie et l'histoire des sciences (surtout aux semestres 2, 3, 4, 6) ; ensuite une UE de « civilisation européenne » permet aux étudiants, tout au long de leur parcours, de poursuivre une deuxième langue (latin, grec ou allemand) et de choisir un enseignement dans une autre licence. Un projet spécifique autour de l'argumentation permet enfin d'articuler ce socle disciplinaire et ces éléments d'ouverture.

L'équilibre ainsi réalisé permet aux étudiants qui entreprennent cette licence soit de poursuivre des études en master de philosophie (c'est le cas de 70 % d'entre eux, et l'on notera qu'ils bénéficieront dans ce cadre d'une bonne formation à la préparation du CAPES et de l'agrégation, relativement bien sûr au très faible taux de réussite à ces concours au niveau national), soit d'envisager d'autres masters (en particulier Information-Communication), soit, enfin, de se préparer à des concours divers (concours administratifs, professorat des écoles) autant que d'écoles de journalisme, avec une solide formation dans l'art d'exprimer des idées et de les analyser.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	33
Nombre d'inscrits en L2	33
Nombre d'inscrits en L3	27
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	10 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	15 %
% d'abandon en L1	20 %
% de réussite en 3 ans	87 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	70 %
% d'insertion professionnelle	NR



Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention Philosophie proposée par l'Université de Bourgogne offre une formation classique : il s'agit bien d'y construire une connaissance rigoureuse et solide de la tradition philosophique (au travers de la connaissance des systèmes philosophiques) autant qu'une maîtrise des outils nécessaires à l'appropriation de cette tradition. Toutefois, le projet pédagogique recherche également une certaine ouverture ainsi qu'une certaine spécificité, comme l'atteste d'abord une UE consacrée tout au long de la formation à des questions méthodologiques et d'argumentation, ensuite l'insistance particulière sur les sciences, enfin cette UE dédiée à la « culture européenne ». Indéniablement, les savoirs autant que les savoir-faire, ainsi transmis, sont susceptibles de construire un certain nombre de compétences transversales, au-delà donc d'une formation strictement philosophique, et d'assurer aux étudiants une formation culturelle élargie, apte à les servir dans des projets divers.

Le petit effectif permet un suivi individualisé des étudiants et tout particulièrement une attention continue à leurs difficultés, ce qui explique sans doute un fort taux de réussite à la licence ainsi qu'un taux très faible d'échec ou de déperdition d'une année sur l'autre. Néanmoins, il ne semble pas que l'équipe pédagogique ait dès lors jugé nécessaire de construire les outils susceptibles de l'informer en précision du devenir des étudiants et d'en tirer quelques profits. Il semble aussi, vu que la poursuite des études concerne majoritairement le master de Philosophie, que le souci de l'élaboration des projets professionnels des étudiants ou encore des projets de poursuite d'études ne soit pas vraiment au centre de l'attention et que par conséquent l'interaction entre ces projets possibles et les contenus mêmes de la licence ne puisse vraiment trouver sa place. C'est un peu le revers du choix initial : le souci d'une forte formation disciplinaire aussi bien que le souci particulier des étudiants qui s'ensuit, induit un relatif défaut d'attention à l'articulation de la licence avec son « dehors », que celui-ci soit les projets des étudiants ou le monde environnant des métiers et des autres masters.

Pourtant, il semble bien que les deux projets particuliers de cette licence, autour de l'argumentation et de ce qui est appelé « civilisation européenne », puissent servir de levier pour entrer dans cette articulation effectivement difficile et ainsi interagir avec les contenus mêmes de la licence.

- Points forts :

- Une formation disciplinaire très solide.
- La recherche effective et prudente d'une ouverture qui, sans rien céder sur la formation disciplinaire, prend en compte le fait que peu d'étudiants deviendront certifiés ou agrégés.
- Un petit effectif qui permet un suivi individualisé et un taux de réussite très bon à tous les paliers de la licence (pas ou peu d'abandon en fin de L1 et de L2 en attente des étudiants issus des CPGE).
- La mobilisation effective de l'équipe autour de son projet pédagogique.

- Points faibles :

- Une ouverture et un pari de spécificité encore trop timides ; l'UE « civilisation européenne » ne semble pas encore vraiment structurée et pensée et l'on ne sait pas s'il ne s'agit pas plutôt, par ce biais, d'introduire des enseignements de philosophie grecque, romaine ou allemande.
- Une connaissance limitée du public, de ses caractéristiques générales comme de ses projets possibles.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A



Recommandations pour l'établissement



La licence ne pourrait que gagner à affiner son triple projet. D'abord cette UE « civilisation européenne » qui pourrait s'étoffer de contenus et d'orientations spécifiques et choisies ; ensuite ce projet sur l'argumentation, qui pourrait donner lieu, au sein même des UE fondamentales, à une approche explicite ; enfin son souci avéré d'un travail sur les sciences, qui pourrait donner lieu à des mutualisations avec d'autres licences. L'affinement de ces projets pourrait bénéficier d'une évaluation et d'un souci plus systématique des projets des étudiants, qui pourraient dès lors trouver un écho dans les éléments fondamentaux de la maquette et aussi bien et surtout être l'occasion de renouvellements (et modernisations) ponctuels des contenus de cette maquette. Construire cette interaction, tout en ne lâchant rien sur l'exigence disciplinaire n'est pas forcément facile, mais c'est bien l'orientation générale et fort intéressante qui est ici esquissée. Elle est rendue nécessaire par le faible taux de réussite actuel aux concours de recrutement des professeurs de philosophie.



Evaluation des diplômes

Licences – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LI120001062

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Administration économique et sociale

Présentation de la mention

La mention d'Administration économique et sociale (AES) de l'Université de Bourgogne est une formation traditionnelle dans ce domaine. Il s'agit d'une licence pluridisciplinaire en gestion, droit (privé ou public) et économie, qui accueille les étudiants sur Dijon, Besançon et Le Creusot. Les trois parcours de L3 proposés respectivement en Administration et gestion des entreprises, Administration et gestion des territoires et Etudes politiques (à Besançon) sont en adéquation avec les divers métiers visés par la formation. Les enseignements sont modulés selon les sites, ce qui permet un élargissement et une bonne adaptation de l'offre de formation de l'Université de Bourgogne au niveau régional.

La formation a pour objectifs :

- de former les cadres des entreprises et des administrations dotés de compétences générales et pluridisciplinaires, nécessaires aux organisations productives (firmes, entreprises, administrations, associations, etc.),
- de proposer également de nombreuses poursuites d'études en master de droit, d'économie et de gestion, mais aussi une possibilité de passerelle, après la L2, en licence d'Administration publique ou vers l'Institut universitaire de formation des maîtres,
- de préparer à certains concours de la fonction publique et aux métiers de cadres de la fonction publique territoriale.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	282
Nombre d'inscrits en L2	200
Nombre d'inscrits en L3	265
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	17 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	56 %
% d'abandon en L1	44,2 %
% de réussite en 3 ans	60 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation répond aux objectifs visés. Elle est bien positionnée, tant du point de vue de ses objectifs pédagogiques, qu'au regard de l'offre de formation de l'Université de Bourgogne ou de celle de l'Université de Franche-Comté. Elle offre la possibilité à des étudiants néo-bacheliers des filières STG, ES ou L (ou autres) de s'engager dans des études pluridisciplinaires ouvrant aux métiers de la gestion, de l'administration ou du droit notamment. Elle permet également aux étudiants titulaires d'un diplôme de DUT ou de BTS de poursuivre des études en L3.

S'agissant des dispositifs d'aide à la réussite, un réel effort est réalisé en faveur des procédures d'orientation active vers les futurs bacheliers et des informations en cours de cursus pour les étudiants. Par ailleurs, plusieurs types d'enseignements de mise à niveau sont proposés, tout comme un tutorat d'accompagnement.

La formation est bien soutenue par l'intervention d'enseignants professionnels et par une structure de gouvernance spécifique et adaptée, tant à la pluridisciplinarité des enseignements et des compétences recherchées, qu'à la multiplicité des sites où les enseignements sont réalisés. L'équipe pédagogique paraît bien impliquée. On peut regretter néanmoins la faiblesse de l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants, ainsi que l'absence d'informations relatives au devenir des étudiants.

Enfin, la possibilité de poursuite d'études dans un master AES de l'Université est opportune. Une plus grande ouverture vers le monde professionnel mériterait peut-être d'être engagée, au travers, notamment, de la réalisation d'un stage obligatoire en troisième année.

- Points forts :

- Nombreuses passerelles entrantes et sortantes aux niveaux L2 et L3.
- Acquisition de compétences transversales et additionnelles, pluridisciplinarité.
- Très bon taux de réussite en L2 et L3.
- Forme de la gouvernance par un Institut d'administration économique et sociale.

- Points faibles :

- Taux d'échec élevé en L1 en dépit des efforts d'encadrement proposés, mais dans la moyenne nationale.
- Peu d'informations disponibles en ce qui concerne le devenir des étudiants.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable d'accentuer plus encore les formes d'encadrement qui permettraient de réduire le taux d'échec ou d'abandon en L1, ce qui nécessiterait probablement davantage d'enseignements obligatoires, notamment de méthodologie, comme cela est généralement le cas dans les autres mentions du domaine (Sciences économiques, Gestion, Droit...).



Evaluation des diplômes

Licences – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LI120001063

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Administration publique

Présentation de la mention

La licence Administration publique est une formation rattachée à l'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG). Créée en 1985, la formation (L3 uniquement) est dispensée sur trois sites de l'Université de Bourgogne. Elle est ouverte aux étudiants titulaires d'une L2 en Droit, mais aussi en AES, Sciences économiques, Sciences humaines, Sciences et technologies, Histoire, Géographie, BTS, DUT, et accueille environ 120 étudiants. Elle a pour vocation de préparer les étudiants aux concours de catégorie A, B et par la voie contractuelle des trois fonctions publiques (Etat, collectivités territoriales, fonction publique hospitalière). Les enseignements sont pluridisciplinaires et en adéquation avec les programmes des différents concours. Certains enseignements sont dispensés en vidéo conférences vers les sites de Nevers et du Creusot. La licence tend principalement à assurer une accessibilité à l'ensemble des métiers de la fonction publique (inspecteur des impôts et des douanes, directeur des hôpitaux, commissaire et lieutenant de police, officier de gendarmerie, commissaire aux armées, concours d'entrée aux Instituts Régionaux d'Administration, rédacteur et attaché territoriaux, secrétaire administratif, etc.). Elle permet également la poursuite d'études en master de droit public, même si ce n'est pas l'objectif premier du diplôme.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	SO
Nombre d'inscrits en L2	SO
Nombre d'inscrits en L3	80 (Dijon) 16 (Le Creusot) 19 (Nevers)
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	SO
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	100 %
% d'abandon en L1	SO
% de réussite en 3 ans	SO
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	5 %
% d'insertion professionnelle	40 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est bien organisée du point de vue pédagogique et répond aux objectifs visés, comme en témoigne le taux de réussite aux concours de la fonction publique (il y a eu par exemple 39 admissibles au concours de catégorie A et B pour 76 inscrits en 2009). Les partenariats interdisciplinaires nécessaires à une telle formation sont bien conçus. L'organisation de la formation sur trois sites témoigne d'un effort de rapprochement des étudiants ; à cet égard l'usage des TICE pour l'enseignement à distance est à souligner positivement.

Les principes qui président à la mise en place d'un suivi des étudiants tout au long de l'année méritent d'être positivement remarqués du point de vue de l'aide à la réussite : entretiens individuels, évaluations, épreuves de mise en situation professionnelle, parrainage. Toutefois, l'on peut regretter que des enseignements de mise à niveau ne soient pas proposés pour certains étudiants. Par ailleurs, il serait également souhaitable de proposer une unité d'enseignement de préparation aux carrières de l'enseignement qui, pour certains, constituent une suite logique des concours visés par le diplôme de LAP.

S'agissant de l'insertion professionnelle, on peut observer une implication importante de responsables administratifs au sein de la formation. Bien qu'un stage facultatif soit possible, il est sans doute regrettable qu'il ne soit pas obligatoire pour les étudiants non salariés.

Le pilotage de la mention est satisfaisant. La forme de gouvernance semble efficace et les équipes pédagogiques impliquées. On peut relever un réel impact des résultats aux concours pour un réajustement de la formation, tout comme d'ailleurs celui des évaluations des enseignements par les étudiants. On peut regretter néanmoins qu'une évaluation des compétences transversales ne soit pas prévue.

- Points forts :

- Bon taux de réussite aux concours.
- Enseignements en adéquation avec les programmes des concours et leurs évolutions.
- Préparations aux compétences transversales.
- Implication des professionnels dans la formation.
- Impact des résultats aux concours sur le pilotage de la mention.

- Point faible :

- Absence d'évaluation des compétences transversales.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de rendre obligatoire le stage pour les étudiants non salariés, ce qui faciliterait leur insertion professionnelle.

Il serait opportun d'étendre l'évaluation réalisée par les étudiants aux compétences transversales.

Afin de la rendre plus lisible, peut être conviendrait-il d'articuler plus clairement la formation avec les licences de Droit ou plus encore d'AES qui sont proposées dans la même Université, ces dernières ayant également pour objectif la préparation aux concours.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LI120001064

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit

Présentation de la mention

La mention Droit propose une formation juridique généraliste. Elle accueille depuis de nombreuses années plus de 1400 étudiants sur les sites Dijon (L1, L2, L3) et Nevers (L1 et L2). L'un de ses objectifs pédagogiques principaux est d'apporter aux étudiants les connaissances fondamentales et la méthodologie nécessaires à l'acquisition des principes fondamentaux du droit et des métiers concernés par cette discipline. La formation permet également aux étudiants de nombreuses poursuites d'études, tant en master professionnel qu'en master recherche proposés à l'Université de Bourgogne ou dans les autres universités françaises. La licence est constituée de deux parcours plus spécialisés au niveau L3 : Carrières judiciaires et sciences criminelles, et Droit public.

Les activités professionnelles visées par le diplôme concernent tant le secteur privé que le secteur public. Un certain nombre de ces emplois sont accessibles dès l'obtention de la licence sur concours de la fonction publique. Des dispositifs particuliers d'enseignement et d'examens sont mis en œuvre pour les étudiants en situation de handicap et pour les étudiants salariés.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	763 + 102
Nombre d'inscrits en L2	502 + 41
Nombre d'inscrits en L3	361
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	26 %
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR



Bilan de l'évaluation)

- Appréciation globale :

La licence en Droit et les parcours qui la structurent constituent un élément essentiel de l'offre de formation de cette Université. Les métiers et les masters auxquels conduit la formation sont clairement précisés et recouvrent la quasi-totalité des métiers concernés par les sciences juridiques. Le taux de réussite à trois ans est somme toute très louable pour une formation de ce type par rapport à la moyenne nationale.

Le projet pédagogique qui sous-tend la formation est précisément défini et parfaitement cohérent au regard des objectifs du diplôme et des compétences nécessaires à la formation des juristes tant du secteur public que du secteur privé. La formation offre de nombreux débouchés professionnels aux étudiants. La structure de gouvernance et la cohérence des enseignements – même s'il s'agit d'enseignements traditionnels en droit – sont bien organisées.

La formation propose plusieurs dispositifs d'aide à la réussite. Elle répond aux procédures d'orientation active et l'équipe pédagogique organise un ensemble de processus d'information permettant aux étudiants de s'orienter durant leur cursus. La formation souffre, en revanche, d'un manque d'accompagnement méthodologique qui permettrait aux étudiants de mieux s'impliquer dans leurs études : tutorat, enseignements de mise à niveau, usage des TICE.

Les débouchés concernent essentiellement les poursuites d'études en master de droit, ce qui est habituel pour une formation de ce type. En outre, divers accords de mobilité internationale sont proposés aux étudiants vers de nombreuses universités étrangères. L'ouverture sur le monde professionnel et l'intervention de praticiens sont convenables.

Le pilotage est organisé autour d'un responsable de mention et d'un responsable par année. On constate que divers indicateurs d'évaluation, de suivi et de pilotage pédagogique viennent d'être mis en place afin d'améliorer la formation dont il conviendrait de tenir compte à l'avenir.

- Points forts :

- Cohérence du projet pédagogique, particulièrement l'organisation des enseignements relativement à la progressivité des compétences nécessaires à un juriste.
- Orientation active et informations en cours de cursus.
- Acquisition de compétences transversales (informatique, langues, économie).
- Adaptation des enseignements à des étudiants présentant des contraintes particulières (salariés, handicapés, projet de développement de formation à distance).

- Points faibles :

- Absence d'UE de méthodologie obligatoire et faiblesse du tutorat d'accompagnement des étudiants.
- Absence de prise en compte des évaluations des enseignements par les étudiants. Ce point devrait toutefois être corrigé grâce à la mise en place progressive d'un dispositif d'évaluation.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A



Recommandations pour l'établissement

Il serait opportun que soit prise en compte l'évaluation des UE et de la formation des étudiants pour le pilotage. Il serait également utile de mettre en place une unité d'enseignement obligatoire de méthodologie et un renforcement du tutorat d'accompagnement, actuellement trop peu développé. Enfin, une plus large utilisation des TICE serait souhaitable.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LI120001065

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Gestion

Présentation de la mention

La licence de Gestion (L3) proposée est une formation classique en sciences de gestion proposée par l'Institut Administration des Entreprises (IAE) de Dijon où les enseignements sont dispensés. Elle permet l'acquisition de savoirs fondamentaux en sciences de gestion et accueille en moyenne une centaine d'étudiants. Ses enseignements visent plus particulièrement à initier les étudiants aux métiers de la comptabilité, de l'audit, du marketing, du contrôle de gestion ou des ressources humaines. Les métiers visés correspondent à ceux de cadres intermédiaires. La formation ouvre à des poursuites d'études vers divers masters en gestion correspondants aux spécialisations précédentes. La formation accueille principalement des candidats issus de L2 de Sciences économiques et de gestion, d'Administration économiques et sociale ainsi que des titulaires de DUT. Elle est dispensée sur deux semestres bien équilibrés et propose un stage obligatoire qui donne lieu à la rédaction d'un rapport.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	SO
Nombre d'inscrits en L2	SO
Nombre d'inscrits en L3	101
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	SO
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	SO
% d'abandon en L1	SO
% de réussite en 3 ans	SO
% de réussite en 5 ans	SO
% de poursuite des études en master ou dans une école	80 %
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation ouvre à l'ensemble des sous-disciplines constitutives des sciences de gestion en raison des nombreux enseignements optionnels proposés, qui couvrent la presque totalité des compétences ou des techniques propres à la discipline. Les diplômés poursuivent majoritairement leurs études dans les divers masters proposés en gestion à l'IAE de Dijon ou ailleurs en France, ce qui constitue l'un des objectifs de la mention et mérite d'être apprécié positivement.



La formation indique proposer des parcours, qui sont désignés comme des options, ce qui n'aide pas forcément à la lisibilité des spécialisations en termes des métiers visés : métiers de la comptabilité et de l'audit, métiers du marketing, métiers de la finance et du contrôle de gestion, métiers des ressources humaines. Par ailleurs, le rattachement aux enseignements de L1 et de L2 de la licence en Economie-Gestion de la même Université n'est pas toujours clairement précisé ni articulé avec suffisamment de lisibilité.

S'agissant de l'aide à la réussite, on peut observer un certain nombre de faiblesses : absence d'enseignement de mise à niveau, absence d'UE de méthodologie et tutorat seulement organisé par les étudiants.

La formation enregistre peu d'insertion professionnelle, ce qui est somme toute normal pour une formation de ce type à un niveau L3. Un stage obligatoire de quatre semaines est réalisé à l'issue de la licence. L'intervention de professionnels dans la formation serait sans doute souhaitable.

Le pilotage de la mention est assuré par un responsable de la licence. L'évaluation des enseignements par les étudiants est prise en compte par les enseignants. Pour autant, ces évaluations ne semblent pas avoir d'impact sur le pilotage de la formation.

- Points forts :
 - Pluridisciplinarité conforme aux divers domaines de la gestion.
 - Plusieurs options sont proposées pour ouvrir vers les masters de gestion de l'IAE de Dijon.

- Points faibles :
 - Un trop faible nombre de professionnels dispensent des enseignements dans la formation au regard des métiers visés.
 - Il est très regrettable que la formation reste faiblement articulée aux deux premières années de la licence de Sciences économiques et de gestion proposées par l'UFR d'économie et de gestion de la même Université.
 - Bien que des évaluations de la gouvernance de la formation, des enseignements ou des caractéristiques des étudiants aient été réalisées, peu d'impacts sur son pilotage sont proposés ou explicités.
 - La fiche RNCP n'est pas suffisamment renseignée sur les métiers visés et les compétences acquises.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de mieux coordonner les enseignements et les compétences visés par la formation avec ceux de la licence de Sciences économiques et de gestion proposée par la même Université. La formation mériterait de proposer des parcours bien identifiés permettant de mieux cibler des objectifs et non des options laissées trop clairement à l'appréciation « subjective » des étudiants.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LI120001066

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Sciences économiques

Présentation de la mention

La mention Sciences économiques propose une formation traditionnelle dans les disciplines concernées. Outre des enseignements en économie et gestion, la formation propose des enseignements de techniques quantitatives, d'informatique et de langues. Elle permet aussi l'acquisition de compétences transversales ou additionnelles en culture générale, en expression orale ainsi que des compétences liées aux divers usages des TICE. Elle accueille plus de 400 étudiants en moyenne sur les trois années du diplôme. La mention est parfaitement justifiée dans l'offre de formation de l'Université de Bourgogne.

La licence vise à former les étudiants aux métiers de chargés d'études, d'économistes d'entreprise, à ceux des métiers propres au développement économique, ou de cadres des entreprises et des administrations. Elle permet aussi de préparer les étudiants aux carrières de l'enseignement. La formation ouvre également à de nombreux diplômes de masters proposés à l'Université de Bourgogne ou dans d'autres universités.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	237
Nombre d'inscrits en L2	128
Nombre d'inscrits en L3	49
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	60 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	20 %
% d'abandon en L1	54 %
% de réussite en 3 ans	75 %
% de réussite en 5 ans	85 %
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation offre une bonne adéquation avec les objectifs, tant du point de vue de l'acquisition des connaissances, que du point de vue des métiers visés. Les enseignements sont bien équilibrés entre cours et travaux dirigés ; ils sont également parfaitement progressifs et couvrent de manière adéquate les divers domaines de



l'économie sur les trois années. Il semble toutefois qu'il ne soit pas suffisamment dispensé d'enseignements de gestion en L3. Des enseignements d'anglais sont proposés, de même que deux autres langues de manière facultative ainsi que des formations permettant l'obtention du C2i. Une importance particulière est consacrée à l'expression orale et écrite et à l'acquisition des compétences transversales ou celles liées à l'usage des TICE, aujourd'hui parfaitement nécessaires pour l'adaptabilité des étudiants au monde professionnel.

Un réel suivi des étudiants est assuré au travers de différentes actions d'information en cours de cursus et au travers de nombreux enseignements de mise à niveau (en informatique, comptabilité nationale, mathématiques). Un effort remarquable est réalisé en faveur de l'aide à la méthodologie, et un tutorat est proposé dans plusieurs matières.

L'implication de l'équipe pédagogique est importante, ainsi que la forme de gouvernance instituée. On regrettera, toutefois, l'absence d'informations relatives au devenir des étudiants et corrélativement son absence d'impact sur le pilotage.

Enfin, si la formation débouche sur de nombreux masters, on peut observer une faible ouverture sur le monde professionnel. Celle-ci pourrait être améliorée par la mise en place d'un stage obligatoire et l'intervention de professionnels dans la formation.

- Points forts :
 - On peut apprécier positivement les formes de la pédagogie, l'encadrement des étudiants, l'implication de l'équipe pédagogique, les informations proposées sur la formation et sur son mode de pilotage.
 - De réelles acquisitions de compétences transversales et additionnelles sont proposées par la formation. Une attention particulière est portée sur l'acquisition de capacités d'analyse, de synthèse, de production de rapports, de présentation orale devant un auditoire.
 - Des efforts importants en matière pédagogiques sont engagés, notamment afin d'adapter les enseignements aux étudiants en échec, ou selon leur baccalauréat d'origine grâce à des tutorats spécifiques.

- Points faibles :
 - Il est regrettable que des enseignements de gestion soient trop faiblement représentés en L3.
 - Le taux d'abandon en L1 reste relativement élevé, même s'il est inférieur au taux moyen en France

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable qu'un rapprochement soit engagé entre la présente licence d'Economie (et de Gestion) proposée par l'UFR d'Economie Gestion et la L3 de Gestion proposée par l'IAE de Dijon, au travers par exemple de parcours communs. Un tel rapprochement permettrait une meilleure lisibilité de l'offre de formation régionale. La dichotomie trop marquée entre ces deux formations (au niveau L3) est dommageable pour l'ouverture des étudiants à l'ensemble des métiers de l'économie et de la gestion, qui nécessitent, pour nombre d'entre eux, des compétences conjointes aux disciplines de l'économie et de la gestion.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LI120001067

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Histoire de l'art - Archéologie

Présentation de la mention

La licence mention Histoire de l'art - Archéologie de l'Université de Bourgogne répond à une demande régionale, en accueillant environ 150 étudiants en première année de licence, issus pour une très grande part de la région Bourgogne. Une mutualisation de quelques cours en troisième année de licence et la perspective de l'habilitation d'une spécialité de master en archéologie avec l'Université de Franche-Comté à Besançon viennent encore appuyer cette volonté de constituer un pôle régional fort en histoire de l'art et en archéologie.

La licence se divise en deux parcours : Histoire de l'art et Archéologie, qui reposent sur un socle commun de quatre semestres. Seules trois UE des semestres 5 et 6 sont spécifiquement dédiées à des enseignements de l'une ou l'autre de ces deux disciplines.

Indicateurs

En 2008-2009

Nombre d'inscrits en L1	154
Nombre d'inscrits en L2	94
Nombre d'inscrits en L3	82
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence Histoire de l'art - Archéologie de l'Université de Bourgogne est une licence assez classique dans ce domaine. Les enseignements font la part belle aux deux disciplines fléchées par la mention et garantissent aux étudiants de solides compétences dans toutes les périodes de l'histoire de l'art. En revanche, les compétences additionnelles et transversales, comme les langues vivantes, la méthodologie du travail universitaire, l'informatique et les nouvelles technologies ainsi que les capacités à structurer et à présenter un exposé sont très peu enseignées.



Cela peut bien évidemment constituer un handicap pour les étudiants qui ne seraient pas déjà à l'aise dans ces domaines, et qui auront de toute façon à en faire état dans leur vie professionnelle.

On saluera, en revanche, la présence de professionnels des milieux de la culture et de la muséologie dans la formation. Ceux-ci sont certainement garants d'une adéquation entre les contenus d'enseignement et les réalités professionnelles, et de vraies possibilités de stages pour les étudiants. Il est cependant là aussi regrettable que ces stages ne soient pas intégrés au cursus (sauf en Archéologie) et ne permettent pas à l'étudiant de les faire valoir sur son diplôme.

De plus, le suivi des étudiants est inexistant, ce qui ne facilite pas le pilotage d'une licence assuré par trois personnes (le directeur de département, le directeur-adjoint et le responsable du diplôme) dont les fonctions ne sont pas clairement définies. De même, il n'existe pas de dispositifs permettant de connaître l'opinion des étudiants sur leur formation, ce qui ne crée pas les conditions d'un nécessaire dialogue entre enseignants et étudiants.

La licence Histoire de l'art - Archéologie a certes signé des conventions avec des établissements partenaires à l'étranger, mais aucun dispositif incitatif n'est mis en place pour inciter les étudiants à suivre un semestre à l'étranger.

Enfin, d'une manière générale, la maquette proposée oublie un certain nombre d'enseignements qui semblent pourtant tenir à cœur aux enseignants en charge du diplôme : la méthodologie, l'expression française et la culture générale sont des compétences décrites comme importantes, mais qui n'apparaissent pas dans le plan de formation et qui ne valident aucun crédit d'enseignement.

- Points forts :
 - Une offre large de cours dans toutes les périodes de l'histoire des arts.
 - Une équipe pédagogique diversifiée et enrichie de professionnels de la branche.
 - Des mutualisations avec l'Université de Franche-Comté.

- Points faibles :
 - Un plan de formation qui néglige les compétences additionnelles et transversales, et qui ne traduit pas dans les faits les objectifs pédagogiques affichés.
 - La non-validation des stages dans le parcours Histoire de l'art.
 - L'absence de dispositifs de suivi des étudiants et d'évaluation de la formation.
 - Une mobilité internationale trop peu encouragée.
 - Un pilotage tricéphale de la formation, qui ne spécifie pas le rôle et la fonction de chacun.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

Il serait souhaitable de mettre en place un vrai suivi des cohortes et une évaluation réelle de la formation. De même, il faudrait à l'avenir rédiger une maquette qui fasse clairement apparaître tous les cours découlant des objectifs fixés et affichés. Enfin, développer les stages et évaluer les langues vivantes à l'oral (en plus de l'écrit) ne pourront que mieux aider les étudiants à s'insérer dans le monde du travail.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LI120001068

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Géographie, aménagement et environnement

Présentation de la mention

La mention Géographie, aménagement et environnement propose une formation installée de longue date à l'Université de Bourgogne, et c'est la seule formation de ce type dans l'académie. Elle se renouvelle en tenant compte de l'évolution de la discipline et de l'insertion professionnelle des étudiants. Elle a actuellement à cœur d'intégrer les thèmes du développement durable dans le cadre du changement climatique ; elle opère des modifications de sa maquette d'enseignement en développant les relations avec le monde professionnel, afin de faciliter l'organisation de stages de découverte pour les étudiants, qui peuvent se diriger vers les secteurs de l'aménagement du territoire, des transports et la logistique, de l'ingénierie territoriale, du tourisme, de l'environnement, ou vers l'enseignement.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	61
Nombre d'inscrits en L2	46
Nombre d'inscrits en L3	57
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	23 %
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Pour atteindre ses objectifs, la formation s'est dotée de moyens : elle accorde la priorité à l'enseignement par travaux dirigés, toujours plus nombreux que les cours magistraux, dans un rapport du simple au double pour les trois années de la formation ; les semestres sont bien équilibrés, et centrés sur l'acquisition des compétences propres à la géomatique (géographie+informatique) pour laquelle une salle informatique dédiée a été installée, afin de former les étudiants dans les meilleures conditions possibles. C'est dire que les TICE sont développées dans cette formation, tant pendant les enseignements, que par les compétences développées par les étudiants qui acquièrent la maîtrise dès la



première année d'outils pour la CAO, DAO, SIG... autant de formations qui sont données en présentiel, car elles ne permettent pas actuellement un apprentissage à distance. Les étudiants ont ainsi les moyens de préparer le C2i. L'anglais étant la langue de l'informatique, un effort est fait pour que les étudiants maîtrisent cette langue et des enseignements sont donnés en anglais.

Les procédures d'évaluation reposent sur le contrôle continu, qui est favorisé par rapport au contrôle terminal, néanmoins maintenu pour entraîner les étudiants à des procédures d'évaluation qui ont cours lors des concours de recrutement de la fonction publique. La formation pratique la compensation entre semestres et le dispositif est clairement explicité. Les étudiants évaluent les enseignements avec le Centre d'innovation pédagogique et d'évaluation présent sur l'Université ; les résultats sont analysés et pris en compte par l'équipe pédagogique pour améliorer le dispositif de formation.

Les membres de l'équipe pédagogique se mobilisent pour améliorer l'orientation des élèves de terminale, en participant aux salons, forum, journée portes ouvertes, et, plus original, en rencontrant des enseignants du secondaire afin de leur présenter leur formation : cet effort récent paie, et les effectifs, après avoir connu une baisse, remontent sensiblement. En cours de cursus, les étudiants sont réunis pour prendre connaissances des formations ultérieures existantes et les orientations professionnelles possibles. Un effort net est également fait en direction des étudiants en difficulté, avec la création d'enseignements spécifiques (français notamment, sans mise en place néanmoins de dispositif de certification type Voltaire). Dès la première année, tous les étudiants sont formés à la méthodologie du travail universitaire et un tutorat a été mis en place. Les réorientations entre UFR sont possibles, mais ne sont pas faciles, car les calendriers ne sont pas harmonisés entre UFR. L'équipe enseignante prête une attention certaine à l'élaboration du projet professionnel en organisant des visites d'entreprises, des conférences avec des professionnels extérieurs, en assurant des ateliers de rédaction de CV pour les étudiants.

Des stages sont également prévus dans le calendrier, qui prévoit une semaine par semestre pour élaborer des dispositifs pédagogiques spécifiques. Le stage fait l'objet d'une préparation en amont, par le biais d'un travail documentaire spécifique. Pour les étudiants qui se destinent à l'enseignement, des modules de pré-professionnalisation existent. Le suivi des étudiants après le diplôme se met en place progressivement ; il permet juste, pour l'instant, de montrer que moins de la moitié des diplômés poursuivent en master, l'autre moitié quittant l'Université.

La licence bénéficie d'un pilotage structuré, qui s'appuie sur une équipe réelle et utilise les outils de pilotage existants ; l'équipe fournit une documentation de qualité et des informations souvent précises. La population étudiante est bien connue à son entrée en formation ; le CIPE de l'Université prend en charge la mise en place des évaluations des enseignements et de la formation. La prise en compte de ces informations fait évoluer la formation de plus en plus vers les métiers de l'aménagement, au détriment de ceux de l'enseignement, ce qui explique en partie la grande attention portée par la formation aux outils de l'informatique. Cependant, il n'existe pas encore de politique de valorisation de la formation vers l'extérieur, vers le secteur privé en particulier.

● Points forts :

- La mention bénéficie d'une équipe mobilisée, qui a conscience des enjeux et fait évoluer ses formations en tenant compte des évaluations.
- L'appui déterminé de l'utilisation de l'informatique à la discipline est le point fort de cette formation qui s'est ouverte sur l'extérieur, développant ainsi des possibilités d'emploi pour ses étudiants en dehors du secteur public et de l'enseignement.
- L'organisation de stages de découvertes et l'attention prêtée aux métiers faisant appel aux compétences des géographes sont un point fort qui atteste du dynamisme de l'équipe pédagogique.

● Points faibles :

- Le devenir des diplômés qui ne poursuivent pas en master est encore mal connu, ce qui ne permet pas de totalement vérifier l'adéquation de la formation avec des débouchés professionnels possibles. L'équipe pédagogique en a conscience et devra améliorer les moyens de renseigner cet indicateur.
- La mobilité internationale reste faible chez les étudiants.



Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

L'Université devrait, si possible, accéder à la demande de l'équipe pédagogique d'équiper une nouvelle salle informatique dédiée à la formation des étudiants en géomatique.

La connaissance du devenir des cohortes d'étudiants sortant de L3 doit devenir une priorité.



Evaluation des diplômes

Licences – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LI120001069

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Histoire

Présentation de la mention

Seule formation en histoire de la région, cette mention se renouvelle en prenant en compte la création du PRES avec l'Université de Franche-Comté. L'architecture des semestres est modifiée, et se met en place un dispositif qui permettra des échanges d'enseignants entre les universités, une organisation de semestres dans les deux universités sur un même schéma rendant possible le passage d'un site à l'autre.

La formation dans cette licence vise à développer une culture générale en histoire et dans les sciences sociales voisines ; elle a aussi pour but de donner aux étudiants des compétences dans la recherche et le traitement de l'information et de la documentation, insiste sur la maîtrise de l'expression écrite et orale en français et, plus original, dans deux autres langues, vivantes ou mortes. Après la licence, les étudiants ont la possibilité de préparer les concours administratifs au sein de l'Institut de Préparation à l'administration générale (IPAG), de tenter les concours des Instituts d'études politiques, des écoles de journalisme, de poursuivre en master à l'Université de Bourgogne ou dans une autre université, et/ou de préparer les concours de recrutement de l'enseignement du premier (professorat des écoles) ou du second degré (CAPES ou Agrégation).

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	151
Nombre d'inscrits en L2	98
Nombre d'inscrits en L3	93
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	25 %
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR



Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence Histoire de l'Université de Bourgogne est classiquement structurée en six semestres comprenant chacun cinq unités d'enseignement, mais le volume horaire des différents semestres est inégal : les S1 et S3 sont plus chargés que les S2 et S4, tandis que les volumes horaires des S5 et S6 diminuent d'environ trente heures par rapport aux autres semestres.

Les TICE sont bien utilisées dans la formation par les enseignants, même si l'enseignement à distance pour les étudiants salariés n'a pas été développée. Les étudiants maîtrisent l'environnement numérique de travail, peuvent préparer le C2i pendant leur deuxième année, et sont incités à utiliser les TICE lors de leurs travaux personnels et lors de leurs exposés oraux. L'équipe pédagogique met l'accent sur la pratique de deux langues pendant la formation, dont au moins une langue vivante et la possibilité de travailler une langue morte, essentiellement le latin.

Les procédures d'évaluation reposent sur l'utilisation du contrôle continu et du contrôle terminal, en accord avec la réglementation ; les étudiants disposent d'une session de rattrapage organisée en septembre et de règles claires de compensation pour la validation de leurs unités d'enseignement. Dans le cadre structuré et réglementaire du conseil de département, les étudiants peuvent faire remonter par l'intermédiaire de leurs élus leur perception des enseignements et de la formation. Depuis un an, l'Université met en place progressivement l'évaluation des formations, en commençant par la dernière année. Cette pratique permet aux enseignants d'ajuster leurs pratiques, de faire évoluer leur maquette d'enseignement. Ce processus, désormais initié, devrait devenir un outil parmi d'autres du pilotage de la formation.

L'équipe pédagogique a mis en place des dispositifs d'accompagnement des étudiants : les enseignants chercheurs sont présents lors des journées portes ouvertes pour accueillir les élèves de terminales en phase d'orientation, le directeur d'études répond aux sollicitations des futurs bacheliers en les renseignant, et parfois des réunions d'information sont organisées dans les lycées, sans être systématisées. Cet effort est, en revanche, peu présent en cours de cursus : si des permanences hebdomadaires sont organisées par les enseignants-chercheurs, ce qui permet de renseigner les étudiants, aucun dispositif spécifique n'est mis en place tout au long de l'année pour diffuser de l'information sur les orientations possibles en fin de licence. Par ailleurs, l'aide à l'élaboration du projet professionnel n'a pas été prévue. L'effort a davantage porté sur l'aide aux étudiants de première année avec la diminution du nombre d'étudiants par TD (groupes de 25), la création d'enseignement de méthodologie pour maîtriser la documentation, l'expression, l'informatique... Des enseignements d'ouverture sont également prévus, afin de faciliter les réorientations, et un tutorat est organisé pour les étudiants de L1. Si les chiffres ne sont pas tous cohérents, il apparaît qu'environ 50 % des étudiants réussissent en L1, 12 % redoublent, les autres quittant la formation, pouvant alors se réorienter essentiellement vers les UFR de Lettres et Sciences sociales. Les étudiants qui réussissent sont encouragés à poursuivre éventuellement leur cursus à l'étranger dans le dispositif Erasmus, mais les demandes de mobilité sont limitées à 10 % des cohortes, la majorité des étudiants étant réticents à partir pour un semestre à l'étranger, malgré l'accent porté sur la maîtrise d'au moins une langue étrangère.

L'ouverture sur le monde professionnel n'est pas organisée : aucun intervenant extérieur n'est sollicité dans la formation, aucun stage, pas même de découverte des métiers, ne semble prévu. Les informations sur le devenir des étudiants sont très parcellaires, et laissent penser que 50 % des étudiants de L3 poursuivent en master, sans que l'on sache ce que deviennent les autres. La plupart des diplômés de master s'insèrent dans le secteur de l'enseignement primaire ou secondaire.

La formation repose essentiellement sur les enseignants du département d'histoire. Des liens existent avec d'autres départements de l'UFR, mais aucun partenariat n'est établi avec l'extérieur de l'UFR, que ce soit pour la formation, l'orientation professionnelle ou la valorisation de la formation. La population étudiante est bien connue, le pilotage de la licence se perfectionne avec le développement d'une culture de l'évaluation et de sa prise en compte.

- Points forts :

- La formation est bien organisée pour atteindre ses objectifs d'une solide culture générale en histoire et dans les sciences sociales.
- Elle met l'accent sur la maîtrise des langues étrangères et facilite la mobilité des étudiants.
- Elle permet d'acquérir des compétences dans les TICE.
- L'obtention de certifications est organisée et tend à se développer.



- Points faibles :
 - La formation est peu ouverte sur l'extérieur : pas d'intervenants extérieurs, pas de stages de découverte des professions.
 - La connaissance du devenir des étudiants est encore embryonnaire, ce dont l'équipe pédagogique a conscience.
 - L'équilibre entre semestres est à améliorer afin de diminuer l'échec en première année.
 - L'accompagnement de la préparation au projet professionnel des étudiants manque.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

La bonne dynamique enclenchée dans la culture de l'évaluation est à poursuivre et encourager.

Les contacts avec l'extérieur (écoles, masters, autres universités, entreprises) seraient à développer pour faire connaître la qualité de la formation et assurer une meilleure insertion des diplômés.

Les étudiants ne se saisissent pas assez des possibilités de mobilité internationale : une communication et une politique d'établissement permettraient de développer la mobilité des étudiants.

Enfin, la connaissance du devenir des cohortes d'étudiants en L3 devrait devenir une priorité.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LI120001070

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Musique

Présentation de la mention

La mention Musique de l'Université de Bourgogne accueille en 2009 environ 70 étudiants en première année, dans deux parcours parallèles de formation : un parcours Musique et musicologie (MM), destiné à tout étudiant titulaire du baccalauréat et désirant approfondir sa pratique et sa connaissance de la musique ; un parcours Pratique musicale spécialisée (PMS), plus axé sur la pratique musicale et son enseignement spécialisé en école de musique ou en conservatoire, destiné aux étudiants titulaires d'un baccalauréat et d'un Diplôme d'études musicales (DE) de conservatoire. L'entrée dans ce dernier parcours fait en plus l'objet d'un test d'admission avant la première année de licence.

La licence Musique fait ainsi partie d'un petit nombre de licences en France, qui ont fait le choix d'intégrer un Pôle d'enseignement supérieur de la musique (PESM), de sorte à encore plus lier entre elles la musique et la musicologie. Le PESM de Bourgogne délivre ainsi, non seulement le Diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM), mais également le Diplôme d'Etat (DE), grâce à la présence d'un centre de formation spécifique à ce diplôme, le CEFEDM. C'est donc un enseignement complet que propose cette licence et qui devrait à court terme avoir un effet très positif sur les effectifs, puisque le nombre d'inscrits en première année pourrait doubler d'ici 2013.

Le plan de formation est divisé en cinq unités d'enseignement (UE), qui déclinent les compétences fondamentales d'un étudiant en musique : compétences en histoire de la musique et analyse, en pratique musicale, dans les matières techniques (formation de l'oreille et écriture musicale), en outils fondamentaux (informatique et langues) et une ouverture culturelle et scientifiques sur d'autres disciplines. Ce plan de formation varie légèrement pour le parcours PMS, car il met plus l'accent sur l'interprétation et la pédagogie.

Les débouchés de la licence sont donc à la fois directs et indirects : directs pour tous les métiers de l'enseignement artistique après le parcours PESM et indirects après un master spécialisé en musique ou dans le domaine culturel en général. Trois masters en musique existent à l'Université de Bourgogne (master recherche, master en création, Interprétation et enseignement artistique et master Enseignement préparant au CAPES et à l'agrégation), mais la licence décrite ici permet aux étudiants de postuler à tous les masters de la discipline et de disciplines voisines offerts en France.

On notera que le plan de formation en cinq UE a été pensé afin que des mutualisations puissent être mises en place avec l'Université de Franche-Comté toute proche. Des enseignants bisontins participent d'ailleurs déjà aux formations dijonnaises.

Indicateurs

En 2009-2010

Nombre d'inscrits en L1	70
Nombre d'inscrits en L2	28
Nombre d'inscrits en L3	21
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence Musique de l'Université de Bourgogne offre une formation qui correspond parfaitement à ses objectifs pédagogiques et repose sur une équipe d'enseignants-chercheurs et d'enseignants diversifiée dans leurs approches du fait musical. Néanmoins, on aurait pu souhaiter que l'insertion professionnelle des étudiants fût davantage prise en compte, notamment dans le parcours Musique et musicologie. Certes, des conférences invitent régulièrement des professionnels à présenter leur métier aux étudiants, mais la maquette ne prévoit aucun stage. De plus, le projet personnel et professionnel de l'étudiant, qui lui permet de déterminer ses choix d'études en fonction de son objectif professionnel, est totalement absent. Les compétences dites « transversales » (prise de parole, structuration d'un exposé, argumentation...) ne sont pas clairement enseignées et évaluées, alors qu'elles constituent un socle important pour démarrer dans une profession.

De plus, les deux parcours pourraient être plus mutualisés pour permettre une meilleure réorientation d'un parcours à l'autre et pour mieux mixer les deux publics. On sait bien que certains étudiants obtiennent leur DEM en cours de licence. Il serait bon de prévoir, pour ces étudiants, de pouvoir intégrer le parcours PMS à partir du parcours MM.

Enfin, si l'évaluation de la formation a été correctement mise en place et si l'équipe pédagogique se saisit des résultats de manière critique et constructive, il conviendrait de mettre en place de la même façon un suivi des cohortes d'étudiants.

- Points forts :

- Une licence qui s'intègre dans un pôle d'enseignement supérieur de la musique complet, délivrant le DE et le DNSPM.
- Une excellente lisibilité du plan de formation avec des UE axées autour des compétences réelles attendues d'une licence de Musique.
- Un plan de remise à niveau complet, qui permet aux étudiants motivés, n'ayant pas de solides compétences techniques, de combler leurs lacunes.
- Une analyse critique des résultats de l'évaluation de la formation.

- Points faibles :

- L'absence de passerelles entre les deux parcours.
- Une réflexion quasiment inexistante sur les éléments professionnalisants de la licence pour le parcours Musique et musicologie : compétences transversales, projet professionnel personnel de l'étudiant et stages.



Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de travailler plus en profondeur la question de la professionnalisation au sein du parcours Musique et musicologie et de mettre en place un vrai suivi des étudiants après l'obtention de la licence.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LI120001071

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Sciences humaines et sociales appliquées au monde contemporain

Présentation de la mention

La mention Sciences humaines et sociales appliquées au monde contemporain de l'Université de Bourgogne est une formation qui existe depuis dix ans dans cet établissement. Cette mention, originale, est ouverte seulement en L3, et accueille des titulaires de L2 de différentes formations en sciences sociales ou des étudiants issus des CPGE (l'admission est de droit pour des étudiants qui ont validé les quatre premiers semestres d'une licence de Droit, Sociologie, Philosophie et Histoire, et sur dossier pour les autres). Se voulant pluridisciplinaire, elle est pensée comme une année de préparation soit aux masters, soit aux concours des Instituts d'études politiques et écoles de journalisme.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	SO
Nombre d'inscrits en L2	SO
Nombre d'inscrits en L3	35-40
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	SO
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	100
% d'abandon en L1	SO
% de réussite en 3 ans	SO
% de réussite en 5 ans	SO
% de poursuite des études en master ou dans une école	96 %
% d'insertion professionnelle	<4 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est pluridisciplinaire, accordant une place aux différentes sciences sociales. Cependant, ayant été portée initialement par des historiens, la formation est dominée par des enseignements d'histoire. C'est pour répondre à des critiques formulées contre cette particularité que l'équipe pédagogique entreprend de modifier son offre, en améliorant la répartition semestrielle des enseignements d'histoire, et en introduisant une formation plus conséquente à une deuxième langue vivante. L'enseignement favorise les TD au détriment des cours magistraux, et développe l'utilisation pédagogique des TICE en utilisant la plateforme numérique Moodle, pour mettre à disposition des étudiants divers documents utilisés par les enseignants dans leurs cours. Cependant, les étudiants ne sont pas spécifiquement préparés à la certification du C2i ou à l'usage des TICE dans leurs travaux personnels ou collectifs. Ce



désintérêt relatif explique en partie que l'enseignement ne soit pas adapté pour les étudiants présentant des contraintes particulières. Les procédures d'évaluation favorisent le contrôle terminal, doté d'un coefficient double de celui du contrôle continu, afin d'entraîner les étudiants aux épreuves des concours ; les règles de compensation sont celles de l'Université et sont claires. Les enseignements sont évalués chaque semestre par les étudiants, qui ne voient que peu d'intérêt à ce dispositif et répondent peu. L'équipe pédagogique fait des efforts pour conserver des liens avec les étudiants des promotions précédentes, mais sans qu'une procédure spécifique soit mise en place.

Pour le recrutement dans cette formation, une information est donnée dans les L2 de l'UFR par le biais de la diffusion d'un mail collectif, et en CPGE d'un lycée de Dijon ; en cours d'année, deux réunions d'information sur les concours sont organisées avec d'anciens étudiants, mais sans présence de professionnels, et sans relations avec la cellule d'orientation de l'université. En L3, aucun tutorat d'accompagnement n'est organisé, pas même pour les étudiants issus des CPGE, alors que cela pourrait être utile, en particulier à ces derniers pour les aider à s'orienter dans l'Université et les services de documentation. De la même façon, la mobilité est faible : peu ou pas de mobilité internationale, il est vrai difficilement envisageable en année de préparation de concours. L'ouverture vers le monde professionnel est également modeste : aucun stage de découverte des métiers ou des entreprises n'est prévu, et le dossier n'indique pas de partenariat particulier. Le devenir des étudiants est inconnu, même si un effort est fait pour suivre la dernière promotion, dont les étudiants poursuivent dans l'immense majorité leurs études essentiellement dans des masters de l'Université, et minoritairement vers d'autres institutions universitaires recrutant par concours. Cette méconnaissance ne permet pas d'influer sur le pilotage de la formation.

Le pilotage de la formation repose essentiellement sur un enseignant-chercheur, qui coordonne les interventions des différents enseignants. L'organisation pédagogique évoque plus une juxtaposition d'enseignements disciplinaires qu'une véritable approche transversale. L'équipe connaît bien, cependant, le profil des étudiants entrant dans la formation : khâgneux, étudiants de licence de Droit, de Philosophie, d'Histoire, de Sociologie, voire d'étudiants issus d'IUT (GEA, carrières sociales, information-communication). Néanmoins, le pilotage peu resserré se traduit par une qualité inégale des documents produits.

- Points forts :
 - Une formation pluridisciplinaire adaptée à des étudiants d'origines différentes : L2, CPGE, IUT.
 - Une préparation adéquate aux concours, qui offre deux langues vivantes et utilise les TICE dans l'enseignement.
 - Une formation originale en sciences sociales, permettant de mieux connaître le monde contemporain.
- Points faibles :
 - Pas de contacts avec les professionnels qui exercent les métiers vers lesquels les étudiants sont susceptibles de s'orienter.
 - Pas de dispositifs d'aide à l'élaboration du projet professionnel, considérée comme « non pertinent » dans la fiche d'auto-évaluation : on peut au contraire estimer qu'une année de préparation aux concours devrait s'accompagner d'un véritable dispositif d'aide à l'orientation, car de nombreux concours mettent en avant la motivation et le projet professionnel.
 - Pas d'approche transversale, mais des approches disciplinaires juxtaposées.
 - Faible attention portée aux compétences en TICE : apparemment pas de préparation au C2i.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Le suivi de l'insertion professionnelle et/ou des poursuites d'études des diplômés serait un élément essentiel au pilotage de la formation. L'ouverture sur le monde professionnel doit être encouragée (stages de découvertes, visites, accueil de professionnels extérieurs...).



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LI120001072

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Psychologie

Présentation de la mention

La mention Psychologie fait partie des mentions proposées par l'Université de Bourgogne dans le domaine des Sciences humaines et sociales. Les objectifs de cette formation sont de permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances à la fois théoriques et méthodologiques en psychologie, de maîtriser des méthodes et des outils additionnels, de développer des connaissances et des compétences préprofessionnelles et de s'ouvrir aux avancées de la recherche en psychologie, plus particulièrement dans le domaine des neurosciences. Chaque semestre de la licence est structuré en cinq unités d'enseignements (UE) de six crédits chacune : trois UE disciplinaires, une UE « méthodes et outils » et une UE complémentaire. A l'issue de la 2^{ème} année, les étudiants peuvent s'orienter vers la L3 mention Sciences de l'éducation de l'Université de Bourgogne ou vers deux licences professionnelles Formateur en milieu professionnel ou Agent de développement local. Le débouché principal de cette formation est la poursuite d'études en master de Psychologie. Néanmoins, la licence mention Psychologie permet également l'accès aux concours de catégorie A de la fonction publique, ainsi qu'aux emplois de conseiller référent Pôle Emploi ou de conseiller en emploi et insertion professionnelle.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	392
Nombre d'inscrits en L2	235
Nombre d'inscrits en L3	224
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	10 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	5 %
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	82 %
% de réussite en 5 ans	15 %
% de poursuite des études en master ou dans une école	65 %
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique de la licence mention Psychologie est porté par une équipe bien structurée qui met en avant la volonté de travailler dans la concertation et la transparence. La formation proposée est cohérente avec les



objectifs fixés : elle permet aux étudiants d'acquérir de manière progressive des connaissances théoriques et méthodologiques en psychologie, de développer des compétences additionnelles et de se préparer à l'entrée dans le monde professionnel. L'équipe pédagogique prend en compte le point de vue des étudiants dans l'élaboration de l'offre de formation. Elle est d'ailleurs fortement sensibilisée à l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et s'appuie en partie sur le Centre d'innovation pédagogique et d'évaluation (CIPE) de l'Université pour la réalisation de ces évaluations. Elle utilise les résultats de ces dernières pour adapter et améliorer au fur et à mesure le contenu de l'offre de formation. Sur l'ensemble de la licence, un effort est fait pour favoriser l'enseignement dirigé : le ratio travaux dirigés/cours magistraux est de 1h de TD pour 1h10 de CM. Les modalités de contrôle des connaissances sont diversifiées : on trouve à la fois des examens terminaux et des contrôles continus déclinés sous différentes formes (travail de groupe ou individuel, présentation orale ou écrite). Les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage s'ils le souhaitent, mais celui-ci, même s'il est encouragé, n'est pas obligatoire et ne permet pas d'obtenir des crédits supplémentaires.

L'équipe pédagogique est mobilisée sur les dispositifs d'aide à la réussite en 1^{ère} année : elle propose notamment une UE de méthodologie du travail universitaire, un tutorat spécifique en statistiques et un tutorat d'accompagnement obligatoire pour les étudiants repérés comme étant en difficulté. L'équipe est également engagée dans les procédures d'orientation active à destination des futurs étudiants (avis sur les dossiers, journée portes ouvertes, déplacement dans les lycées, participation à des forums). L'aide à l'élaboration du projet professionnel est prise en compte tout au long de la formation : plusieurs UE à caractère professionnalisant sont proposées afin de doter les étudiants des méthodes et des outils nécessaires à la construction de leur projet. La poursuite d'études constitue également une préoccupation de l'équipe pédagogique : deux UE de spécialisation en L3 sont destinées à préparer l'entrée en master 1. Quatre spécialisations sont possibles en master 1 à l'Université de Bourgogne : Psychologie sociale, Psychologie clinique, Psychologie du développement et Psychologie cognitive. On peut relever que 65 % des étudiants titulaires de la licence mention Psychologie poursuivent en master 1, très majoritairement en restant à l'Université de Bourgogne.

- Points forts :
 - Les dispositifs d'aide à la réussite semblent bien développés dans cette formation (différentes formes de tutorat, UE « Méthodologie du travail universitaire »).
 - L'aide à l'élaboration du projet professionnel tout au long de la licence.
 - L'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et la volonté d'utiliser les résultats de ces évaluations dans l'amélioration du contenu de l'offre de formation.
 - La structure et le fonctionnement dynamique de l'équipe pédagogique.
 - L'accompagnement dans la réorientation en L1 et les possibilités de passerelles à l'issue de la L2.
 - L'implication de l'équipe pédagogique dans les procédures d'orientation active.
- Points faibles :
 - Le manque d'enseignements d'ouverture dans la formation : l'UE d'ouverture, présente chaque semestre, propose un choix entre un enseignement d'une autre filière des Sciences humaines ou un enseignement de psychologie. Pour la majorité des étudiants, il ne s'agit donc pas réellement d'une ouverture vers d'autres domaines.
 - Le manque d'informations concernant la mobilité entrante : la mobilité sortante semble fonctionner, mais l'équipe pédagogique ne mentionne pas de mobilité entrante.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A



Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable que l'établissement mette en place un dispositif de suivi des étudiants de cette formation. Celui-ci permettrait une meilleure connaissance des caractéristiques des étudiants primo-entrants et de leur devenir tout au long ou à la sortie du cursus. De telles informations aideraient l'équipe de pilotage de la licence mention Psychologie à ajuster au mieux le contenu de leur offre de formation, en complétant les données issues des dispositifs d'évaluation déjà en place.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LI120001073

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Sociologie

Présentation de la mention

La mention Sociologie proposée par l'Université de Bourgogne est une formation récente, créée en 2000. Cependant, elle a évolué pour tenir compte des caractéristiques des primo-entrants. Cette licence est ainsi construite sur une logique de spécialisation progressive au cours de trois années avec l'acquisition des bases en L1, une diversification en L2 et une spécialisation en L3. A l'issue de la 2^{ème} année, les étudiants peuvent se réorienter vers la licence Pluridisciplinaire proposée par le département d'Histoire de l'Université de Bourgogne ou la L3 de Sciences de l'éducation. Ils ont également la possibilité d'intégrer deux licences professionnelles : Gestion des ressources humaines et Intervention sociale.

Le débouché principal de la licence de Sociologie est l'entrée en master : les masters de sociologie, de droit et d'économie de l'Université de Bourgogne, ainsi que les masters de sociologie de l'Université de Franche-Comté et les masters de démographie, de préparation aux métiers de l'enseignement et de la communication sont accessibles aux titulaires de la licence. Les débouchés professionnels de cette formation sont des professions proposées par des établissements publics ou semi-publics. Les métiers du travail social sont également accessibles après une formation complémentaire.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	180
Nombre d'inscrits en L2	100
Nombre d'inscrits en L3	50
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR*
% d'insertion professionnelle	NR

* Une dizaine d'étudiants intègre un master de l'Université de Bourgogne



Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les objectifs de la licence de Sociologie sont de permettre aux étudiants de maîtriser les principes, les méthodes et les outils de la sociologie et de la démographie, de les initier au travail pluridisciplinaire et de les préparer aux concours d'entrée dans les établissements de formation du travail social. Les contenus proposés dans cette formation sont en adéquation avec ces objectifs. On peut toutefois regretter un déséquilibre important entre les enseignements dirigés (ED/TD) et les cours magistraux (CM) en début de cursus : seulement 17 % d'ED/TD au 1^{er} semestre, 33 % au 2^{ème} et 23,5 % au 3^{ème}. Sur les trois derniers semestres de la licence, on compte entre 44 % et 61,4 % d'ED. Un rééquilibrage serait nécessaire. Les modalités de contrôle des connaissances choisies dans cette formation sont relativement variées puisqu'elles se composent à la fois de contrôles terminaux et de contrôles continus sous la forme d'exposés oraux ou de documents écrits. L'équipe pédagogique montre un réel investissement dans l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants. Elle a procédé, en partenariat avec le Centre d'innovation pédagogique et d'évaluation (CIPE) de l'Université de Bourgogne, à des évaluations des enseignements de la L1 et de la L3 dont elle a tenu compte pour élaborer les contenus de l'offre de formation. D'une manière générale, l'équipe pédagogique travaille en étroite collaboration avec les étudiants : des représentants étudiants participent aux réunions du département et contribuent à l'évaluation.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont particulièrement mis en avant dans cette formation. L'équipe pédagogique s'implique dans les procédures d'orientation active à destination des futurs étudiants et se préoccupe de l'information des étudiants tout au long du cursus (informations sur les réorientations, les débouchés et les poursuites d'études). Des mesures sont également prises pour aider les étudiants en difficulté, à travers des TD spécifiques de méthodologie du travail universitaire et un tutorat d'accompagnement. L'équipe pédagogique propose une analyse fine des problèmes posés par l'accompagnement des étudiants : malgré de nombreux efforts, le dispositif proposé ne parvient cependant pas à atteindre le public visé. L'équipe est, par ailleurs, sensible à la réorientation en L1 en raison du profil particulier des étudiants qui s'inscrivent dans cette formation : la majorité des primo-entrants n'a pas pour objectif d'atteindre le niveau licence. Le directeur des études les accompagne donc dans l'élaboration de leur projet de réorientation.

Il est difficile d'évoquer le devenir des étudiants de la licence mention Sociologie à la lecture du dossier : la proportion d'étudiants qui poursuivent en master après l'obtention de la licence n'est pas claire et on dispose de peu d'éléments pour apprécier l'insertion professionnelle. Pour expliquer cela, l'équipe pédagogique souligne le fait que cette formation n'est pas directement professionnalisante. C'est pourquoi elle accorde beaucoup d'importance à l'aide à l'entrée dans un autre cursus.

- Points forts :

- Des enseignements d'ouverture tout au long du cursus.
- Une réelle implication de l'équipe pédagogique dans les dispositifs d'aide à la réussite.
- La mise en place d'évaluations des enseignements et de la formation par les étudiants et la prise en compte des résultats dans l'amélioration de l'offre de formation.

- Points faibles :

- Déséquilibre CM/TD au profit des CM surtout en début de cursus, ce qui semble naturel au vu du faible taux d'encadrement de la licence mention Sociologie.
- Pas d'enseignement spécifique dédié au développement des compétences transversales.
- Pas d'utilisation des TICE.
- Pas de dispositifs de suivi de étudiants : on ne connaît donc pas le devenir des étudiants sortis du cursus sans diplôme ni d'ailleurs celui des diplômés (mis à part le tout petit nombre qui reste à l'Université de Bourgogne).



Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

L'équipe pédagogique de la licence de Sociologie est une « petite » équipe de six enseignants-chercheurs qui ne semble pas assez nombreuse pour mener à bien l'ensemble des tâches demandées par une telle offre de formation. Il serait donc souhaitable de renforcer cette équipe afin de lui permettre, notamment, de proposer davantage d'enseignements dirigés en première année. Il conviendrait également de mettre en place un dispositif de suivi des étudiants afin de mieux connaître leur devenir en termes de poursuite d'études et d'insertion professionnelle.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LI120001074

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Sciences de l'éducation

Présentation de la mention

La mention Sciences de l'éducation de l'Université de Bourgogne propose exclusivement une année de formation en L3. On peut y accéder soit directement pour les titulaires d'une L2 ou d'un diplôme d'Etat équivalent, soit à la suite d'une procédure d'examen (écrit plus dossier), pour les titulaire d'un BTS, DUT, DU ou DEUST ou pour les salariés ayant une expérience de plus de trois ans dans le secteur éducatif et social. Il est possible de la suivre soit en présence, soit à distance (depuis 1999) par le biais d'une plateforme interactive.

Cette formation, déjà ancienne et bien ancrée à l'Université de Bourgogne, a eu jusqu'ici une très forte attractivité, tant au niveau régional qu'au niveau international, comme l'atteste le nombre d'étudiants inscrits tant en présenciel qu'à distance. Pour des raisons circonstancielles, ses effectifs sont aujourd'hui moins importants qu'ils ne l'ont été par le passé.

L'équipe enseignante a fait le choix d'une très forte orientation théorique pour assurer une culture commune à des étudiants venus d'horizons multiples, ce qui explique la forte proportion de cours magistraux. Le contenu est pluridisciplinaire, avec des UE de sociologie, d'économie, de philosophie, et d'histoire de l'éducation. A quoi il faut ajouter un renforcement en anglais et une UE de méthodologie. Pour des raisons historiques, la dominante est clairement du côté de la sociologie et de l'économie de l'éducation.

Le diplôme permet d'intégrer le master de sciences de l'éducation pour un petit nombre des étudiants. Beaucoup d'autres se dirigent vers la préparation du concours de professeur d'école.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	SO
Nombre d'inscrits en L2	SO
Nombre d'inscrits en L3	276 (2009)
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	SO
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	100 %
% d'abandon en L1	SO
% de réussite en 3 ans	70 %
% de réussite en 5 ans	SO
% de poursuite des études en master ou dans une école	15 %- 40 %
% d'insertion professionnelle	NR



Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence de Sciences de l'éducation est une formation à dominante théorique. Plusieurs disciplines sont représentées, et tout particulièrement la sociologie et l'économie de l'éducation. Toutes sont bien articulées. Il s'ensuit une grande importance accordée aux cours magistraux, et un mode d'évaluation dominée par le contrôle terminal, sans que ce choix nuise toutefois à la réussite des étudiants (le taux de succès est de 70 %).

Globalement, elle attire deux publics bien distincts : l'un, surtout issu des licences « classiques » et se dirigeant vers les métiers de l'éducation ; l'autre, venant du monde professionnel et tourné vers le travail social, surtout soucieux de renforcer son cursus universitaire. L'équipe pédagogique, tout à fait consciente de ces différences, propose ainsi un parcours différencié avec une option « Education-Enseignement » et une autre : « Formation et travail social ». La différenciation des deux orientations est cependant modeste : elle ne concerne que 15 % des enseignements.

Une attention est portée aux compétences transversales (dans le cadre toutefois de cours magistraux), à travers une UE de méthodologie et une UE d'introduction au raisonnement scientifique. Le nombre d'heures que compte la formation (425 h sur deux semestres) aurait permis de proposer des séances de travaux dirigés. Un enseignement d'anglais est proposé, et les étudiants peuvent préparer et passer le C2i.

L'aide à l'élaboration du projet professionnel ne semble pas être une préoccupation de l'équipe pédagogique : il est étonnant de constater qu'aucune place n'est apparemment laissée à des intervenants professionnels dans les programmes, et qu'il n'est pas prévu d'UE spécifique de préparation aux carrières de l'enseignement. Un stage de 50 heures en établissement scolaire ou professionnel est théoriquement possible, mais le dossier ne donne pas de précisions sur les modalités d'évaluation. Après la formation, environ 40 % des diplômés se dirigent vers la mention de master Analyse des systèmes éducatifs proposée par l'établissement. Les poursuites d'études concernent également les masters de préparation aux métiers de l'enseignement, ou la préparation de concours (secteur social), sans que le dossier ne donne d'indications précises à ce sujet. Globalement, le suivi des diplômés est un des points faibles du dossier.

L'équipe pédagogique a une bonne connaissance de ses publics et ajuste des aspects importants de sa formation à cette connaissance. La gestion est collégiale, et des réunions mensuelles permettent une bonne réactivité.

- Points forts :

- Le choix clairement pluri-disciplinaire fait par l'équipe pédagogique avec une très forte insistance sur les contenus théoriques ainsi que sur une dominante liée à la sociologie et l'économie de l'éducation.
- Un vrai travail d'équipe et une équipe qui se donne les moyens de connaître et analyser les évolutions de ses publics, considérés dans ses origines et ses ambitions, et qui en tire des conséquences autant pédagogiques qu'organisationnelles.
- Un dispositif d'enseignement à distance mis en place depuis plus de dix ans et qui a un rayonnement international.
- La grande notoriété de cette licence, du fait entre autres de son lien à L'Institut de recherche sur l'éducation (IREDU).

- Points faibles :

- L'ouverture au monde professionnel fait défaut (intervenants, stages).
- Le taux de poursuite des études en master est encore faible, et en dehors de ceux qui se dirigent vers l'IUFM, on sait peu de choses des étudiants sortants.
- Manque d'enseignements d'ouverture, du fait de l'orientation pédagogique initiale.



Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

La formation est solide et révèle que le choix de proposer essentiellement des enseignements théoriques n'est pas porteur d'échec. Compte tenu du fait que, finalement, assez peu de diplômés passeront le concours de recrutement des professeurs des écoles ou le CAPES (on peut d'ailleurs regretter que le dossier n'indique rien de précis à ce propos), un meilleur équilibre devrait être trouvé entre formation théorique de qualité et dimension professionnalisante des études. Le dispositif d'enseignement à distance, déjà ancien et ayant fait ses preuves, devrait être soutenu et renforcé.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LI120001076

Domaine : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Mention : Education et motricité

Présentation de la mention

La mention Education et motricité de l'Université de Bourgogne s'inscrit dans le contexte global de l'enseignement des Sciences et techniques de activités physiques et sportives (STAPS) dispensé au sein des Unités de Formation et de Recherche (UFR). Quatre filières qui correspondent à des objectifs et des débouchés particuliers, bien identifiés, sont enseignées à l'UFR-STAPS de l'Université de Bourgogne en co-habilitation avec l'UFR-STAPS de l'Université de Franche-Comté (Besançon) :

- Education et motricité,
- Management du sport,
- Activités physiques adaptées et santé,
- Entraînement sportif.

La mention Education et motricité (EM), proposée à la fois à Dijon et au Creusot, vise à former des enseignants des activités physiques, sportives et artistiques (APSA) en milieux scolaires et péri-scolaires. Outre une connaissance des activités physiques et sportives, les enseignements, multiples, couvrent notamment les sciences humaines et les sciences de la vie, afin d'apporter les éléments nécessaires à la construction de l'intervention en éducation physique et sportive (EPS). La préparation à la vie professionnelle est largement envisagée, avec des stages dans les différents milieux d'interventions possibles.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1 (tronc commun Dijon / Besançon)	236 / 240
Nombre d'inscrits en L2 (tronc commun Dijon / Besançon)	157 / 142
Nombre d'inscrits en L3 (Dijon / Besançon)	64 / 33
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans (au total sans distinction Dijon / Besançon)	48,4 % / 76 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Il s'agit d'une demande de renouvellement d'un diplôme existant dans les deux universités.

La cohérence des enseignements et leur adéquation aux objectifs déclarés sont bonnes. La charge de travail des étudiants est bien équilibrée au niveau de chaque semestre au cours des trois années. Les trois premiers semestres communs aux différentes spécialités, ainsi que certaines unités d'enseignement du quatrième semestre, permettent une spécialisation progressive des étudiants. Cette organisation facilite également les changements d'orientation en cours de cursus.

L'enseignement et l'utilisation de l'informatique occupent une bonne place dans le projet, qui, en revanche, ne tient pas compte de l'acquisition de compétences transversales.

Les étudiants à statuts particuliers sont pris en charge en fonction de leur spécificité.

Les modalités du contrôle des connaissances, qui semblent faire une place importante au contrôle terminal, sont imprécises. Il en est de même du système de compensation. L'évaluation des enseignements et de la formation sont envisagées, mais il est difficile de comprendre le fonctionnement exact dans l'une et l'autre université.

Si l'aide à la réussite des étudiants semble une préoccupation des enseignants, les dispositifs annoncés semblent encore à préciser. Le dossier contient une énumération de moyens, notamment dans le cadre du plan réussite licence, sans aucune autre précision.

L'organisation de la formation, avec un tronc commun de trois semestres, est un facteur favorable pour les choix d'orientation avec une facilité pour les étudiants de modifier leur choix de spécialité au cours de leur cursus.

La préparation à la professionnalisation occupe une place importante dans l'organisation pédagogique : préparation du projet, stages, etc. Cependant, il n'existe pas de données statistiques, ou au moins de tendance, sur les résultats de cette action. De même, la participation du monde professionnel dans les enseignements n'est pas précisée. La préparation aux carrières de l'enseignement est largement envisagée au cours de la formation, cependant, la prise en compte des nouvelles dispositions sur la formation des enseignants du second degré (masterisation) n'apparaît pas évidente dans le dossier.

L'encouragement à la mobilité, notamment internationale, ne semble pas vraiment pris en compte.

La liste des intervenants universitaires figure dans le dossier, certaines responsabilités sont précisées, mais cela reste insuffisant en termes de fonctionnement en véritable équipe pédagogique. L'accompagnement des étudiants semblant une préoccupation réelle des enseignants, des précisions sur les dispositifs mis en place seraient intéressantes.

Les caractéristiques précises de la population étudiante ainsi que des données concernant son suivi ne sont pas fournies. Si elles existent, elles ne semblent pas être prises en compte pour le pilotage de cette formation.

Le principe de l'auto-évaluation et sa mise en place pour cette formation n'apparaissent pas dans le dossier.

Au total le dossier, bien présenté, manque de précisions, voire totalement d'informations sur de nombreux points. Le document intitulé « auto-évaluation » contient en fait de nombreuses données qui devraient figurer dans le dossier. L'auto-évaluation du projet lui-même n'existe pas.

Dans cette formation co-habilitée, la place de chaque université n'est pas précisée. Enfin, il existe une trop grande « proximité » entre les dossiers des différentes spécialités envisagées qui rend difficile - hormis les contenus en rapport avec les aspects professionnels - la distinction de l'originalité de chacune. Ceci est valable tant pour les dossiers portés par l'Université de Dijon que pour ceux présentés par l'Université de Besançon.

- Points forts :

- Adaptation des contenus aux objectifs de formation.
- Progressivité de l'orientation et possibilité de changement de spécialité.
- Prise en compte de la professionnalisation.



- Points faibles :
 - Dossier imprécis sur de nombreux aspects et totalement insuffisant pour ce qui concerne les données chiffrées/statistiques.
 - Trop grande similitude entre les dossiers des différentes spécialités.
 - Fonctionnement de la co-habilitation imprécis, avec, notamment, le fonctionnement de l'équipe pédagogique qui n'est pas envisagé.
 - Dispositif d'auto-évaluation peu efficace.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

De nombreux points seraient à préciser. Ainsi, il serait souhaitable de s'appuyer sur de réels constats objectifs pour ce qui concerne notamment la connaissance des étudiants, la réussite, le devenir professionnel...

La lisibilité de l'originalité de chacune des spécialités serait largement améliorée avec la construction de dossiers eux-mêmes originaux. A part quelques modifications, les dossiers sont, pour l'essentiel, communs.

La place de chaque université devrait être indiquée.

Enfin, le dispositif d'auto-évaluation devrait être fonctionnel dans chaque université



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LI120001078

Domaine : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Mention : Management du sport

Présentation de la mention

La mention Management du sport de l'Université de Bourgogne s'inscrit dans le contexte global de l'enseignement des Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) dispensé au sein des Unités de Formation et de Recherche (UFR). Quatre filières qui correspondent à des objectifs et des débouchés particuliers, bien identifiés, sont enseignées à l'UFR-STAPS de l'Université de Bourgogne en co-habilitation avec l'UFR-STAPS de l'Université de Franche-Comté (Besançon) :

- Education et motricité,
- Management du sport,
- Activités physiques adaptées et santé,
- Entraînement sportif.

La mention Management du sport (EM) vise à former des cadres et gestionnaires de structures sportives des secteurs privés ou publics.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1 (tronc commun Dijon / Besançon)	NR / 242
Nombre d'inscrits en L2 (tronc commun Dijon / Besançon)	NR / 141
Nombre d'inscrits en L3 (Dijon / Besançon)	NR / 21
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans (au total sans distinction Dijon / Besançon)	NR / 52 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Il s'agit d'une demande de renouvellement d'un diplôme existant dans les deux universités. Ce renouvellement tient compte d'une part de la co-habilitation avec l'Université de Besançon et, d'autre part de l'évolution du monde sportif.

La cohérence des enseignements et leur adéquation aux objectifs déclarés sont bonnes. A partir du quatrième semestre, les matières académiques, comme les activités physiques et sportives, sont bien en rapport avec la spécificité de cette mention.

L'utilisation de l'outil informatique est développée et adaptée à la spécificité de la mention. En revanche, le projet ne tient pas compte de l'acquisition de compétences transversales.

Les étudiants à statuts particuliers sont pris en charge en fonction de leur spécificité.

Les modalités du contrôle des connaissances, qui semblent faire une place importante au contrôle terminal, sont imprécises. Il en est de même du système de compensation. L'évaluation des enseignements et de la formation sont envisagées, mais il est difficile de comprendre le fonctionnement exact dans l'une et l'autre université.

Si l'aide à la réussite des étudiants semble une préoccupation des enseignants, les dispositifs annoncés semblent encore à préciser. Le dossier contient une énumération de moyens, notamment dans le cadre du plan réussite licence, sans aucune autre précision.

Cependant, malgré l'organisation des trois premiers semestres communs aux différentes spécialités, qui permettent une spécialisation progressive des étudiants, les changements d'orientation en cours de cursus sont annoncés comme plus difficiles pour cette mention.

La préparation à la professionnalisation occupe une place importante dans l'organisation pédagogique : préparation du projet, stages... Les données statistiques sur les résultats de cette action restent parcellaires.

La participation du monde professionnel apparaît comme une donnée importante (nombre d'intervenants), qui reste cependant à préciser.

Les enseignements sont cohérents avec la poursuite en master, notamment le master Développement scientifique, commercial et territorial du sport et des loisirs (SLDT).

L'encouragement à la mobilité, notamment internationale, ne semble pas vraiment pris en compte.

La liste des intervenants universitaires et professionnels figure dans le dossier. Certaines responsabilités sont précisées (notamment sur Besançon), mais cela reste insuffisant en termes de fonctionnement en véritable équipe pédagogique. L'accompagnement des étudiants semblant une préoccupation réelle des enseignants, des précisions sur les dispositifs mis en place seraient intéressantes.

Les caractéristiques précises de la population étudiante ainsi que des données concernant son suivi ne sont pas fournies. Si elles existent, elles ne semblent pas être prises en compte pour le pilotage de cette formation.

Le principe de l'auto-évaluation et sa mise en place pour cette formation n'apparaissent pas dans le dossier.

Au total le dossier, bien présenté, manque de certaines précisions. Le document intitulé « auto-évaluation » contient en fait de nombreuses données qui devraient figurer dans le dossier principal. L'auto-évaluation du projet lui-même n'existe pas.

Dans cette formation co-habillée, la place de chaque université n'est pas précisée. Enfin, malgré la spécificité soulignée de cette mention, il existe une trop grande « proximité » entre les dossiers des différentes spécialités. Ceci est valable tant pour les dossiers portés par l'Université de Dijon que pour ceux présentés par l'Université de Besançon



- Points forts :
 - Une très bonne adaptation des contenus aux objectifs de formation.
 - Une forte prise en compte de la professionnalisation.
- Points faibles :
 - Une trop grande similitude entre les dossiers des différentes spécialités.
 - Un fonctionnement de la co-habilitation imprécis, avec, notamment, le fonctionnement de l'équipe pédagogique qui n'est pas envisagé.
 - Un dispositif d'auto-évaluation peu efficient.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Pour de nombreux points non renseignés en l'état, le dossier serait à préciser.

La lisibilité du document serait largement améliorée avec la construction d'un dossier réellement original. A part quelques modifications, les dossiers des mentions du domaine STAPS sont, pour l'essentiel, communs.

La place de chaque université devrait être indiquée.

Le dispositif d'auto-évaluation devrait être fonctionnel dans chaque université.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LI120001079

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Chimie

Présentation de la mention

La licence mention Chimie de l'Université de Bourgogne est une formation qui ne s'individualise complètement qu'en L3 : en L1 et L2, les étudiants sont inscrits dans les parcours Physique-Chimie de la licence Sciences, technologies, santé ou Chimie-Biochimie de la licence Sciences de la vie, de la Terre et de l'environnement. Les étudiants titulaires d'un DUT ou d'un BTS ou issus d'une classe préparatoire aux grandes écoles peuvent également être accueillis en L3 sous certaines conditions.

Les objectifs de la formation sont l'acquisition des bases essentielles et fondamentales en chimie afin que les diplômés puissent poursuivre leurs études en master recherche (Chimie moléculaire et procédés propres, Chimie des matériaux, ou Enseignement), professionnels (Contrôle et analyse chimiques, Qualité-Environnement et Sécurité dans l'industrie et les services) ou en écoles d'ingénieurs, et d'acquérir les compétences d'un scientifique préparant à une large gamme de métiers dans les secteurs des sciences chimiques.

En L3, trois options, dont les enseignements représentent 10 % du volume horaire, sont proposées : Physico-Chimie des matériaux, Chimie moléculaire et structurale, Contrôle et analyse chimiques.

Des compétences additionnelles (apprentissage des langues, informatique et internet), et transversales (capacités de synthèse à l'écrit et à l'oral, travail en groupe) dans le cadre de projets de groupe, une culture générale via des enseignements optionnels (histoire des sciences, astrophysique ou sport) font partie de la formation.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1 (en moyenne sur les 3 dernières années)	260
Nombre d'inscrits en L2 (en moyenne sur les 3 dernières années)	185
Nombre d'inscrits en L3 (en moyenne sur les 3 dernières années)	40
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	8 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	20%
% d'abandon en L1	13 % à 30 %
% de réussite en 3 ans	66 %*
% de réussite en 5 ans	80 %*
% de poursuite des études en master ou dans une école	90 à 100 %
% d'insertion professionnelle	NR

* pour toutes les mentions de licence de l'Université (pas seulement pour la mention Chimie).

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'analyse du dossier, clairement rédigé et renseigné, révèle le sérieux de la formation dont les objectifs sont cohérents avec la poursuite d'études en master du domaine Sciences, technologies, santé.

Le contenu des enseignements est détaillé et pertinent quels que soient les parcours. L'équilibre entre les cours magistraux, les travaux dirigés et les travaux pratiques, et l'équilibre entre les 6 semestres de la formation sont respectés. Le contrôle des connaissances est clairement énoncé et se découpe en contrôle continu et examen final, à l'oral ou à l'écrit, de façon équilibrée.

Le principe de l'orientation active est judicieusement mis en place : tous les dossiers des futurs étudiants en L1 sont analysés, afin de prévenir l'étudiant des difficultés potentielles qu'il pourrait rencontrer. Le bilan de l'orientation active est fourni et justifie la démarche.

En L1-L2, le plan de réussite en licence met un enseignant référent à la disposition des étudiants pour leur apporter une aide personnalisée, et prévoit des enseignements de remise à niveau en petits groupes et des enseignements intégrés (cours magistraux et travaux dirigés) au premier semestre et un enseignement de préparation à la vie professionnelle. Toutefois, l'impact de ces mesures sur le taux de réussite n'est pas quantifié.

Lors de la semaine « Université Autrement » qui a lieu au cours du L2, des séminaires et rencontres avec des professionnels sont organisés. L'étudiant est alors informé des choix qu'il doit faire pour sa poursuite d'études et des métiers envisageables.

L'insertion professionnelle à l'issue du L3 n'est pas explicitée, mais cet état de fait est cohérent avec l'objectif de poursuite d'études en master ou en école d'ingénieurs. Ces masters sont clairement identifiés dans l'offre de formation de l'Université de Bourgogne : masters recherche en Chimie moléculaire et procédés propres, en Chimie des matériaux, ou professionnalisant en Contrôle et analyse chimiques, en Qualité-Environnement et Sécurité dans l'industrie et les services, ou master Enseignement (notamment pour ce dernier, suite à des enseignements de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement en L1-L2).

Le taux de réussite en L3 Chimie est de 70 % en moyenne, et 95 % des diplômés du L3 valident leur master. L'information sur l'insertion professionnelle n'est pas indiquée à l'issue du master.

Les étudiants non diplômés se réorientent en licence professionnelle, ou entrent dans le monde du travail sur un emploi pas nécessairement en liaison avec les études suivies (commerce, armée, police par exemple).

L'équipe pédagogique est diversifiée en liaison avec la variété des enseignements scientifiques dispensés. Elle est constituée de 23 enseignants-chercheurs, chimistes pour l'essentiel, issus des laboratoires de l'Université de Bourgogne, auxquels s'ajoutent des professionnels qui interviennent dans le cadre de conférences. Le taux d'encadrement en L3 est d'environ un enseignant pour deux étudiants. Un correspondant pour le L1 et un correspondant pour le L2 assurent la communication avec le responsable du L3. Cependant, la politique de pilotage n'est pas décrite, ce qui est regrettable : un stage en L3 serait très profitable.

Des modalités de contrôle des connaissances particulières sont adaptées pour un public contraint.

Les enseignements sont évalués par les étudiants, mais il n'est pas précisé ce qu'il advient des résultats de ces enquêtes en termes d'amélioration de la formation.

- Points forts :

- Bon taux de réussite en L3.
- Souplesse des parcours favorisant les passerelles.
- Ouverture sur les masters de l'Université de Bourgogne et les écoles d'ingénieurs.
- Apprentissage des langues.
- Utilisation des Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) en bonne voie.
- Mise en place de l'orientation active en L1.



- Points faibles :
 - Peu d'informations sur les années L1 et L2.
 - Pas de stage en L3.
 - Pas de précisions sur le devenir et l'insertion professionnelle des étudiants diplômés à Bac+5.
 - Pas d'informations sur l'impact du suivi de la population étudiante.
 - Pas d'informations sur la certification en C2i.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Le choix qu'a fait l'établissement d'une orientation très progressive entre la L1 et la L3 est bien justifié et probablement profitable, mais il ne justifie pas que le dossier ne détaille pratiquement que la L3, qui apparaît artificiellement déconnectée des deux premières années. Il y a, par exemple, très peu de données sur la formation des étudiants qui ont préparé leur L1/L2 dans le cadre de la mention Sciences de la vie et qui intègrent la L3 Chimie.

Les informations qui concernent les années L1 et L2 sont globalement très parcellaires : taux de réussite par sessions, par parcours, les taux d'abandons, origine des bacheliers, etc.

Autre critique sur la forme du dossier : on note que les pourcentages de réussite en 3 ans et 5 ans sont donnés pour l'ensemble des licences de l'Université : les taux de réussite de chaque mention seraient informatifs.

On peut souligner que les règles de compensation du référentiel de l'Université de Bourgogne sont peut-être trop favorables : un seuil en-dessous duquel la compensation entre unités d'enseignement et entre semestres ne serait pas valide pourrait être proposé (cette remarque peut être faite pour toutes les mentions du domaine).

Il serait souhaitable d'inclure un stage de 2 à 3 semaines en L3.

Des dispositifs d'aide à la réussite (orientation active, enseignant référent, enseignements de remise à niveau) ont été mis en place, mais il aurait été utile qu'ils soient décrits de manière plus approfondie ; leur efficacité devrait idéalement être mesurée (cette remarque est également commune à l'ensemble des mentions du domaine).

Les modules de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement en L1-L2 mériteraient d'être mieux décrits. Enfin, la politique de mobilité internationale pourrait être davantage développée.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LI120001080

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Informatique

Présentation de la mention

La mention Informatique de l'Université de Bourgogne est organisée sur trois années d'études. Elle présente une structure pyramidale avec des unités d'enseignement (UE) communes à plusieurs mentions du domaine Sciences, technologies, santé.

En première année, des enseignements de base dans les disciplines scientifiques, informatique, mathématiques, électronique et physique permettent une spécialisation progressive ainsi qu'une réorientation possible dès le deuxième semestre vers les mentions Mathématiques ou Sciences pour l'ingénieur (SPI). Les principaux enseignements concernent cependant l'informatique et les mathématiques.

Dès la deuxième année, l'étudiant doit choisir entre deux parcours : Mathématiques-Informatique ou Informatique-Electronique. Le premier, généraliste et plus théorique, est la voie d'accès aux masters recherche et aux écoles d'ingénieurs ; le second, plus technologique et professionnalisant, permet d'accéder à des licences professionnelles, d'intégrer une licence SPI-Electronique ou d'accéder plus directement à la vie professionnelle dans la plupart des métiers de l'informatique.

La troisième année ne comporte plus qu'un parcours Informatique qui, outre les enseignements modernes de l'informatique (systèmes et réseaux, technologie du web, modélisation orientée objet, programmation logique et fonctionnelle, langages formels...) offre une relative spécialisation en image (synthèse d'images et image pour le multimédia) afin de faciliter l'intégration au master recherche Informatique, instrumentation de l'image et imagerie médicale de l'Université. Les diplômés peuvent intégrer d'autres masters à finalité professionnelle proposés à l'Université.

Tout au long de la formation, l'enseignement de l'anglais est obligatoire et un soin particulier est apporté pour que l'étudiant acquière des compétences additionnelles indispensables dans tous les secteurs de la vie professionnelle.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	260
Nombre d'inscrits en L2	182
Nombre d'inscrits en L3 (<i>moyenne sur les 3 dernières années</i>)	77
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	8 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	34 %
% d'abandon en L1	27 %
% de réussite en 3 ans * <i>taux moyen de toutes les licences de l'université</i> ** <i>taux moyen sur les 3 dernières années dans l'UFR Sciences et Techniques</i>	66 % * 53 % **
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	>95 %
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'analyse du dossier permet de reconnaître une formation très sérieuse et cohérente avec les objectifs affichés, à savoir favoriser la poursuite d'études en master Informatique de l'établissement ou d'autres universités, ou en école d'ingénieurs, et permettre l'accès à une profession de technicien ou ingénieur en informatique dès l'obtention du diplôme. Le contenu des UE ainsi que leurs objectifs sont bien détaillés ; l'articulation entre les semestres, les différents portails, parcours et passerelles possibles sont clairement présentés.

Plusieurs mesures sont mises en place dans le cadre du Plan « Réussite en Licence ». L'étudiant a la possibilité de contacter son enseignant référent qui peut le guider dans ses choix de parcours ou de réorientation. Des cours intégrés, par petits groupes, qui limitent les cours magistraux et favorisent l'insertion des nouveaux étudiants, sont prévus pour les étudiants titulaires d'un DUT (Diplôme Universitaire de Technologie), d'un BTS (Brevet de Technicien Supérieur) ou pour des étudiants en difficulté. Ces cours intégrés dépendent du budget alloué, mais il n'est pas dit si ces cours intégrés ont déjà été expérimentés dans la licence, ou s'ils concernent le projet 2012-2016. En cours d'année, des interrogations orales par petits groupes sont proposées aux étudiants qui rencontrent des difficultés.

Tout au long du cursus, l'étudiant est informé des choix qui s'offrent à lui pour sa poursuite d'études. Des informations sur les parcours sont données régulièrement ; en L2, une semaine appelée « L'Université autrement » est réservée à la découverte des activités de recherche des enseignants ainsi qu'à l'intervention de professionnels présentant les différents métiers de l'informatique.

L'information sur les entrants est fournie d'une part par la mise en place de l'orientation active, menée conjointement par les commissions d'admission de la licence Informatique et de la licence professionnelle Systèmes informatiques et logiciels (LPSIL), d'autre part par la constatation que l'effectif de L3 comprend une large part d'étudiants titulaires du DUT Informatique et gestion de Dijon. Il est regrettable qu'il n'y ait aucune information sur le devenir des étudiants, notamment en sortie de L2, ainsi qu'aucune indication sur les taux d'échec en L1.

La logique de la progression d'un semestre à l'autre, suivant les différents parcours de L1-L2, est particulièrement bien mise en évidence dans le dossier, ce qui prouve que l'équipe pédagogique a une bonne connaissance des compétences de la population qu'elle accueille en troisième année. Les taux de réussite en L3, 65 % en 2007-2008 et 71 % en 2008-2009, sont tout à fait encourageants.

Pour une licence d'Informatique, il paraît surprenant qu'aucun projet informatique ne soit clairement indiqué dans les différentes UE. Un seul a été évoqué, mais ne paraît pas obligatoire dans une UE de S6. Ces projets figurent peut-être dans les modalités de contrôle des UE de programmation, mais ce n'est pas indiqué.



- Points forts :
 - Anglais obligatoire chaque année, avec anglais de spécialité en S6.
 - Prise en compte des compétences transversales.
 - Fiche RNCP très bien renseignée.
 - L'articulation avec les autres mentions de licence du domaine ainsi que les différents parcours offerts en L1-L2 sont clairement précisés.
 - Bonne préparation aux différents masters de l'Université.
 - Orientation active en L1 et commission d'admission en L3 commune avec celle de la licence professionnelle LPSIL.
 - Semaine « Université autrement ».
- Points faibles :
 - Pas de projet obligatoire indiqué en L3.
 - Peu de détails sur la composition, la structure et le fonctionnement de l'équipe pédagogique.
 - Pas d'informations sur la certification C2i.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Les améliorations recommandées concernent principalement les points faibles énoncés plus haut.

Il serait intéressant de préciser les liens existants avec les professionnels de la région, ceux qui viennent notamment présenter leurs métiers lors de la semaine « L'Université autrement », ceux qui seraient susceptibles de proposer des stages aux étudiants, voire un emploi dès l'obtention de la licence. Ce point est particulièrement important pour cette formation à caractère technologique et potentiellement professionnalisant.

De façon générale, il semble que les informations récoltées par l'Observatoire de l'Étudiant n'ont pas été transmises avec assez de précision aux porteurs de mention. Ainsi, le taux de réussite en 3 ans, donné dans toutes les mentions de licence examinées, est un taux moyen sur toutes les licences de l'Université, alors qu'il n'est que de 48 % pour l'UFR de Sciences et Techniques en 2009 et de 53 % sur les 3 dernières années.

Le tableau de l'Université sur le Suivi des objectifs du contrat 2007-2011 indique que, depuis 2009, 100 % des formations sont dotées d'outils de suivi d'insertion, il est d'autant plus étonnant de constater que les données ne sont pas fournies dans le dossier.

L'annexe L1-L2 des différents parcours des mentions de l'UFR Sciences et Techniques paraît insuffisante pour positionner ces mentions dans l'offre de formation de l'Université ; peut-être pourrait-elle être étoffée et introduite en préambule à toutes les mentions. Cela éviterait, notamment, de retrouver les mêmes informations dissoutes dans les documents principaux des mentions et parfois des paragraphes entiers recopiés avec les mêmes erreurs. Les porteurs de mention du domaine ont utilisé cette annexe de façons très différentes, certains la commentant pour les parcours de leur mention, d'autres l'ignorant presque en se concentrant sur la troisième année.

Les mentions examinées avancent toutes une UE de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement. Il serait intéressant d'en connaître le nombre d'étudiants concernés ainsi que le contenu.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LI120001081

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Mathématiques

Présentation de la mention

La mention propose une solide formation initiale en mathématiques. Elle est fondée sur une structure pyramidale qui comporte des unités d'enseignement (UE) communes à plusieurs mentions du domaine Sciences, technologies, santé. Différents parcours, avec des enseignements de base dans les disciplines mathématiques, informatique et physique, offrent une culture scientifique conduisant à une spécialisation progressive. Ce n'est qu'en troisième année (L3) que le choix d'un parcours purement « mathématique » doit être fait.

Les enseignements fondamentaux de L3 concernent l'algèbre, l'analyse, la géométrie, le calcul intégral, le calcul différentiel et topologique. Plusieurs options permettent alors à l'étudiant de s'orienter vers un master, en particulier vers l'une des trois spécialités de la mention Mathématiques et applications de l'Université de Bourgogne-Dijon (Mathématiques approfondies, Mathématiques pour l'informatique graphique et les statistiques ou Métiers de l'enseignement pour les mathématiques) ; les métiers basés sur l'ingénierie mathématique ou ceux de la diffusion et de la vulgarisation du savoir scientifique sont également des débouchés.

Ces enseignements disciplinaires sont complétés tout au long du cursus par l'apprentissage de l'anglais scientifique, par une forte pratique de l'informatique ainsi que par des enseignements d'ouverture optionnels.

Un soin particulier est apporté pour que l'étudiant acquière des compétences additionnelles indispensables à une insertion professionnelle (capacités de synthèse, maîtrise de techniques écrites et orales, travail en équipe, mise en œuvre de projets..).

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1 (moyenne sur 3 ans)	231
Nombre d'inscrits en L2 (moyenne sur 3 ans)	184
Nombre d'inscrits en L3 (moyenne sur 3 ans)	53
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	8 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	6 %
% d'abandon en L1	27 %
% de réussite en 3 ans (taux moyen licences de l'université / licences de l'UFR Sciences et techniques)	66 % / 53 %
% de réussite en 5 ans	65 %
% de poursuite des études en master ou dans une école	90 %
% d'insertion professionnelle	NR



Bilan de l'évaluation

● Appréciation globale :

Malgré un dossier très succinct, les informations disponibles montrent que le projet pédagogique est cohérent. En L1-L2, un soin particulier a été apporté pour que le programme soit bien adapté aux connaissances des étudiants de classes terminales scientifiques. La spécialisation et l'orientation sont progressives. En L3, les programmes ont été remaniés afin d'assurer une meilleure articulation avec les programmes pluridisciplinaires des deux années précédentes.

L'objectif principal affiché de préparer les étudiants aux trois spécialités du master Mathématiques et applications proposé par l'établissement, ou à d'autres masters, est atteint par le choix des options proposées en S6. De plus, bien que les contenus des UE ne soient pas fournis, leurs intitulés suffisent à comprendre que le spectre généraliste des enseignements dispensés garantit un bagage conséquent pour des secteurs d'activités requérant des applications mathématiques.

L'orientation active, effective pour tous les candidats lycéens depuis 2008-2009, est analysée, *a posteriori*, dans un tableau qui fournit les taux de réussite en fonction des avis émis après la procédure d'orientation.

Des dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place dans le cadre du « Plan Réussite en Licence ». L'étudiant a la possibilité de contacter son enseignant référent qui peut le guider dans ses choix de parcours ou de réorientation. Des cours intégrés, par petits groupes, sont prévus en première année (à condition cependant que le budget le permette). En cours d'année, des interrogations orales par petits groupes sont proposées aux étudiants qui rencontrent des difficultés.

Le dossier présenté ne permet pas de comprendre si les mesures du « Plan Réussite en Licence » se poursuivent en troisième année.

Le taux de réussite en L3, de 55 % en 2008 puis 61 % en 2009, paraît un peu faible. En revanche, 90 % des diplômés poursuivent en master de mathématiques, notamment dans celui de Dijon qui propose trois spécialités et 95 % l'obtiennent en deux ans.

Les étudiants ont accès à une information suffisante au long de leur cursus. En début de L3, une réunion d'information sert à exposer les choix que devront faire les étudiants pour leurs UE de S6.

● Points forts :

- Articulation avec les autres mentions de licence du domaine ainsi que les différents parcours offerts en L1-L2.
- Projet obligatoire en S6 basé sur des méthodes de calcul formel ou numérique.
- Préparation aux masters de l'Université.
- Prise en compte des compétences transversales et additionnelles, notamment lors du projet, de l'enseignement de l'anglais et du C2i obligatoires.

● Points faibles :

- Le contenu du dossier et la qualité de sa rédaction sont très perfectibles.
- Le contenu des UE n'est pas fourni.
- Le choix des options donnant l'accès aux diverses spécialités de master n'est pas donné.
- La composition de l'équipe pédagogique ainsi que son fonctionnement sont imprécis.
- On ne sait pas si les projets sont effectués dans un laboratoire de recherche, dans une entreprise ou uniquement avec les enseignants de L3.
- Le dossier n'indique pas l'utilisation qui est faite des TICE autre que l'accès aux logiciels mathématiques.



Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Presque tous les points exposés ici sont communs à d'autres mentions de l'UFR Sciences et Techniques.

L'ENT mis en place par l'Université est peu mis en valeur dans les dossiers du domaine Sciences, technologies santé, il serait intéressant de savoir quelle est l'utilisation courante de cet espace.

Il semble que les informations récoltées par l'Observatoire de l'Étudiant n'ont pas été transmises avec précision aux porteurs de mention. Ainsi, le taux de réussite en trois ans donné dans toutes les mentions de licence, est un taux moyen sur toutes les licences de l'Université, il n'est que de 48 % pour l'UFR de Sciences en 2009 et de 53 % sur les trois dernières années.

Le tableau fourni par l'Université sur le suivi des objectifs du contrat 2007-2011 indique que, depuis 2009, 100 % des formations sont dotées d'outils de suivi d'insertion. Il est regrettable que les informations existantes ne soient pas détaillées dans les dossiers.

L'annexe L1-L2 des différents parcours des mentions de l'UFR Sciences et Techniques paraît insuffisante pour positionner ces mentions dans l'offre de formation de l'Université ; peut-être pourrait-elle être étoffée et introduite en préambule à toutes les mentions. Cela éviterait, notamment, à l'examineur de retrouver les mêmes informations dissoutes dans les documents principaux des mentions et parfois des paragraphes entiers recopiés avec les mêmes erreurs. Les porteurs de mention ont utilisé cette annexe de façon très différente, certains la commentant pour les parcours de leur mention, d'autres l'ignorant presque en se concentrant sur la troisième année.

Les mentions examinées avancent toutes une UE de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement. Il aurait été utile d'en connaître le contenu, ou le nombre d'étudiants concernés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LI120001082

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Physique

Présentation de la mention

La mention Physique offre une formation en trois ans (du L1 au L3), adossée aux laboratoires de recherche en physique locaux. Les objectifs de la formation sont l'acquisition d'une formation généraliste en physique et physique-chimie permettant la poursuite d'études en master (en physique, ou à l'interface de la physique/chimie, ou "enseignement") ou en écoles d'ingénieurs, et d'acquérir les compétences d'un scientifique préparant à une large gamme de métiers (cadre dans l'industrie, métiers de la recherche industrielle ou fondamentale, enseignant, ingénieur).

Quatre parcours généralistes sont offerts en L1 et L2, avec un début de spécialisation au 4ème semestre, pour une orientation en L3 vers les parcours P (Physique) ou PC (Physique-Chimie) de la mention Physique. La mutualisation des enseignements du 5ème semestre facilite la réorientation de P vers PC et réciproquement, au 6ème et dernier semestre de la licence.

Les étudiants titulaires d'un DUT ou issus d'une classe préparatoire aux grandes écoles peuvent être accueillis en L3.

En plus des enseignements disciplinaires, des compétences additionnelles (apprentissage des langues, en informatique et internet), transversales (capacités de synthèse à l'écrit et à l'oral, travail en groupe, travaux d'étude et de recherche obligatoires), et une culture générale (grâce à des enseignements optionnels : histoire des sciences, astrophysique, etc.) sont transmises.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1 (en moyenne sur les 3 dernières années)	260
Nombre d'inscrits en L2 (en moyenne sur les 3 dernières années)	185
Nombre d'inscrits en L3 (en moyenne sur les 3 dernières années)	30
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	8 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	20 %
% d'abandon en L1	13 % à 30 %
% de réussite en 3 ans	66 %
% de réussite en 5 ans	80 %
% de poursuite des études en master ou dans une école	90 % à 100 %
% d'insertion professionnelle	NR

NB : le nombre moyen d'inscrits en L3 est le nombre d'inscrits dans le L3 de la mention analysée, alors que le taux de réussite en 3 et 5 ans est donné pour toutes les mentions de licence de l'Université, pas seulement pour la mention analysée. Les L1 et L2 sont communs à plusieurs mentions.



Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'analyse du dossier, rédigé et renseigné de façon assez complète, révèle le sérieux de la formation dont les objectifs sont cohérents avec la poursuite d'études en master du domaine Sciences, technologies, santé.

Le contenu des enseignements du L1 au L3, quels que soient les parcours, est détaillé et pertinent. L'équilibre entre les cours magistraux, les travaux dirigés et les travaux pratiques, et l'équilibre entre les six semestres de la formation sont respectés. Le contrôle des connaissances est clairement énoncé et se compose d'une combinaison équilibrée de contrôles continus et d'examens finaux, à l'oral ou à l'écrit.

Le principe de l'orientation active est judicieusement mis place : tous les dossiers des futurs étudiants en L1 sont analysés, afin de prévenir l'étudiant des difficultés potentielles qu'il pourrait rencontrer. Le bilan de l'orientation active est fourni et justifie la démarche. En L1-L2, le PREL (Plan de réussite en licence) met un enseignant référent à la disposition des étudiants pour leur apporter une aide personnalisée, et prévoit des enseignements de remise à niveau en petits groupes et des enseignements intégrés (cours magistraux et travaux dirigés) au premier semestre et un enseignement de préparation à la vie professionnelle. Toutefois, l'impact de ces mesures sur le taux de réussite n'est pas quantifié. L'étudiant est informé en L2 des choix pour sa poursuite d'études et de métiers lors de la semaine « Université Autrement », au cours de laquelle sont organisés séminaires et rencontres avec des professionnels.

L'insertion professionnelle à l'issue du L3 Physique n'est pas explicitée, mais cela est cohérent avec l'objectif principal qui est la poursuite d'études. Les masters que peuvent intégrer les diplômés sont clairement identifiés dans l'offre de formation de l'université de Bourgogne : masters en physique, à l'interface physique-chimie, master enseignement (notamment pour ce dernier, grâce à des enseignements de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement en L1-L2). La poursuite d'études en écoles d'ingénieurs est beaucoup moins bien documentée, et semble ne concerner que quelques étudiants. Beaucoup des écoles d'ingénieurs recrutant essentiellement à Bac+2, il aurait été intéressant de connaître les écoles qui accueillent les diplômés de la licence, afin que les étudiants intéressés connaissent assez précisément les possibilités de poursuites d'études hors masters.

Le taux de réussite en L3 est en moyenne de 80 %. Quelques années après l'obtention du diplôme de licence, plus de la moitié de la promotion de L3 est titulaire d'un master, plus de 1/4 a réussi un concours. L'information sur l'insertion professionnelle n'est pas indiquée. De même, on peut regretter que l'information sur le devenir des étudiants non diplômés du L2 et du L3 ne soit pas fournie.

L'équipe pédagogique du L1-L2 est diversifiée en liaison avec la variété des enseignements scientifiques dispensés.

L'équipe pédagogique du L3 est constituée de 30 enseignants-chercheurs, physiciens et chimistes pour l'essentiel, issus des laboratoires de l'Université de Bourgogne, auxquels s'ajoutent des intervenants professionnels dans le cadre de conférences. Le taux d'encadrement en L3 est assez élevé (environ 1 enseignant pour 1 étudiant). Un correspondant pour le L1 et un correspondant pour le L2 assurent la communication avec les responsables des 2 parcours (P et PC) du L3. Le responsable du parcours P est le responsable du L3 et du diplôme. Cependant, la notion d'équipe et la politique de pilotage ne sont pas décrites.

Une commission de la pédagogie donne son avis sur la Validation des Acquis de l'Expérience et valide des modalités de contrôle des connaissances particulières adaptées à un public contraint.

Les enseignements sont évalués par les étudiants et les résultats d'enquête sont pris en compte en termes d'amélioration de la transmission de l'information du site web et en termes de création d'UE.

Même si cela n'est pas spécifique à la mention Physique, les règles de compensation et l'absence de note éliminatoire à une UE semblent trop favorables.

- Points forts :

- Bons taux de réussite en L3 et dans les masters de physique accessibles.
- Ouverture sur les masters de l'Université de Bourgogne et des écoles d'ingénieurs.
- Stage de 2 semaines dans un laboratoire, dans le cadre des Travaux d'Etude et de Recherche.
- Prise en compte de l'évaluation des enseignements.



- Points faibles :
 - Pas de précisions sur le devenir et l'insertion professionnelle des étudiants diplômés à Bac+5.
 - Pas d'informations sur l'impact du suivi de la population étudiante.
 - Fonctionnement imprécis de l'équipe pédagogique.
 - Pas d'informations sur la certification C2i.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Concernant les règles de compensation du référentiel de l'Université de Bourgogne, probablement trop favorables : un seuil en-dessous duquel la compensation entre unités d'enseignement et entre semestres ne serait pas valide pourrait être proposé.

Remarque commune à l'ensemble des mentions de licence du domaine STS : des dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place (orientation active, enseignant référent, enseignements de remise à niveau), mais ne sont toutefois pas complètement quantifiés en termes d'efficacité. Un bilan chiffré des dispositifs d'aide à la réussite pourrait être fourni. L'aide à la réussite en licence mériterait d'être décrite de façon plus approfondie et d'être déclinée selon les différents parcours conduisant à un L3 précis.

Il serait utile que les données sur l'insertion professionnelle (après poursuites d'études) soient données, du moins dans leurs grandes lignes. Il est regrettable que l'information sur le devenir des étudiants non diplômés du L2 et du L3 ne soit pas fournie.

Le pilotage de la formation souffre peut-être de l'absence du concept d'équipe pédagogique. Une simple liste des enseignants-chercheurs intervenants ne remplace pas la description d'une politique de pilotage qui irait du L1 au L3.

De façon générale, le dossier est trop ciblé sur le L3 : les L1-L2 communs aux différentes mentions du domaine sont insuffisamment détaillés. Par exemple, les taux de réussite selon les sessions, par parcours de L1 et L2, les taux d'abandons par parcours de L1 et L2, l'origine des bacheliers à l'entrée en L1, etc. ne sont pas donnés. Les pourcentages de réussite en 3 ans et 5 ans, donnés pour l'ensemble des licences de l'Université, sont peu informatifs.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LI120001084

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Sciences pour l'ingénieur

Présentation de la mention

La licence SPI est une formation en trois ans, du L1 au L3, de l'Université de Bourgogne - Dijon et de l'Université de Franche-Comté. Elle est le résultat d'une refonte entre une licence de Mécanique et une licence d'Electronique/Signal/Image. Cette formation répond (après poursuites d'études en master ou école d'ingénieurs) aux besoins des entreprises régionales, notamment en mécanique. Les étudiants titulaires d'un DUT ou d'un BTS ou issus d'une classe préparatoire aux grandes écoles peuvent être accueillis en L3, et représentent une forte proportion de la population.

Les trois parcours conseillés du premier semestre (S1) conduisent à deux parcours pour les semestres 2 à 4 et à deux parcours de L3 : Mécanique (PM) et Electronique (PE), qui se retrouvent dans les deux universités, de façon interchangeable.

Les objectifs de la formation sont, pour PM, de donner aux étudiants l'ensemble des connaissances nécessaires à la compréhension et à la résolution des problèmes de mécanique posés sur des milieux déformables, et pour PE de donner une formation technique et technologique approfondie dans tous les domaines liés à l'acquisition, au traitement du signal et de l'image et à la transmission de l'information.

Les diplômés du L3 peuvent poursuivre leurs études en écoles d'ingénieurs ou en master Enseignement ; les diplômés de PM poursuivent en majorité en master à dominante mécanique (non précisés) de l'Université de Franche-Comté et les diplômés du PE poursuivent dans l'ensemble en master Sciences et technologie de l'Information et de la communication, à l'Université de Bourgogne.

Des compétences additionnelles (apprentissage des langues, en informatique et internet), des compétences transversales (capacités de synthèse à l'écrit et à l'oral, travail en groupe, notamment pour PE) dans le cadre de projets de groupe, une culture générale via des enseignements optionnels (tels l'histoire des sciences, l'astrophysique) sont transmises.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1 (en moyenne sur les 3 dernières années)	260
Nombre d'inscrits en L2 (en moyenne sur les 3 dernières années)	185
Nombre d'inscrits en L3 (en moyenne sur les 3 dernières années)	37
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	8 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	20 %
% d'abandon en L1	13 à 30 %
% de réussite en 3 ans	66 %
% de réussite en 5 ans	80 %
% de poursuite des études en master ou dans une école	90 à 100%
% d'insertion professionnelle	NR

NB : le nombre moyen d'inscrits en L3 est le nombre d'inscrits dans le L3 de la mention analysée, alors que le taux de réussite en 3 et 5 ans est donné pour toutes les mentions de licence de l'Université, pas seulement pour la mention analysée. D'autre part, Les L1 et L2 sont communs à plusieurs mentions.

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier manque très nettement de cohérence et d'une relecture attentive : rédigé en parallèle par les deux responsables des deux parcours, Electronique et Mécanique, il souffre de nombreuses redondances et d'un défaut d'organisation manifeste, qui en rendent la lecture, et donc l'évaluation, délicates.

Néanmoins, la formation semble sérieuse, et décrit des objectifs cohérents avec la poursuite d'études en master du domaine Sciences, technologies, santé, de l'Université de Bourgogne et de l'Université de Franche-Comté.

Le contenu des enseignements est détaillé et pertinent. Toutefois, n'est décrite que l'organisation des semestres de L1-L2 conduisant au parcours Electronique. L'équilibre entre les cours magistraux, les travaux dirigés et les travaux pratiques, et l'équilibre entre les 6 semestres de la formation sont globalement respectés. Le contrôle des connaissances est énoncé (plus ou moins clairement) et se découpe en contrôle continu et examen final, à l'oral ou à l'écrit, de façon équilibrée. On peut regretter l'absence de stage obligatoire et évalué, en L3, dans une mention Sciences pour l'ingénieur.

Le principe de l'orientation active est judicieusement mis place : tous les dossiers des futurs étudiants en L1 sont analysés, afin de prévenir l'étudiant des difficultés potentielles qu'il pourrait rencontrer. Le bilan de l'orientation active est fourni et justifie la démarche.

En L1-L2, le plan de réussite en licence met un enseignant référent à la disposition des étudiants pour leur apporter une aide personnalisée, et prévoit des enseignements de remise à niveau en petits groupes et des enseignements intégrés (cours magistraux et travaux dirigés) au premier semestre et un enseignement de préparation à la vie professionnelle. Toutefois, l'impact de ces mesures sur le taux de réussite n'est pas quantifié.

L'étudiant est informé en L2 des choix pour sa poursuite d'études et de métiers lors de la semaine « Université Autrement », au cours de laquelle sont organisés séminaires et rencontres avec des professionnels.

L'insertion professionnelle, directement à l'issue du L3, semble inexistante, mais cet état de fait est cohérent avec l'objectif de poursuite d'études en masters ou en écoles d'ingénieurs. Les masters sont identifiés dans l'offre de formation de l'Université de Bourgogne (Sciences et technologie de l'information et de la communication), mais pas pour l'Université de Franche-Comté qui accueille pourtant les diplômés du parcours Mécanique.

Le taux de réussite en L3 parcours Electronique est de 70 % en moyenne, et fluctue de 38 à 82 % selon les promotions pour la L3 parcours Mécanique ; 100 % des diplômés de la L3 intègrent un master ou une école d'ingénieurs. L'information sur le taux de réussite et sur l'insertion professionnelle n'est pas indiquée à l'issue du



master. On peut mentionner un taux moyen de réussite au concours du Capet de Technologie supérieur à 82 % (taux national moyen de 50 %).

L'information sur le devenir des étudiants non diplômés de L2 et de L3 ne précise pas le taux d'échec qui reste faible cependant ; les étudiants se réorientent en licence professionnelle (20 %) sans préciser laquelle, ou redoublent (80 %).

L'équipe pédagogique du L1-L2 est diversifiée en liaison avec la variété des enseignements scientifiques dispensés.

L'équipe pédagogique du L3 est constituée de 12 enseignants pour le parcours Electronique, et de 15 enseignants pour le parcours Mécanique. Le taux d'encadrement en Electronique est d'environ un enseignant pour deux étudiants, et en Mécanique d'un enseignant pour un étudiant. Un correspondant pour la L1 et un correspondant pour la L2 assurent la communication avec les deux responsables des deux parcours du L3. Cependant, la notion d'équipe et la politique de pilotage ne sont pas décrites.

Des modalités de contrôle des connaissances particulières sont adaptées pour un public contraint.

Les enseignements sont évalués par les étudiants et les résultats d'enquête sont pris en compte par les responsables de parcours : création d'un nouveau module au S5, remplacement de module, mise en place d'un site web, mise en place d'une démarche « qualité pédagogie ».

- Points forts :
 - Bons taux de réussite en L3 parcours Electronique.
 - Souplesse des parcours favorisant les passerelles.
 - Ouverture sur les masters de l'Université de Bourgogne et de Franche-Comté, et sur les écoles d'ingénieurs.
 - Utilisation des Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) : cours en visioconférence.
 - Mise en place de l'orientation active en L1.
 - Prise en compte de l'évaluation des enseignements.

- Points faibles :
 - Pas de stage obligatoire évalué en L3.
 - Pas de précisions sur le taux de réussite, le devenir et l'insertion professionnelle des étudiants diplômés à Bac+5.
 - Pas d'informations sur l'impact du suivi de la population étudiante.
 - Pas d'informations sur la certification en C2i du parcours Electronique.
 - Manque de synthèse et de coordination du dossier.
 - Absence d'Annexe descriptive au diplôme pour le parcours Mécanique.
 - Fiche RNCP incomplète pour la Mécanique (compétences et capacités).
 - Masters à dominante mécanique de l'Université d'accueil de Franche-Comté non identifiés.
 - Parcours de L1-L2 pour la Mécanique insuffisamment décrits.
 - Taux de réussite du parcours Mécanique très fluctuant.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement

Un dossier plus complet, notamment pour le parcours Mécanique, aurait été utile à l'évaluation approfondie de cette mention.

Il serait souhaitable d'inclure une liste des masters du domaine de la mécanique de l'Université de Franche-Comté.

On peut souligner que les règles de compensation du référentiel de l'Université de Bourgogne sont peut-être trop favorables : un seuil, en-dessous duquel la compensation entre unités d'enseignement et entre semestres ne serait pas valide, pourrait être proposé (remarque commune à l'ensemble des mentions de licence du domaine).

Il serait souhaitable d'inclure un stage de 2 à 3 semaines dans les deux parcours de L3.

Le pilotage de la formation souffre peut-être de l'absence du concept d'équipe pédagogique. On peut regretter que ne soit fournie qu'une liste des enseignants-chercheurs intervenants, sans que soit décrite une politique de pilotage du L1 au L3 de façon plus approfondie.

De façon générale, on remarque, dans l'ensemble des mentions de licence du domaine, que le dossier est trop ciblé sur le L3, les L1-L2 « communs » à plusieurs mentions restant insuffisamment détaillés. La présentation générale pourrait être étoffée et mieux positionner l'offre de formation dans un contexte régional et national ; pourraient aussi être indiqués les taux de réussite selon les sessions, par parcours de L1 et L2, les taux d'abandons par parcours de L1 et L2, l'origine des bacheliers à l'entrée en L1, par parcours. On note que les pourcentages de réussite en 3 ans et 5 ans sont donnés pour l'ensemble des licences de l'Université : les taux de réussite par L3 pourraient aussi apparaître, de façon plus utile. Les modules de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement en L1-L2 mériteraient d'être décrits. Enfin, la politique de mobilité internationale pourrait être davantage développée, et un bilan chiffré des dispositifs d'aide à la réussite pourrait être utile.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LI120001085

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Biologie

Présentation de la mention

La licence mention Biologie de l'Université de Bourgogne est une formation en trois ans qui vise l'acquisition des bases fondamentales de la biologie et des compétences transversales indispensables pour intégrer un master professionnalisant ou recherche, aussi bien à l'Université de Bourgogne (18 spécialités accessibles) que dans une autre université. Selon le parcours choisi, cette formation permet également une préparation aux carrières de l'enseignement, ou un accès facilité aux écoles d'ingénieurs (parcours Préparation au concours B (PCB) en L2).

Le premier semestre de la L1, entièrement commun, comporte des enseignements fondamentaux de biologie, géosciences, chimie, biologie végétale et écologie. Les étudiants commencent leur pré-orientation au second semestre en choisissant le parcours SV (Sciences de la vie) ou STE (Sciences de la Terre et de l'environnement). En L2, les six parcours proposés (Biochimie-Biologie moléculaire, Biologie cellulaire-Physiologie, PCB, Biologie des organismes, Biologie générales-Sciences de la Terre et de l'Univers, STE) sont en partie mutualisés, ce qui facilite les réorientations internes. L'objectif des quatre parcours de la L3 est d'apporter une spécialisation progressive aux étudiants en fonction du projet professionnel qu'ils auront élaboré, suite aux stages et aux enseignements professionnalisants et avec l'aide de l'équipe pédagogique. Plusieurs passerelles permettent également aux étudiants d'accéder aux L3 de neuf autres mentions de licence dont six licences professionnelles. Enfin, un dispositif original, le « Contrat de soutien pédagogique », permet aux étudiants en difficulté d'échelonner leur formation de L1-L2 sur 3 ans.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	~400
Nombre d'inscrits en L2	~320
Nombre d'inscrits en L3	~225
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	8 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	0-23 %*
% d'abandon en L1	20-25 %
% de réussite en 3 ans	79 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	73 % [†]
% d'insertion professionnelle	NR

* selon les parcours

† à l'université de Bourgogne

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est en adéquation avec les objectifs annoncés. Les trois années de licence amènent l'étudiant à acquérir de solides connaissances disciplinaires, bien que probablement au détriment de la progressivité, car les parcours se distinguent dès le semestre 2. Toutefois, cette pré-orientation rapide est compensée par les nombreuses possibilités de réorientation entre les six parcours de L2.

L'équipe pédagogique a apporté un soin particulier à l'accompagnement des étudiants comme le montrent les nombreuses actions envers les lycéens (orientations active, JPO, forum) et les informations apportées aux étudiants lors de leur cursus. Par ailleurs, leur intégration à l'université est renforcée par la présence d'un enseignement de méthodologie universitaire dès la rentrée. D'autre part, des moyens humains, techniques et pédagogiques peuvent être déployés afin de permettre aux étudiants présentant des contraintes particulières de suivre la licence de Biologie. L'un des points les plus remarquables est la mise en place du « Contrat de soutien pédagogique », qui permet aux étudiants en difficulté, dès l'issue du S1, d'étaler leurs deux premières années sur trois ans. Ce dispositif mériterait d'être mis en valeur au sein de la mention.

Certaines compétences additionnelles telles que la préparation au C2i et l'anglais (qui est enseigné chaque année) viennent renforcer les enseignements disciplinaires, même si on peut regretter que des certifications (TOEIC, CLES) ne soient pas proposées et que l'usage des TICE ne soit pas plus développé alors que certains outils sont disponibles (PLUBEL). De même, les compétences transversales qui sont présentes au sein des UE devraient être mises en valeur, ce qui faciliterait leur prise en compte par l'équipe pédagogique.

L'équipe pédagogique, composée d'enseignants-chercheurs appartenant à plusieurs sections du CNU, est intégrée au sein d'un nouveau département « Enseignement Licence ». Cette structure devrait améliorer le pilotage de la mention, notamment en ce qui concerne la prise en compte nécessaire des évaluations des étudiants et de leur suivi par l'Observatoire de l'étudiant (ce service, qui existe à l'UB, est essentiel au pilotage, mais n'est pas cité dans le dossier).

Malgré le manque d'informations chiffrées, l'insertion professionnelle des étudiants est facilitée par la structure de la mention qui inclue des enseignements dédiés au projet professionnel ainsi que plusieurs stages (laboratoire, préprofessionnalisation) qui restent, de manière regrettable, peu lisibles dans la maquette. L'existence de passerelles et d'une UE dédiée autorise la mobilité vers les nombreuses L3 généralistes ou licences professionnelles locales. Toutefois, la majorité des étudiants poursuivent leurs études dans l'une des nombreuses spécialités des masters proposés par l'établissement.

Le dossier de la mention Biologie est dans l'ensemble correctement construit, bien que certaines informations ne soient pas présentes. Un effort de présentation aurait été souhaitable, notamment en ce qui concerne le plan général, les données chiffrées et la structure de la maquette. Visiblement, l'autoévaluation n'a pas été réalisée par l'établissement, mais probablement par le porteur, elle n'a donc pas pu jouer son rôle dans l'amélioration du projet.

- Points forts :

- L'accompagnement des étudiants et l'aide à la réussite, notamment via le Contrat de soutien pédagogique, l'orientation active, le TD de Méthodologie du travail universitaire, les informations à destination des lycéens et des étudiants, les possibilités de stages, le projet professionnel développé, la mobilité internationale.
- Les nombreux débouchés en master et les passerelles variées, notamment vers les licences professionnelles.
- Le fonctionnement de l'équipe pédagogique intégrée dans le département « Enseignement Licence ».



- Points faibles :
 - Le manque de lisibilité de l'offre de formation (deux parcours en L1, six en L2, quatre en L3).
 - La pré-orientation rapide dès la L2 (voire le second semestre de la L1).
 - Le suivi statistique des étudiants : insertion professionnelle après la licence et le master, devenir des non diplômés.
 - Le pilotage de la mention ne prend pas suffisamment en compte le suivi des étudiants ainsi que les compétences transversales (qui ne sont pas mises en valeur).
 - L'utilisation encore limitée des ressources informatiques.
 - Le rôle de l'équipe pédagogique qui n'est pas clairement précisé.
 - Le manque de valorisation de la mention auprès des acteurs extérieurs.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

La licence de Biologie de l'Université de Bourgogne est une formation de bon niveau, dont plusieurs points pourraient cependant être sensiblement améliorés :

- Il serait souhaitable de se saisir de l'Observatoire de l'étudiant afin *i)* d'améliorer le suivi des étudiants pendant et après la licence et le master et *ii)* de prendre en compte les données pour améliorer le pilotage de la mention.
- La pré-orientation sous forme de parcours dès le second semestre semble prématurée. Une L1 entièrement commune permettrait aux étudiants d'affiner leur projet professionnel.
- Il convient de favoriser l'utilisation des TICE au sein de la licence et de développer les certifications en langues (CLES, TOEIC).
- L'autoévaluation est un outil d'amélioration des formations qui doit être piloté par l'établissement et réalisé par des personnes extérieures à la mention (ce qui n'est probablement pas le cas ici).
- Le Contrat de soutien pédagogique est un dispositif innovant que l'établissement se doit de soutenir et de valoriser à juste titre.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LI120001086

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Sciences de la Terre et de l'environnement

Présentation de la mention

La mention Sciences de la Terre et de l'environnement de l'Université de Bourgogne - Dijon est la seule formation de ce type dans la région ; elle est adossée à deux laboratoires de recherche reconnus. Elle propose l'acquisition des bases fondamentales et des compétences transversales indispensables pour intégrer un master professionnalisant ou recherche, aussi bien à l'Université de Bourgogne (cinq spécialités accessibles) que dans une autre université. Selon les options choisies, cette formation permet également une préparation aux carrières de l'enseignement primaire, secondaire ou supérieur.

La mention n'existe, en tant que telle, qu'en L3, puisqu'en L1 et L2, les étudiants sont inscrits dans le parcours Sciences de la Terre et de l'environnement (STE) de la mention Sciences de la vie. Le premier semestre de la L1, complètement commun, comporte des enseignements fondamentaux de biologie, géosciences, chimie, biologie végétale et écologie. Les étudiants se pré-orientent au second semestre en choisissant le parcours STE. En L2, les enseignements du parcours STE sont en partie mutualisés avec ceux du parcours Sciences de la vie, ce qui facilite les réorientations internes. En L3, l'objectif est d'apporter une spécialisation aux étudiants en fonction du projet professionnel qu'ils auront élaboré suite aux stages et aux enseignements professionnalisants, et avec l'aide de l'équipe pédagogique. Une passerelle permet également aux étudiants de se réorienter vers le parcours Biologie générale et sciences de Terre et de l'Univers (BGSTU) de la licence de Biologie. Enfin, un dispositif original, le Contrat de soutien pédagogique, permet aux étudiants en difficulté d'échelonner leur formation de L1-L2 sur 3 ans.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	49-77
Nombre d'inscrits en L2	33-53
Nombre d'inscrits en L3	32-42
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	50 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	95 %
% d'insertion professionnelle	NR.



Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention Sciences de la Terre et de l'environnement (STE) ne s'individualise qu'en L3, après une L1/L2 présentée comme « tronc commun », alors qu'il existe en réalité des parcours (parmi lesquels le parcours STE) durant ces deux premières années. Le dossier est quelque peu difficile à évaluer, car tout en étant restreinte à une 3ème année, la formation est présentée comme une licence classique en trois ans. D'ailleurs, les informations font sans cesse référence au parcours STE de la mention Biologie (d'où proviennent 90 % des étudiants). C'est donc finalement l'architecture générale qui est discutable : compte tenu des différences entre sciences de la vie et sciences de la Terre, et des laboratoires présents localement, la justification d'une mention STE est évidente, mais l'articulation avec les formations en sciences de la vie est peu claire et mériterait d'être revue.

Hormis ces remarques, la formation est en adéquation avec les objectifs annoncés. Les trois années de licence amènent l'étudiant à acquérir de solides connaissances disciplinaires, probablement, cependant, au détriment de la progressivité, car le parcours STE se distingue dès le semestre 2. Toutefois, cette pré-orientation rapide est compensée par les possibilités de réorientation entre les parcours de L2 Biologie.

L'équipe pédagogique a apporté un soin particulier à l'accompagnement des étudiants comme le montrent les nombreuses actions envers les lycéens (orientations active, JPO, forum) et les informations apportées aux étudiants lors de leur cursus. Par ailleurs, leur intégration à l'université est renforcée par la présence d'un enseignement de méthodologie universitaire dès la rentrée. D'autre part, des moyens humains, techniques et pédagogiques peuvent être déployés afin de permettre aux étudiants présentant des contraintes particulières de suivre la licence STE. L'un des points les plus remarquables est la mise en place du « Contrat de soutien pédagogique » qui permet aux étudiants en difficulté, dès l'issue du S1, de valider leurs deux premières années en trois ans. Ce dispositif mériterait d'être mis en valeur au sein de la mention.

Certaines compétences additionnelles telles que le C2i et l'anglais (qui est enseigné chaque année) viennent renforcer les enseignements disciplinaires. On peut toutefois regretter que les certifications correspondantes ne soient pas proposées (TOEIC, CLES) et que l'usage des TICE ne soit pas plus développé alors que certains outils sont disponibles (PLUBEL). De même, les compétences transversales qui sont présentes au sein des UE devraient être mises en valeur, ce qui faciliterait leur prise en compte par l'équipe pédagogique. Cette équipe, composée d'enseignants-chercheurs de disciplines variées, est intégrée au sein d'un nouveau département « Enseignement Licence ». Cette structure pourrait améliorer le pilotage de la mention, notamment en ce qui concerne la prise en compte nécessaire des évaluations des étudiants et de leur suivi par l'Observatoire de l'étudiant (ce service, qui existe à l'UB, est essentiel au pilotage, mais n'est pas cité dans le dossier).

Malgré le manque d'informations chiffrées, l'insertion professionnelle des étudiants est facilitée par la structure de la mention qui inclut des enseignements dédiés au projet professionnel ainsi que plusieurs stages (laboratoire, préprofessionnalisation), qui restent cependant peu lisibles dans le dossier. L'existence d'une passerelle autorise la mobilité vers le parcours Biologie générale, sciences de la Terre et de l'Univers (BGSTU) de la L3 Biologie. La majorité des étudiants poursuivent leurs études dans l'une des nombreuses spécialités des masters locaux.

Il semble que l'autoévaluation n'ait pas été réalisée par l'établissement, mais par le porteur ; elle n'a donc probablement pas pu jouer son rôle dans l'amélioration de la mention.

- Points forts :

- L'accompagnement des étudiants et l'aide à la réussite, notamment via le « Contrat de soutien pédagogique », l'orientation active, les TD de méthodologie du travail universitaire, les informations à destination des lycéens et des étudiants, les possibilités de stages, le projet professionnel développé, la mobilité internationale.
- Les débouchés en masters.
- Le fonctionnement de l'équipe pédagogique intégrée dans le département « Enseignement Licence ».
- La mise en avant des compétences transversales.



- Points faibles :
 - La confusion dans le dossier entre la L3 STE et le parcours STE de la licence de Biologie.
 - Le suivi statistique des étudiants : insertion professionnelle après la licence et le master, devenir des non diplômés.
 - Le pilotage de la mention, qui ne prend pas suffisamment en compte le suivi des étudiants ainsi que les compétences transversales (qui ne sont pas mises en valeur).
 - L'utilisation des ressources informatiques et des TICE limitée.
 - La pré-orientation rapide dès la L2 (voire le S2).

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

La licence STE est une bonne formation disciplinaire dont les points suivants, communs à la licence de Biologie, pourraient faire l'objet d'une amélioration :

- Il serait souhaitable de se saisir de l'Observatoire de l'étudiant afin i) d'améliorer le suivi des étudiants pendant et après la licence et le master et ii) de prendre en compte les données pour améliorer le pilotage de la mention.
- La préorientation sous forme de parcours dès le second semestre semble prématurée. Une L1 entièrement commune permettrait aux étudiants d'affiner leur projet professionnel.
- Il convient de favoriser l'utilisation des TICE au sein de la licence et de développer les certifications en langues (CLES, TOEIC).
- Le Contrat de soutien pédagogique est un dispositif innovant que l'établissement se doit de soutenir et de valoriser à juste titre.

En ce qui concerne l'établissement d'une manière générale, la procédure d'autoévaluation devrait être reconsidérée afin qu'elle soit réalisée par des personnes extérieures à la mention (ce qui n'est probablement pas le cas ici). Cela devrait permettre d'améliorer les formations.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LI120001087

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Sciences de la vigne

Présentation de la mention

La licence Sciences de la vigne de l'Université de Bourgogne est une formation unique en France qui existe depuis 1953 et dont le contexte économique local justifie pleinement l'existence. Les enseignants-chercheurs qui composent l'équipe pédagogique sont pour la plupart issus de l'Institut Universitaire de la Vigne et du Vin (IUVV). L'objectif de cette licence est d'offrir une forte spécialisation dans le domaine vini-viticole de par l'enseignement des bases fondamentales et des compétences nécessaires. Elle possède la particularité d'être réduite à une seule 3^{ème} année qui a été remaniée récemment. L'intégration des étudiants, issus en majorité de BTS/DUT, mais également de L2 Biologie, est facilitée par des enseignements de remise à niveau intégrés dans la formation. Les diplômés se destinent généralement à intégrer le Diplôme National d'Œnologie (DNO) ou le master professionnel Vigne, vin, terroir. L'insertion professionnelle est renforcée par le stage long et les intervenants extérieurs.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	SO
Nombre d'inscrits en L2	SO
Nombre d'inscrits en L3	47
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	SO
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	70 %
% d'abandon en L1	SO
% de réussite en 3 ans	87-94 %
% de réussite en 5 ans	SO
% de poursuite des études en master ou dans une école	80-90%
% d'insertion professionnelle	4-7 % (L3)

Bilan de l'évaluation

• Appréciation globale :

La licence Sciences de la vigne propose une formation spécialisée en un an qui est en adéquation avec les objectifs annoncés : poursuites d'études puis insertion professionnelle. En effet, cette formation intègre environ 70 % de ses diplômés en DNO et 30 % dans un master (notamment la spécialité Vigne, vin, terroir du master professionnel ETEC). Cette réussite est en partie basée sur l'intégration réussie des étudiants de BTS/DUT (70 % des effectifs) grâce à des enseignements de mise à niveau judicieusement répartis dans la maquette. De plus, l'ancienneté de la



formation, le réseau d'intervenants extérieurs ainsi que le contexte local, sont des atouts qui permettent de valoriser la formation auprès des lycéens et des partenaires extérieurs, mais également de proposer des stages à l'étranger. On regrette qu'aucune information, autre que théorique, ne soit donnée quant à la réussite des diplômés qui poursuivent leurs études en master, et aux types de postes occupés par la suite.

De par la nature de cette licence, on peut supposer que le projet professionnel de ces étudiants est déjà avancé. Malgré tout, on peut regretter qu'aucun enseignement dédié ne lui soit consacré, ceci afin de le définir plus clairement. Cet aspect est toutefois compensé par le stage expérimental obligatoire d'au moins deux mois proposé au semestre 6, qui est un réel atout pour l'intégration professionnelle des étudiants. Par ailleurs, les enseignements transversaux et additionnels d'anglais, de recherche bibliographique et de conduite de projet viennent compléter le dispositif d'insertion et de poursuite d'études. Consciente de son retard dans l'utilisation des TICE, pourtant disponibles à l'Université de Bourgogne-Dijon, l'équipe pédagogique affiche la volonté d'en répandre l'usage au sein de la formation ; un enseignant-chercheur s'est d'ailleurs formé récemment à leur utilisation. D'autre part, on peut regretter l'absence d'enseignements d'ouverture qui pourraient être proposés en option.

L'équipe pédagogique multi-section est composée d'une quinzaine d'enseignants-chercheurs dont plusieurs travaillent à l'IUVV, mais son rôle et ses fonctions ne sont pas précisés. Cette équipe cherche à améliorer le pilotage de la licence et les enseignements comme le montre la prise en compte *i)* des caractéristiques de la population étudiante et *ii)* des évaluations des enseignements par les étudiants. Toutefois, l'équipe ne semble pas utiliser les services de l'Observatoire de l'étudiant (ODE) pour suivre à plus long terme le devenir et l'insertion professionnelle des étudiants. D'autre part, le porteur de projet est intégré dans la commission de pédagogie du nouveau département Enseignement de Licence ce qui permet de coordonner les interactions et les passerelles avec la licence de Biologie locale.

Le dossier pourrait gagner en clarté en proposant quelques schémas et représentations graphiques supplémentaires. Le document est particulièrement succinct et plusieurs informations ne sont pas fournies (contenu des UE, statistiques étudiants...), ce qui nuit à l'appréciation générale de la licence. A l'instar d'autres formations de l'Université de Bourgogne, l'autoévaluation n'a pas été réalisée par l'établissement, mais probablement par le porteur, elle n'a donc pas pu jouer son rôle dans l'amélioration de la mention.

- Points forts :
 - Le taux de poursuites d'études en DNO et masters.
 - Les contacts importants avec la filière vini-viticole.
 - Les possibilités de stages et de mobilité internationale.
 - L'adaptation des enseignements pour l'accueil des étudiants en reprise d'études ainsi que les enseignements de mise à niveau pour les étudiants issus de BTS/DUT.
 - La prise en compte de l'évaluation de la formation par les étudiants.

- Points faibles :
 - L'utilisation limitée des TICE.
 - Les compétences transversales qui ne sont pas mises en valeur ni évaluées.
 - Le manque de suivi et de connaissance du devenir des étudiants après le DNO ou le master.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

La licence Sciences de la vigne de l'Université de Bourgogne - Dijon est une formation de qualité, dont l'existence est pleinement justifiée. Les enseignements des bases fondamentales et des compétences nécessaires sont



adaptées à l'objectif qui est d'offrir une forte spécialisation dans le domaine vini-viticole. Les diplômés se destinent généralement à intégrer le Diplôme National d'Œnologie (DNO) ou le master professionnel Vigne, vin, terroir.

Quelques aspects mineurs pourraient faire l'objet d'une amélioration :

- Encourager l'utilisation des TICE.
- Développer le suivi des étudiants pendant et après leurs études (intégration professionnelle).
- Bien identifier les compétences transversales afin de les mettre en valeur.
- Proposer des enseignements d'ouverture.
- Clarifier la place de la licence vis-à-vis de l'offre de formation et des UFR du domaine STS (à l'aide d'un simple schéma, par exemple).
- L'autoévaluation est un outil d'amélioration des formations qui doit être piloté par l'établissement et réalisé par des personnes extérieures à la mention (ce qui n'est probablement pas le cas ici).

Observations de la présidente)



AUXERRE
CHALON-SUR-SAÔNE
DIJON
LE CREUSOT
MÂCON
NEVERS

Dijon, le 27 juin 2011

La Présidente
de l'université de Bourgogne

à

Monsieur Didier HOUSSIN
Président de l'Agence d'Evaluation
de la Recherche et de l'Enseignement
Supérieur (AERES)

**Objet : Réponse de l'université de Bourgogne aux rapports d'évaluation
Offre de formation 2012/2016- vague B**

Monsieur le Président

Vous trouverez ci-joint les réponses aux rapports d'évaluation de l'offre de formation de l'université de Bourgogne concernant les Licences, les Licences Professionnelles et les Masters, prenant en compte les recommandations formulées par les experts de l'AERES.

Ces réponses intègrent pour chacun des trois rapports et plus particulièrement pour les mentions de Master, un rappel général de la politique mise en place dans le cadre du PRES Bourgogne-Franche/Comté.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la plus distinguée.


Sophie BÉJEAN

Copie à Monsieur Jean-Marc GEIB - Directeur de la section des formations et des diplômes

Réponses aux recommandations des experts de l'AERES

Offre de formation -contrat quinquennal 2012/2016

- vague B -

Mentions de LICENCE

Volet global

L'équipe de direction de l'université ainsi que les équipes pédagogiques (Directeurs de composantes, responsables de mentions et spécialités) souhaitent remercier l'AERES et les experts pour le travail mené et le regard porté sur nos formations de Licences.

Ce travail, en confortant nos points forts et en révélant nos points faibles, permettra d'améliorer notre offre de formation de Licences.

La transmission à l'AERES des maquettes de diplômes à soumettre à l'habilitation dans le cadre du contrat quinquennal 2012/2016 était, pour l'université de Bourgogne, une démarche d'évaluation tout à fait nouvelle pour les équipes pédagogiques de l'établissement. En effet, l'université de Bourgogne, qui appartenait à la vague A lors du précédent contrat 2007/2011, est passée en vague B afin de pouvoir être évaluée en même temps que l'université de Franche-Comté dans le cadre du PRES. Les équipes pédagogiques ont donc été confrontées pour la première fois à la nouvelle procédure à la fois au niveau de l'autoévaluation qui était demandée et au niveau des nouvelles modalités de construction des dossiers d'habilitation (passage d'un dossier de plusieurs dizaines ou centaines de pages à un dossier de 30 pages pour les mentions et 5 pages pour les spécialités de master).

En réponse aux recommandations apportées par les experts, l'équipe de direction et les équipes pédagogiques souhaitent transmettre des compléments d'information, à la fois sur le volet général et sur les observations faites au niveau de chaque mention et spécialité.

■ **Le PRES Bourgogne – Franche-Comté : une offre de formation concertée entre l’Université de Bourgogne, l’Université de Franche-Comté, AgroSup Dijon et l’Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques.**

L’offre de formation présentée par le PRES Bourgogne - Franche-Comté a montré l’engagement des équipes pédagogiques à travailler ensemble en vue de construire une carte des formations concertée et d’une grande qualité.

L’expertise menée avec rigueur a fait apparaître le sérieux de notre offre de formation. Les qualités des projets sont soulignées, mais un certain nombre d’éléments perfectibles sont pointés avec justesse.

Avant de répondre sur chacun des domaines, il est important de souligner le chemin parcouru dans ce processus de concertation structurant pour notre offre de formation et structurel pour la construction de notre PRES.

L’état des lieux établi à l’échelle des établissements depuis Janvier 2009 a permis de définir la cartographie des offres de formations proposées par les établissements du PRES Bourgogne – Franche-Comté. Ce travail mené avec l’aide des scolarités centrales, des cellules d’aide au pilotage et des composantes des établissements a permis de conduire une étude qualitative et quantitative des différents diplômes délivrés dans le cadre du contrat quadriennal en cours. **8 diplômes** sont **actuellement cohabilités** entre les deux universités, **12 le sont entre l’université de Bourgogne et AgroSup Dijon**, **1 entre l’université de Franche-Comté et l’ENSMM**. Le travail mené pendant plus d’un an a favorisé les rencontres entre les équipes pédagogiques. Ces rencontres ont permis de connaître et de comparer l’offre de formation à l’échelle des quatre établissements, d’établir les possibilités de concertation voire de cohabilitation, mais également de définir et renforcer la complémentarité de l’offre de formation entre les deux universités et les deux écoles.

Ce travail de concertation pédagogique a permis :

- d’aboutir à une synthèse globale de l’offre de formation actuelle à l’échelle des quatre établissements ;
- de favoriser les rencontres et la capitalisation de l’expérience entre les équipes pédagogiques ;
- d’identifier les possibilités de partenariat pédagogique et/ou de cohabilitation ;
- de définir et de préciser la complémentarité de l’offre de formation entre les établissements de la grande région Bourgogne - Franche-Comté.

Dans la même dynamique, la mise en place d'un groupe de travail regroupant des directeurs de composantes, des directeurs des études, des enseignants-chercheurs des deux universités a donné lieu à la **mise en place d'une « boîte à outil PRES »** et a permis de définir les éléments constitutifs d'une offre de formation concertée entre l'université de Bourgogne et l'université de Franche-Comté dans le cadre du prochain contrat quinquennal 2012-2016. Ce groupe de travail a envisagé un ensemble de procédures et d'outils collaboratifs pour la construction de projets de formations concertés (harmonisation de l'architecture des diplômes, modalités de contrôle des connaissances communes, calendrier universitaire commun, ...). Parallèlement à ces rencontres, les discussions avec AgroSup Dijon et l'ENSMM ont permis de concerter l'offre de formation à l'échelle du PRES Bourgogne - Franche-Comté.

Ainsi, et afin de faciliter ces collaborations, il a été proposé la construction de toutes les formations de Licence et de Master sur la base de 5 Unités d'Enseignement (UE) de 6 ECTS chacune par semestre afin d'harmoniser l'architecture des diplômes de nos établissements (ce dispositif étant en place à l'université de Franche-Comté depuis le contrat précédent). Un accord avec le Conseil Régional de Bourgogne et le Conseil Régional de Franche-Comté a donné lieu à la mise en place de navettes bus et train entre Dijon et Besançon afin de faciliter les déplacements des étudiants et des enseignants. En parallèle, de nouvelles modalités pédagogiques à distance sont mises en place par visioconférence et l'utilisation de plateformes numériques.

Le développement des collaborations entre l'université de Franche-Comté, l'université de Bourgogne, AgroSup Dijon et l'ENSMM a conduit à la mise en place de plus d'une centaine de réunions entre les équipes de présidence des établissements, les responsables de mentions et/ou spécialités et les équipes pédagogiques. Faisant suite à des réunions «état des lieux» organisées par les deux universités domaine par domaine au cours du premier semestre 2009, ces réunions ont permis une meilleure connaissance entre équipes, mais surtout la mise en place d'une offre de formation concertée et complémentaire à l'échelle des établissements.

Les **réunions d'un CEVU commun** (25 Février 2010) et d'une **commission à la pédagogie commune aux deux établissements** (27 mai 2010) ont validé les **principes de construction d'une offre de formation cohabilitée** et permis de faire le bilan quantitatif des formations qui seront proposées à la cohabilitation au cours du prochain contrat. L'offre de formation en Licence Professionnelle nécessite des ajustements car elle a été un peu moins concertée ; le comité de pilotage LP de l'université de Bourgogne a invité le Vice-Président du CEVU de

l'université de Franche-Comté afin d'harmoniser la carte des formations en LP des deux établissements.

Le travail de concertation mené en amont de la préparation du contrat quinquennal 2012-2016 conduit à proposer la cohabilitation de **1 DEUST, 4 Mentions de Licence, 6 spécialités de Licence Professionnelle, 7 Mentions de Master** et **21 Spécialités de Master**. Ces cohabilitations nouvelles s'ajoutent aux cohabilitations de diplômes déjà existantes entre l'université de Bourgogne et AgroSup Dijon (12 diplômes cohabilités) et entre l'université de Franche-Comté et l'ENSM (1 diplôme cohabilité). Une cohabilitation menée à un tel niveau est probablement unique en France dans le cadre d'un PRES.

Les experts de l'AERES ont fortement souligné l'intérêt des cohabilitations proposées. L'organisation pédagogique n'a toutefois pas toujours été comprise. Les réponses détaillées aux questions et commentaires formulés par les experts de l'AERES dans le cadre du PRES Bourgogne - Franche-Comté et qui figurent dans les documents-réponses au niveau des mentions et spécialités de Masters, Licences professionnelles et Licences, permettront de mieux saisir le fonctionnement des diplômes cohabilités.

Il faut souligner **un projet « phare » dans la nouvelle offre de formation du PRES** : la cohabilitation de l'ensemble de l'offre de formation en STAPS (à tous les niveaux de formation), permettant ainsi aux futurs étudiants de construire leur parcours de formation à l'échelle des deux universités et d'acquérir des compétences complémentaires d'un site à l'autre.

Les diplômes cohabilités jusqu'à présent n'ont pas été remis en cause par les experts, même si des précisions seront apportées sur le fonctionnement de certaines formations (Master ACTEP par exemple). La cohabilitation de la mention Sciences pour l'Ingénieur au niveau Master est apparue incohérente aux experts. Cette mention sera modifiée en une Mention Sciences Chimiques pour le Développement Durable à l'université de Bourgogne et une mention Sciences pour l'Ingénieur à l'université de Franche-Comté ; certaines spécialités issues de ces deux mentions seront cohabilitées en cours de contrat.

Les experts de l'AERES ont également suggéré des rapprochements ou des cohabilitations dans certains secteurs (IAE, Mathématiques, Eco-conception par exemple). Un plan d'actions pour répondre à ces suggestions sera lancé dès la rentrée 2011. Cette impulsion sera encouragée avec la mise en place d'un appel à projet PRES « formation ».

Il faut souligner enfin que les Ecoles Doctorales (Carnot-Pasteur, Sciences Physiques pour l'Ingénieur et Microtechniques, Environnement-Santé seront co-accreditées dès 2011 (l'école

doctorale LISIT pourra être amenée à faire évoluer son périmètre durant le contrat 2012-2016 en lien avec l'école doctorale LETS de l'université de Franche-Comté). Ces co-accréditations montrent le lien fort entre formation de Master et recherche. L'ensemble de l'effort mené en terme de cohabilitation permettra de dynamiser l'offre de formation à l'échelle du PRES, dès le niveau Licence.

Concernant les recommandations de l'AERES, notre engagement est entier afin de :

- Développer l'ouverture internationale et les partenariats afin d'accroître l'attractivité nationale et internationale des formations. Des actions précises sont programmées pour formaliser nos partenariats internationaux et en particulier transfrontaliers avec la Suisse ;
- Engager au niveau du PRES, la mise en place, pour chaque mention co-habilitée, d'une véritable structure de pilotage dotée d'outils, afin d'assurer à chaque formation identité et cohérence d'organisation ;
- Mettre en place systématiquement des conseils de perfectionnement ouverts aux étudiants et aux professionnels extérieurs. Ces conseils seront généralisés dès septembre 2012 ;
- Généraliser et harmoniser l'évaluation des enseignements et des formations par les étudiants. Instaurer une démarche qualité à partir des résultats de l'évaluation des enseignements et des formations, du retour des entreprises, des laboratoires et des conseils de perfectionnement. Notre objectif est d'élaborer un véritable système qualité-formation ;
- Engager une réflexion sur la mise en place d'outils efficaces pour le suivi des diplômés ;
- Formaliser un véritable protocole concernant l'auto-évaluation des dossiers avec un regard extérieur ;
- Entreprendre des efforts d'attractivité, notamment en favorisant la formation continue et la formation en alternance ou par apprentissage.

L'ensemble de ces réponses sera formalisé et programmé dans le dialogue contractuel et dans le dialogue de gestion avec les équipes pédagogiques.

■ **Pilotage des Licences**

Les informations données dans les dossiers d'habilitations ont parfois été jugées parcellaires. Il convient de rappeler que l'université de Bourgogne vivait sa première expérience d'évaluation AERES et que les équipes pédagogiques n'ont pas toujours su valoriser les informations dont elles disposaient ou celles qui étaient mises à leur disposition par les

différents services d'appui. Cette nouvelle démarche nécessite une structuration plus grande au niveau de chaque composante et l'assimilation complète de la notion d'évaluation et de sa réappropriation dans l'analyse des faiblesses et le renforcement des points forts de chaque formation. C'est au prix de ce changement de culture que l'offre de formation en licence, jugée par les experts comme étant d'une grande qualité sera améliorée.

- **Concernant l'accompagnement des équipes**

Une lettre de cadrage du 21 février 2009 donnant les grands axes de la politique d'établissement, des rencontres par domaine ou par spécialité avec l'ensemble des responsables pédagogiques conduite par les Vices Présidents en charge de la formation et les chargés de mission (à partir de juin 2009 et de manière régulière entre octobre 2009 et février 2010), des commissions de la pédagogie spécifiquement ou partiellement consacrées à la préparation de l'offre de formation (12 en 2009/2010), une boîte à outils composées de kits prêts à l'emploi (enquête insertion professionnelle, fiche ressources avec informations utiles), la création d'une adresse mail générique (offre-formation@u-bourgogne.fr) pour faciliter la communication au quotidien sont autant d'outils mis en place pour accompagner les équipes dans la préparation de l'offre de formation. Tous les dossiers présentés ont fait l'objet d'une relecture par un comité constitué autour de l'équipe de gouvernance. Chaque formation a fait l'objet d'une fiche de lecture synthétisant les remarques et les améliorations à apporter. Une navette a été constituée entre l'équipe de direction en charge de la politique de formation et les porteurs de mention entre le mois de mai 2009 et le mois de septembre 2010 pour apporter des correctifs aux dossiers présentés. Une procédure identique a été mise en place pour la réalisation des fiches RNCP de chaque diplôme.

- **Concernant la procédure d'auto-évaluation** : l'autoévaluation a été préparée par chaque composante au niveau de chaque mention de licence. Un groupe de pilotage placé sous la responsabilité des Vice- Présidents en charge de la pédagogie s'est ensuite réuni pour attribuer les notes et harmoniser la procédure au niveau de l'établissement et proposer à la commission de la pédagogie, au CEVU et au CA la démarche globale d'autoévaluation des formations de l'université.

- **Concernant le Référentiel des études** : les règles de capitalisation qui sont proposées ont été décidées en conformité avec la réglementation en vigueur (arrêté du 9 avril 1997 relatif au diplôme d'études universitaires générales, licence et maîtrise et arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence). Les règles de

compensation ont été définies pour harmoniser et rendre cohérente la semestrialisation avec le calendrier annuel universitaire.

Chaque année une circulaire de la Présidente rappelle aux équipes pédagogiques la procédure à mettre en place pour toutes modifications de maquette ou de modalités de contrôle des connaissances. Les amendements proposés sont soumis à la commission de la pédagogie de l'établissement après avis du Conseil d'UFR et ensuite transmises au CEVU pour avis puis au CA.

Un travail de réécriture du référentiel des études a été engagé dans le cadre de la préparation du nouveau contrat.

■ **Prise en compte des compétences transversales et additionnelles**

3 UE transversales (hors maquette) sont proposées aux étudiants dans trois domaines : culture, sport, engagement quel que soit leur niveau dans leur cursus. Ces UE sont pluridisciplinaires et sont validées à l'issue du semestre au titre duquel elles ont été suivies. Seuls les points supérieurs à la moyenne (>10/20) sont pris en compte pour le calcul de la moyenne semestrielle. La validation de l'UE permet d'obtenir les crédits associés.

Une **quatrième UE transversales « Découverte du monde du travail »** est proposée aux étudiants de L3 dans le cadre du PRL depuis le 1^{er} septembre 2010.

Dans le cadre de la préparation du nouveau contrat, il a été proposé aux équipes la mise en place d'**UE additionnelles** qui apportent une valeur ajoutée aux UE disciplinaires (en langue, en utilisation des outils informatiques ou documentaires, en préparation de projets professionnels,..) permettant aux étudiants de construire de manière progressive leur projet professionnel.

Les UE additionnelles reposent principalement sur le C2i et l'apprentissage des langues. La généralisation du C2i a été engagée depuis 2009. Aujourd'hui, toutes les composantes (à l'exception de médecine qui entrera dans le dispositif de la rentrée 2011) ont intégré une formation C2i niveau 1 dans leurs maquettes.

Le niveau C2i niveau 2 (niveau Master) métiers du Droit, métier de l'Ingénieur, Métier de la Santé, métiers du développement durable et C2i2e (enseignant) sont également ouverts.

■ Environnement Numérique de Travail

17 744 comptes ENT étaient actifs en 2009/2010 ce qui correspond à 21 227 connexions par mois.

A chaque rentrée universitaire depuis 2008, les services de l'université organisent un accueil de tous les étudiants primo-entrants afin de leur permettre de prendre en main les services numériques intégrés dans leur vie universitaire (messagerie, annuaire, ENT, WIFI, carte multiservice) ce qui représente 250 sessions de 4 heures organisées pour des groupes de 20 étudiants.

En 2009/2010, cette action a été étendue à tous les étudiants de L1 qui ont pu initialiser leur messagerie.

L'ENT permet aux étudiants la consultation de leur dossier administratif, l'accès au calendrier des examens, l'impression de certificat de scolarité, l'accès aux résultats aux examens, aux réinscriptions en ligne, à la plate-forme d'enseignement, aux UNT ainsi qu'aux ressources du SCD.

De nouveaux services sont en cours de développement et bientôt accessibles via l'ENT notamment de nouveaux contenus d'enseignement, les emplois du temps, le canal bourses/emplois.

Cependant, il est clair que l'utilisation du dispositif par les étudiants ou les enseignants et équipes administratives est largement perfectible. L'établissement a pour ambition de construire une nouvelle Université Numérique au cours du contrat, et espère obtenir des moyens à la hauteur de cette ambition.

■ Dispositifs d'aide à la réussite

L'établissement a fait le choix de positionner les dispositifs d'aide à la réussite dans les actions de soutien déployées au sein du Plan Réussite en Licence (PRL). C'est pourquoi, les experts de l'AERES ne les ont pas repérées dans les maquettes de mentions de licence.

A l'université de Bourgogne, le Plan Réussite en Licence a fait l'objet d'un appel d'offre bien identifié en L1, L2 puis L3. L'évaluation des dispositifs est menée avec l'appui du CIPE ; elle permet, au regard des bilans réalisés de concevoir des actions d'aide à la réussite propres à chaque population d'étudiants, de renouveler ou réformer, voire abandonner les actions du PRL , ce qui en fait un Plan Licence évolutif, adapté et vivant.

Ces actions prennent généralement la forme de tutorat (4038 heures) d'expression écrite et orale, d'ateliers d'écriture, de contrat de soutien pédagogique, de module de révision

intersession, de suivi individualisé, d'encadrement par des directeurs des études et des professeurs référents et de tutorat spécifique pour les étudiants étrangers.

Les modules de méthodologie du travail universitaire qui sont signalés comme absents des maquettes sont également proposés dans le cadre du Plan Réussite en Licence 1 et 2 (1 614,5 h /TD réparties en Droit, Lettres, Sciences de la Vie et de l'Environnement et Sciences Humaines et Sociales).

Des passerelles sont également proposées aux étudiants au niveau L1 :

- **des semestres de réorientation bien ancrés** : à l'issue du semestre 1 en Sciences et techniques, les étudiants en échec peuvent se réorienter en semestre STIC ou GACO à l'IUT pour pouvoir rejoindre une année d'IUT (1^{ère} année ou 2^{ème} année) à la rentrée suivante. Le Semestre GACO existe depuis plusieurs années. Le semestre STIC a été créé dans le cadre du Plan Réussite en Licence. Des passerelles avec 2 BTS sont également mises en place pour les étudiants qui souhaitent reprendre des études courtes après un début de cursus en Licence.
- un **semestre rebond** est en cours de construction et sera proposé aux étudiants à l'issue du 1^{er} semestre de PACES.
- un dispositif complémentaire dit « **reçus/collés** » sera également mis en place pour les étudiants de la PACES.

■ **La préparation à l'insertion professionnelle**

L'élaboration du projet professionnel est intégrée à la formation des étudiants à différents niveaux :

▪ dans le cadre de **modules et de stages de pré-professionnalisation** inscrits dans les maquettes. L'université propose depuis 1988 des stages de pré-professionnalisation aux métiers de l'enseignement à tous les étudiants de Licence. Ces stages sont inscrits dans les maquettes de licence mais n'ont pas été systématiquement repérés par les experts.

Initialement tournés vers la formation aux métiers de l'enseignement ces modules s'ouvrent désormais à d'autres champs professionnels. 15 mentions de licence proposent soit une UE de compétences professionnalisantes ou d'ouverture (Droit, Sciences Humaines et Sociales, AES, Economie, Langues,) ou un stage (Lettres, Science du Langage).

▪ une UE « **découvrir le monde du travail** » est proposée à tous les étudiants de L3 par la plate-forme d'insertion professionnelle au titre du Plan Réussite en Licence et se décline par un stage d'une durée d'un mois reconnu dans le cadre d'un livret de compétences.

▪ un **stage de découverte professionnelle dit « stage de réorientation »** vient d'être mis en place. Géré par le SIO, il permet aux étudiants en échec ou en devenir, de bénéficier ponctuellement d'une expérience professionnelle dans un métier autre que celui qu'ils avaient choisi initialement et d'effectuer dès le début du 2^{ème} semestre, un stage de réorientation de 6 mois maximum à l'extérieur de l'université.

Un accord de partenariat est en préparation avec le secteur du Bâtiment et des Travaux public pour accueillir ces étudiants.

▪ **le C2i** : la certification C2i niveau 1 est délivrée majoritairement au cours des 3 années de licence.

▪ **le CLES** : l'université de Bourgogne vient d'obtenir l'habilitation à délivrer le CLES. Une préparation et des sessions de certification seront intégrées dans les maquettes de Licence à compter de la rentrée 2012 à hauteur de 24 heures/année.

■ **Suivi de cohortes :**

Des enquêtes réalisées par le service du pilotage sont mises à disposition des équipes pédagogiques sur le site de l'Observatoire de l'étudiant (ODE) et sont accessibles depuis le site Internet de l'université.

Il a été reproché à juste titre par les experts, la faible connaissance du devenir des étudiants sortant du niveau Licence. Ce suivi de cohorte sera réalisé avec l'appui de l'ODE à deux niveaux :

- au niveau des étudiants poursuivant leur cursus à l'université de Bourgogne,
- au niveau des étudiants quittant l'établissement.

Ce travail sera mené au moins une fois par contrat. De même, le suivi des étudiants quittant l'établissement à l'issue ou en cours de L1 conduit par l'ODE au cours de chaque contrat, sera poursuivi.

Les données collectées lors de ces suivis de cohortes permettront de mieux connaître les étudiants et de valoriser à l'université de Bourgogne.

■ **Relations internationales**

L'université de Bourgogne participe au programme de mobilité ERASMUS depuis le début du contrat quadriennal en cours. Elle a été distinguée à plusieurs reprises comme l'une des universités les plus actives en matière de départ d'étudiants en mobilité européenne (2^{ème} universités française en 2008/2009, selon les chiffres du Ministère). Au plus fort des

financements européens, l'uB a ainsi permis à 350 étudiants par an de partir dans le cadre d'un programme ERASMUS. La baisse enregistrée provient d'une diminution des financements qui a entraîné mécaniquement une baisse du nombre de départs (267 pour l'année 2009/2010).

Dans le sens des entrants et avec 300 étudiants européens accueillis pour un semestre ou une année, l'université de Bourgogne est désormais une université attractive. Les dispositifs de Français Langue Etrangère développés en amont de l'entrée des étudiants dans les cursus disciplinaires mais également en parallèle de ces cursus contribuent à une excellente intégration des étudiants étrangers à l'université de Bourgogne.

La politique de l'établissement concernant la création de formations Erasmus Mundus, de cursus intégrés (Franco-Allemand avec l'Université de Mayence) ou de formations internationales/ pôles excellence, au niveau Master, sera aussi un levier pour la mobilité étudiante en amont (L).

Pour accompagner la mise en place de ces dispositifs, des stages intensifs de mise ou remise à niveau sont proposés chaque année aux enseignants-chercheurs par le Centre de langues de l'université. L'université vient d'obtenir l'habilitation à délivrer le CLES et s'attachera à organiser des certifications en langues pour les étudiants dès la Licence.

**La Présidente de l'université de
Bourgogne**



Sophie BÉJEAN



**Réponses aux recommandations
par domaine et par mention de LICENCE**



Evaluation des diplômes
LICENCE – Vague B

Établissement : Université de Bourgogne
Demande n° S3L120001056
Domaine : **ARTS – LETTRES – LANGUES**
Mention : **LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES**

évaluation AERES : B

Réponse à l'évaluation

Après avoir pris connaissance du rapport d'évaluation de l'Aeres, l'équipe pédagogique de la Licence LEA a souhaité réagir face à certaines conclusions, soit pour apporter des précisions, soit pour exposer les éventuels réajustements qui pourraient être mis en place.

Concernant le manque d'information sur les évaluations de la formation et des enseignements, il convient de signaler qu'un dispositif très complet a été élaboré par les enseignants en étroite collaboration avec le Centre d'Innovation Pédagogique et d'Évaluation de l'Université (les questionnaires ont été joints au dossier). Chaque année, un niveau de la Licence est entièrement évalué, UE par UE ; le questionnaire prend en compte des points spécifiques tels que la complémentarité CM/TD, le rythme des cours, les exigences pour le travail écrit de l'évaluation, le suivi personnalisé des enseignants. D'autre part, cette enquête a été complétée par une évaluation de la formation dans son intégralité et sa globalité. Le CIPE a été chargé du traitement de ces données afin que l'équipe pédagogique puisse les utiliser et apporter les changements nécessaires aussi bien au niveau de l'offre de formation proposée qu'au niveau des modalités d'apprentissage et d'évaluation. De ce fait, des aménagements ont permis de remplacer progressivement les examens terminaux par le contrôle continu en L1 et de mettre en place des cours de renforcement en langue dans le cadre du PRL.

Il est vrai que peu de professionnels interviennent dans la formation car jusqu'alors cela ne nous paraissait pas être une priorité dans le cadre de la Licence. En effet, durant cette étape de leur cursus universitaire, les étudiants sont amenés à acquérir un certain nombre de connaissances méthodologiques de façon à mieux pouvoir appréhender les interventions des professionnels qui, dans un souci de cohérence, ont été programmées au niveau Master. Conscients de l'importance de la professionnalisation des études et en accord avec la plate-forme insertion professionnelle, nous avons fait appel à un cabinet de consultants pour dispenser les cours liés à l'insertion professionnelle en L2 et en L3. Il est également envisagé de solliciter des professionnels extérieurs pour intervenir ponctuellement dans les cours de marketing et de communication en L3. En parallèle, il est demandé aux étudiants d'effectuer un stage en entreprise et de rédiger un rapport, lesquels sont pris en compte dans l'évaluation et la validation de la L3.

Cette volonté d'ouverture se manifeste aussi à travers les passerelles organisées avec les lycées et les procédures de réorientation. Ainsi chaque année, la mention LEA accueille en L2 et en L3 des étudiants titulaires d'un BTS ou d'un DUT

et désireux d'obtenir une licence leur permettant de poursuivre en Master professionnel. Grâce à des partenariats mis en place avec certains lycées de la région (BTS Commerce International, BTS Assistant Manager), ce dispositif va être élargi et systématisé. Des validations d'acquis partielles permettront aux étudiants issus de ces BTS d'intégrer la L2 ou la L3.

Un autre des objectifs de l'équipe pédagogique pour le prochain contrat est d'améliorer la communication de la filière LEA vers l'extérieur : outre la participation à des forums, à des salons locaux ou à des actions telles que *Studyrama* ou *Le Train de l'Orientation*, elle envisage, avec l'aide des services compétents de l'Université, d'améliorer le suivi des diplômés. En ce sens, les junior-agences créées dans le cadre de nos Masters professionnels témoignent de cette volonté de donner des informations sur notre filière tout en assurant une meilleure connaissance du devenir des diplômés.

Evaluation des diplômes
LICENCE – Vague B

Établissement : Université de Bourgogne

Demande n° S3L120001057

Domaine : **ARTS – LETTRES – LANGUES**

Mention : **LANGUES, LITTÉRATURES
ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES**

Spécialités : allemand, anglais, espagnol et italien

évaluation AERES : B

Réponse à l'évaluation

Les responsables de la mention de Licence LLCE et de ses diverses spécialités ont pris connaissance du rapport d'expertise de l'AERES qui leur a été transmis le 13 mai 2011. Ils souhaitent tout d'abord remercier les experts pour le travail accompli et l'attention portée au dossier. Ils sont heureux de constater la reconnaissance du travail d'une équipe pédagogique très attachée à la réussite de ses étudiants et à l'internationalisation de la formation et considèrent ce rapport comme un encouragement à poursuivre le travail déjà accompli dans le domaine de la professionnalisation des études.

Concernant le suivi des étudiants, diplômés ou non diplômés, l'équipe pédagogique tient à rappeler qu'elle a évoqué dans le dossier son souci de tenir compte des statistiques dont elle dispose : celles, très précises, réalisées au sein de l'UFR Langues et Communication, concernant les très bons résultats obtenus par les étudiants aux concours de l'enseignement, CAPES et Agrégation, et celles, plus générales, portant sur la réussite des étudiants de l'UFR aux examens et leur insertion professionnelle, et publiées régulièrement en ligne par l'Observatoire des Etudiants (www.u-bourgogne.fr/ODE). Ces dernières statistiques portant sur l'ensemble des étudiants de l'UFR Langues et Communication (mentions LLCE et LEA confondues), elles n'ont donc pas été citées dans le détail dans le dossier d'habilitation de la seule mention LLCE. L'équipe pédagogique a bien sûr à cœur de connaître avec plus de précision le devenir des étudiants qui ne se destinent pas aux métiers de l'enseignement (diplômés ou non) et veillera au cours des prochaines années à obtenir des statistiques consacrées exclusivement à la mention LLCE.

L'innovation que représente l'introduction dans la maquette de Licence LLCE de cinq parcours différents et professionnalisants (Langue vivante initiation, Langue vivante approfondissement, Enseignement professeur des écoles / professeur des lycées et collèges, Enseignement Français Langue Etrangère et Monde de l'entreprise et de l'administration) pourra à juste titre être confortée à l'avenir par la poursuite des discussions engagées entre différentes composantes de l'Université de Bourgogne (actuellement IUFM, UFR Lettres et UFR Droit), notamment avec l'objectif de tendre vers une harmonisation plus importante en termes de volumes horaires et de répartition des cours magistraux et des travaux dirigés au sein des unités d'enseignement dédiées à la différenciation des parcours. La concertation entre les diverses composantes pourra aussi déboucher sur une mutualisation accrue des moyens.

L'équipe pédagogique tient cependant à souligner que cette mutualisation existe déjà tant au niveau des UE 4 d'outils (LV2, structures de la langue française, synthèse de documents, informatique) que des UE 5 d'ouverture vers une spécialisation en L2 et L3 ou encore au niveau de l'UE 5 d'ouverture culturelle de L1 : les cours « Cultures, croyances et sociétés » et « Approches du monde contemporain » sont proposés par le département d'Histoire de l'UFR Sciences Humaines, tandis que les cours « Fondements antiques des cultures et des langues européennes modernes », « Littérature française » et « Littérature générale et comparée » sont offerts par les départements de Lettres classiques et de Lettres modernes de l'UFR Lettres et Philosophie et constituent donc des ouvertures vers d'autres mentions du domaine « Arts, Lettres, Langues » ou du domaine « Sciences Humaines et Sociales », aptes à favoriser les réorientations.

Enfin, l'équipe pédagogique est désireuse de renforcer encore la professionnalisation de la formation au cours des prochaines années et remercie les experts pour les recommandations formulées, qui constituent sans aucun doute des pistes de réflexion intéressantes (intervention de professionnels en lien avec la formation en Langues Etrangères Appliquées, extension des stages jusqu'alors prévus dans le seul parcours Enseignement à tous les parcours et suivi plus précis de l'insertion professionnelle des étudiants avec l'étude des possibilités d'orientation vers des licences professionnelles). Contrairement à ce qu'affirme le rapport, des cours de méthodologie sont déjà dispensés en L1 selon les besoins particuliers de chaque spécialité, et le Projet Personnel de l'Étudiant (PPE) fait l'objet de cours spécifiques assurés par la Plateforme d'insertion professionnelle dans le cadre du Plan Réussite en Licence. L'équipe pédagogique veillera à l'avenir à rendre encore plus visible et efficace cette ouverture vers le monde professionnel.



Evaluation des diplômes
LICENCE – Vague B



Établissement : Université de Bourgogne
Demande n° S3L120001058
Domaine : **ARTS – LETTRES – LANGUES**
Mention : **LETTRES**

évaluation AERES : B

Réponse à l'évaluation

1. Pilotage de la mention

Dans les points faibles, il est dit que « le pilotage de la mention manque de lisibilité ». Dans les recommandations, il est dit que « le pilotage de la mention pourrait être clarifié : un total de 15 personnes occupent une fonction d'encadrement ou administrative ».

Réponse :

Le pilotage de la mention est assuré par le président du département des lettres modernes. Toutefois la mention lettres regroupe des parcours distincts, relevant de deux départements (lettres classiques et lettres modernes). C'est pourquoi la « fiche d'identité » de la mention indique un responsable pour le parcours Lettres Classiques et un responsable pour les parcours LME et LMA, distinction qui correspond d'ailleurs à des disciplines différenciées dans le cursus de licence, dans les concours d'enseignement et dans le découpage disciplinaire des sections du CNU.

Quant aux fonctions d'encadrement ou d'administration, elles délimitent clairement les compétences des différents responsables :

Les présidents de département définissent les axes majeurs de l'offre de formation et sont les garants de leur mise en œuvre.

A l'intérieur de chaque département, des sections rassemblent les enseignants de chaque discipline majeure, qui ont elles aussi des exigences pédagogiques et une méthodologie spécifique.

Les responsables d'années assurent la cohérence de l'offre pédagogique globale sur chacune des étapes de la licence et président les jurys d'examen.

Les diverses responsabilités pédagogiques ou administratives ne se recoupent donc pas, mais sont la garantie d'un véritable travail d'équipe. La large répartition des fonctions d'encadrement et d'administration vise à éviter la concentration de ces fonctions sur un nombre trop réduit de personnes et les inévitables dysfonctionnements qui en découleraient : manque de disponibilité, concentration des pouvoirs, manque de concertation...

2. Mobilité internationale des étudiants

Dans les points faibles, il est dit que « la mobilité internationale devrait être encouragée ».

L'appréciation globale de l'évaluation relève que « plusieurs programmes sont offerts aux étudiants qui souhaitent partir à l'étranger pendant leur licence ». On s'explique donc difficilement que la mobilité internationale ait pu être retenue comme un point faible de l'offre de formation.

L'item 29 de la fiche d'autoévaluation mentionne l'existence de 3 cursus intégrés binationaux et trinationaux et de 32 conventions passées avec des établissements d'enseignement supérieur en Europe, Amérique et Asie. La liste exhaustive desdits établissements et le type de mobilité qu'ils permettent sont précisés dans le dossier de la mention lettres (p.8, ch.4 « Contexte », §3 « ouverture internationale »).

Pour preuve de l'intérêt constant porté à la mobilité internationale, nous tenons à mentionner l'existence de dispositions qui n'ont pu être intégrées dans les documents communiqués à l'AERES parce que postérieures à leur élaboration :

- La préparation d'un guide pour l'Etudiant de Lettres souhaitant bénéficier d'une mobilité.
- Une annexe à l'accord-cadre conclu en 2007 entre l'uB et SISU (Université de Chongqing, province du Sichuan, République Populaire de Chine) a permis d'envoyer deux étudiants en lettres de l'uB à SISU sur des postes de lecteurs (septembre 2010-juin 2011). Ce dispositif est appelé à se pérenniser ; il prévoit aussi l'accueil d'étudiants chinois à l'uB et l'envoi d'étudiants de l'uB à SISU.

Ces actions récentes prouvent que la mobilité internationale des étudiants est constamment au cœur des préoccupations des enseignants de la mention Lettres.

3. Eléments statistiques

Dans les points faibles, il est dit que « les informations sont lacunaires sur l'insertion professionnelle, le taux de poursuite en master et/ou de réussite aux concours ». Dans les recommandations, il est dit que « les éléments statistiques manquent » et que « le personnel enseignant semble ne pas connaître le devenir des diplômés ».

Réponse :

-Sur les taux de réussite en 3 ans ou en 5 ans, on observe pour la licence de lettres modernes (données statistiques pour 2008-2009) :

60% de réussite en 3 ans

29% de réussite en 4 ans

8% de réussite en 5 ans

3% de réussite au-delà de 5 ans.

-Les statistiques concernant le parcours Lettres Classiques figurent déjà dans le dossier. Elles indiquent, selon les années, entre 80 et 100 % de la réussite en Licence en 3 ans. Les étudiants qui n'obtiennent pas une année dans leur licence redoublent dans 99% des cas et, sur 5 ans, le taux de réussite à la Licence de Lettres Classiques avoisine régulièrement les 100%.

-Sur le devenir des diplômés :

Taux de poursuite des études en master ou dans une école : 31% master

Inscription en préparation aux concours : 22%

Inscription en licence (autres spécialités) : 5%

(Données statistiques 2009-2010, parcours interne uniquement).

Pour la licence de Lettres modernes CFOAD, le taux d'inscription en master est de 32 % (données statistiques 2007-2008).

- Sur l'insertion professionnelle immédiate des titulaires d'une licence de lettres classiques ou modernes : ces diplômés, par tradition, n'étant pas professionnalisants, la poursuite des études en master ou la préparation des concours de l'enseignement a longtemps été considérée comme le débouché principal de la licence de lettres.

La refonte profonde des formations dans le cadre du prochain contrat prend en compte l'insertion professionnelle des étudiants et s'efforce de diversifier les débouchés. Il deviendra alors indispensable d'obtenir des données significatives et exploitables.

En ce qui concerne les taux de réussite aux concours, et même si le taux de réussite au Capes au sortir de la licence était, aussi bien en LCI qu'en LM, très honorable, la récente réforme des concours d'enseignement du second degré ne permet désormais de passer les concours de recrutement qu'au sortir du niveau M.

4. Enseignements transversaux

Dans les points faibles, il est dit que « les enseignements transversaux pourraient être développés ».

Réponse :

L'UE 2 de la future maquette de lettres modernes, obligatoire tout au long du parcours de licence, est entièrement consacrée à la méthodologie des disciplines et aux compétences transversales. Elle comprend en particulier des enseignements obligatoires de langue vivante et d'informatique. Les parcours LM et LMA permettent à l'étudiant de choisir plusieurs enseignements hors de sa discipline sur les trois ans de la licence.

Le parcours LCI comporte, tout au long des trois années de la licence deux UE (UE 4 et 5) que l'étudiant doit choisir en dehors de sa formation en latin et en grec, afin d'obtenir une ouverture culturelle sur des disciplines ne rentrant pas fondamentalement dans son parcours ou son domaine.

Enfin, la création de cours de civilisation, prioritairement destinés aux étudiants étrangers, viendra enrichir l'offre d'enseignements transversaux.

Evaluation des diplômes
LICENCE – Vague B

Établissement : Université de Bourgogne

Demande n° S3LI120001060

Domaine : **ARTS – LETTRES – LANGUES**

évaluation AERES : A

Mention : **INGENIERIE DES METIERS DE L'INFORMATION, DE LA CULTURE,
DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION**

Réponse à l'évaluation

Les équipes pédagogiques des deux IUP, Diderot et IDERI se réjouissent de la bonne appréciation générale qu'a reçue cette mention, saluant les efforts de mutualisation accomplis au sein d'un cursus rassemblé, ainsi que le souci constant d'une professionnalisation confortée.

Eu égard à la structure ainsi mise en place, une précision manquait visiblement dans la présentation du dossier soumis à l'expertise, au point qu'elle a pu faire croire à une ambiguïté dans le nombre de parcours la composant. Il faut savoir qu'en effet l'IUP Denis Diderot comporte depuis ses origines deux branches, adossées à deux laboratoires de recherche différents, mais habituées depuis toujours à vivre ensemble : une branche éducation – formation (laboratoire IREDU, bien reconnu, traitant d'économie et de sociologie de l'éducation) et une branche diffusion et médiation culturelle (laboratoire CIMEOS : information – communication, classé A par l'AERES). Alors qu'en master ces deux branches se séparent en spécialités professionnelles tournées vers l'ingénierie, pour participer à l'architecture de deux mentions différentes (l'une en sciences de l'éducation, l'autre en information – communication), en revanche, en licence, cette différenciation est presque gommée. Elle n'apparaît qu'au semestre 6, au sein de l'UE 7, où un choix entre deux cours (soit « histoire, acteurs et théorie de l'action culturelle » pour la branche culture, soit « structure du champ éducatif » pour la branche sciences de l'éducation) laisse seulement transparaître l'existence à venir de deux masters d'ingénierie, différents par leur sujet.

Au niveau licence, a été privilégié l'acquisition de fondamentaux communs, en particulier les outils intellectuels nécessaires en matière de gestion et de connaissance des institutions ; a été également soutenue, comme il a été noté dans le rapport, l'acquisition de compétences transversales et additionnelles.

Ce qui en revanche se trouve bien séparé, dans l'architecture générale de la mention, du moins dans les UE 4 et 5, et dans les UE 7, 8 et 9, est le parcours concernant l'ingénierie des métiers de l'information d'une part (IUP IDERI), et le parcours concernant l'ingénierie des métiers de la culture, de l'éducation et de la formation d'autre part (IUP Denis Diderot). Ces deux parcours ainsi identifiés apparaissent à chaque fois avec le sigle soit IMC, soit IMI, qu'il aurait bien entendu fallu mieux expliciter. En résumé, il existe bien deux parcours, et non trois au sein de cette mention. Il y a lieu bien entendu de mieux le faire apparaître dans notre présentation, et c'est ce à quoi nous nous emploierons.

Deux autres remarques émises dans le rapport d'expertise ont déjà donné lieu, dans l'intervalle entre l'envoi du dossier, l'élaboration de l'expertise et sa réception, à des mesures prises par l'Université dans le sens demandé ?, notamment en ce qui concerne les examens et le support administratif de la formation.

Établissement : Université de Bourgogne
Demande n° S3L120001061
Domaine : **ARTS – LETTRES – LANGUES**
Mention : **PHILOSOPHIE**

évaluation AERES : A

Réponse à l'évaluation

L'évaluation « A » pointe des faiblesses et donc des améliorations possibles, dont le contenu de l'UE « civilisation européenne » et l'articulation de la licence avec son dehors.

En ce qui concerne l'UE « civilisation européenne », il est demandé si elle ne recouvrirait pas une formation qui serait, malgré son intitulé, encore philosophique. Sur ce point, il convient de préciser que l'UE renvoie à des cours dispensés exclusivement par d'autres départements : de langues, de lettres classiques et de lettres modernes, et donc par des collègues sans formation philosophique universitaire. La question s'est posée de savoir s'il n'était pas souhaitable d'élargir le choix des enseignements liés à cette UE à ceux dispensés par l'UFR de sciences humaines. Le choix reste néanmoins restreint dans l'immédiat : ne serait-ce que par réalisme (difficultés de s'entendre sur des plages horaires compatibles), il a été jugé préférable de ne pas séduire les étudiants par des affichages qui promettaient ce que les contraintes matérielles ne permettraient pas de tenir.

En ce qui concerne l'articulation de la licence avec son dehors, et en particulier le souci des projets professionnels des étudiants, le non renseignement de leur devenir tient à sa très grande diversité en dehors de ceux qui poursuivent en master 1. Ce devenir va en effet du passage et de la réussite du concours de Professeur des écoles au choix de se consacrer à la peinture en passant par la poursuite d'un Master en Développement durable à Lyon 3, la poursuite des études à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, l'intégration d'une École Supérieure de Commerce..., de sorte qu'il est difficile de créer des catégories, et qu'il faudrait lister chaque année les cas. Cela tient en grande partie au fait que beaucoup de ces étudiants considèrent leurs études de philosophie en licence comme un socle leur donnant le potentiel de s'inscrire ensuite dans des formations complémentaires qu'ils entreprennent effectivement avec succès pour la plupart.

Mais la suggestion du rapport est retenue et la prochaine évaluation de cette licence renseignera plus concrètement le devenir des étudiants qui ne poursuivent pas leurs études en master de philosophie à l'université de Bourgogne.

Evaluation des diplômes
LICENCE – Vague B

Établissement : Université de Bourgogne
Demande n° S3L120001062
Domaine : **DROIT – ECONOMIE – GESTION**
Mention : **ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE**

évaluation AERES : A

Réponse à l'évaluation

Réponse aux points faibles :

L'évaluation des enseignements a été réalisée pour la première fois en 2010 auprès des L3 et cette année auprès des L2, ce qui explique le fait que ces données sont encore peu exploitées. L'équipe pédagogique travaille à l'amélioration du questionnaire de façon à pouvoir exploiter de façon pertinente ces informations.

Un annuaire des anciens est en cours de constitution, ce qui permettra de mieux connaître le devenir des étudiants.

L'encadrement des L1 va être renforcé de façon à rendre obligatoire certains enseignements, notamment la méthodologie.

Une convention avec un BTS tertiaire est à l'étude afin de proposer une réorientation en janvier à certains étudiants de L1 (ceux pour lesquels, au-delà des acquis du premier semestre, une autre voie s'avère plus appropriée à leur profil et à leurs souhaits).

Evaluation des diplômes
LICENCE – Vague B

Établissement : Université de Bourgogne
Demande n° S3L120001063
Domaine : **DROIT – ECONOMIE – GESTION**
Mention : **ADMINISTRATION PUBLIQUE**

évaluation AERES : A+

Réponse à l'évaluation

L'équipe pédagogique de la licence d'administration publique de l'IPAG de Bourgogne a pris bonne note des observations et recommandations présentées par les experts de l'AERES.

En retour,

- il nous paraît possible de soutenir des enseignements de mise à niveau pour les étudiants ayant le niveau L2, BTS, DUT, en particulier en culture générale et dans les disciplines majeures, droit public et finances publiques.

- nous présenterons en CA de l'IPAG, sous couvert d'une confirmation par le conseil de l'UB, une proposition visant à rendre obligatoire, pour les étudiants non salariés, un stage, même réduit, dans les fonctions publiques. Cette proposition est d'autant plus légitime que les nouvelles épreuves d'admission des concours administratifs, suggèrent, très fortement, aux étudiants de justifier d'une expérience professionnelle.

Enfin, nous prenons note d'un besoin d'étendre l'évaluation réalisée par les étudiants aux compétences transversales

Evaluation des diplômes
LICENCE – Vague B

Établissement : Université de Bourgogne
Demande n° S3LI20001064
Domaine : **DROIT – ECONOMIE – GESTION**
Mention : **DROIT**

évaluation AERES : A

Réponse à l'évaluation

Les constats et analyses des experts AERES sont dans l'ensemble satisfaisants et les remarques très encourageantes. Les experts relèvent la cohérence du projet pédagogique ainsi que la définition précise des objectifs de la Licence.

Réponse aux points faibles :

- Concernant l'absence de prise en compte des évaluations des enseignements par les étudiants : l'évaluation par les étudiants est mise en œuvre via l'ENT dès cette année ;
- Concernant l'absence d'UE de méthodologie obligatoire et la faiblesse du tutorat d'accompagnement : le tutorat d'accompagnement a été remplacé par des séances de TD de méthodologie adossées au programme de L1 dans le Plan Réussir en Licence ; le dispositif est infiniment plus efficace que le tutorat d'accompagnement dont les résultats étaient particulièrement décevants. L'absence d'UE méthodologique est un reproche de pure forme : les UE qui contiennent les matières fondamentales à TD sont des UE méthodologiques ; leur appellation a été adaptée afin d'accroître la lisibilité de la fiche filière et de permettre aux étudiants de déterminer dans l'offre de formation ce qui ne doit surtout pas être négligé dans leur parcours.

Evaluation des diplômes
LICENCE – Vague B

Établissement : Université de Bourgogne
Demande n° S3LI20001065
Domaine : **DROIT – ECONOMIE – GESTION**
Mention : **GESTION**

évaluation AERES : B

Réponse à l'évaluation

1. Les experts soulignent « **qu'il est souhaitable de mieux coordonner les enseignements et les compétences visés par la formation avec ceux de la licence de sciences économiques et de gestion proposée par la même université** ». Dans le rapport de l'AERES concernant la mention sciences économiques, il est noté « **qu'il est souhaitable qu'un rapprochement soit engagé entre la présente licence d'Economie (et de gestion) proposée par l'UFR d'Economie et de Gestion et la L3 de Gestion de l'IAE de Dijon, au travers par exemple de parcours communs** ». « **Il est très regrettable que la formation reste faiblement articulée aux deux premières années de la licence de Sciences Economiques et de Gestion proposée par l'UFR d'économie et de gestion de la même Université** ».

Notre réponse est la suivante : L'UFR de Sciences Economiques et de Gestion, au niveau L3, a proposé deux mentions de licence : la licence, mention sciences économiques et la licence, mention gestion (objet de ce rapport d'évaluation). Il n'y avait donc pas deux licences de gestion au niveau de la même université, qui existeraient de façon concurrentielle, l'une portée par l'UFR Sciences Economiques et de Gestion et l'autre proposée par l'IAE de Dijon. L'IAE de Dijon ne dispose pas de l'article 33 et est le département Gestion de l'UFR Sciences Economiques et de Gestion. Ainsi, l'UFR propose des enseignements mutualisés en L1 et L2, puis aux étudiants de L2 de s'orienter soit vers les sciences économiques (L3 mention sciences économiques), soit vers la gestion (L3 mention gestion).

Une solution afin d'améliorer la lisibilité des parcours envisageables pour un étudiant de licence pourrait être de modifier l'architecture initiale et de proposer aux bacheliers de s'orienter en gestion ou en économie, en incluant des mentions explicites dès la première année. Ainsi, nous proposons un cursus complet sur 6 semestres en gestion (L1, mention gestion ; L2, mention gestion et L3, mention gestion). Les deux années de licence, mention gestion correspondent aux deux années intitulées L1 et L2, économie et gestion dans le projet initial.

La remarque des experts de l'AERES concernant la nécessité de mieux coordonner les parcours entre l'économie et la gestion a retenu donc pleinement notre attention, d'autant plus que de nombreuses formations de gestion ouvrent dès la L1 (par exemple, Bachelor), ce qui devient très préoccupant pour l'avenir de la gestion à l'université. Comme l'ambition commune des collègues économistes et gestionnaires est de renforcer l'attractivité du cycle L, dès la L1, d'inciter les étudiants de terminer ce cycle au sein du même UFR par une offre diversifiée, une meilleure

identification des parcours, à l'instar des remarques formulées par les experts de l'AERES s'impose dès le L1 (comme le propose par exemple l'Université de Toulouse).

2. Les experts considèrent que « la formation mériterait de proposer des parcours bien identifiés permettant de mieux cibler des objectifs et non des options laissées trop clairement à l'appréciation subjective des étudiants ».

La licence L3, dans le projet soumis à évaluation, était articulée autour d'un tronc commun et de quatre options. La licence mention gestion, à partir du L3 comprendra désormais quatre parcours bien identifiés (parcours « métiers de la comptabilité et de l'audit », parcours « métiers du marketing », parcours « métiers de la finance et du contrôle de gestion », parcours « métiers des ressources humaines »), chacun incluant les cours de tronc commun et les cours notés initialement dans les options.

L'étudiant, dont le passage en L3 gestion n'est pas automatique (cf. ci-dessous), doit remplir un dossier d'inscription dans lequel il précise ses vœux devant deux enseignants de la formation (dont un spécialisé dans le parcours correspondant au premier vœu). Avant l'entrée en L3, il y a donc vérification de la cohérence entre le choix de l'étudiant et les métiers visés.

3. Il est indiqué que « la fiche RNCP n'est pas suffisamment renseignée sur les métiers visés et les compétences acquises ».

Nous allons améliorer en conséquence la fiche RNCP.

4. Les deux autres remarques des experts de l'AERES concernant spécifiquement le niveau L3 :

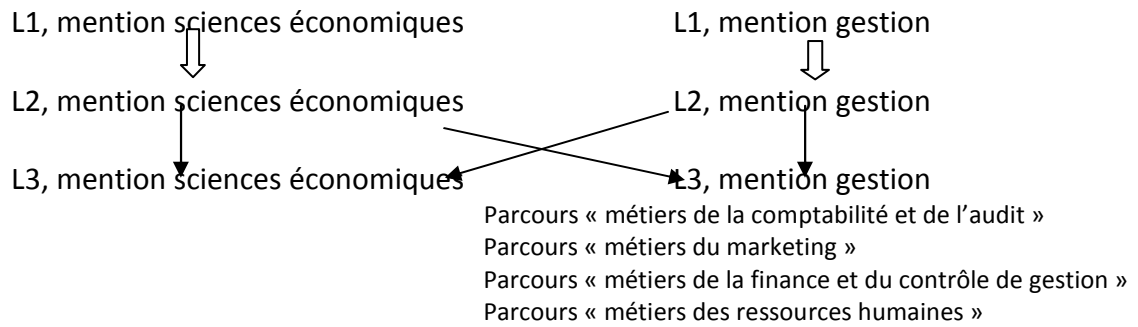
- un trop faible nombre de professionnels dispensent des enseignements au regard des métiers visés.

Un effort consistant à renforcer l'équipe de professionnels sera déployé, soit en ajoutant un cycle de conférences de professionnels cohérents avec chacun des quatre parcours, soit en intégrant leur participation au sein d'un cours assuré par un permanent, ou encore en leur confiant des cours. Cet effort a déjà été pris en compte dans le présent contrat puisque par rapport au projet, deux nouveaux professionnels intègrent désormais la licence.

- bien que des évaluations de gouvernance de la formation, des enseignements ou des caractéristiques des étudiants aient été réalisées, peu d'impact sur son pilotage sont proposés ou explicités.

D'après l'évaluation de la licence réalisée en 2010 par l'Université de Bourgogne et après discussion avec les étudiants, ces derniers se sont montrés globalement satisfaits (voire très satisfaits) des unités d'enseignement proposées en licence. Dans les questions concernant la partie « plus intéressante » ou « moins intéressante » de la licence, les réponses étaient trop variables et divergentes d'une personne à l'autre pour en inférer une réelle décision. Certains regrettaient de ne pas avoir un cursus de trois ans en ressources humaines (cursus créé en L3 et en master 1 à présent, le master 2 existant déjà), ou souhaitaient réaliser plus de travail personnel ou de travaux dirigés. Deux demandes de présentation orale ou de mémoire ont été ajoutées (en marketing et en anglais) dans la présente maquette relativement à l'existant. Les enseignants de la licence sont invités à mettre en perspective leurs cours avec davantage d'exercices d'application.

Résumé et approfondissement



Ce changement dans l'architecture induit deux modifications liées au fait de proposer deux mentions distinctes en L1 et L2 :

- un passage automatique des étudiants de L2, mention gestion vers la L3, mention gestion (sans passer le score IAE-Message);
- une modification mineure des L1 et L2 mention économie. Par exemple, relativement au projet initial, deux cours de gestion resteraient en L1 et L2 mention gestion et seraient supprimés sur ces deux années par des cours orientés vers les sciences économiques (donc pour la L1 et L2, mention sciences économiques). Les cours de gestion pourraient être suivis de façon facultative par les étudiants de L1 et L2, mention sciences économiques. Sous réserve que l'étudiant de L2, mention sciences économiques soit au minimum AJAC (ajourné et autorisé à continuer) et présente une moyenne suffisante dans les cours obligatoires et facultatifs de gestion, il obtient un accès privilégié à la L3, mention gestion (comme prévu dans le projet initial). Dans le cas contraire, il devra suivre la procédure de recrutement demandée aux étudiants de BTS ou de DUT.

Cette licence reste généraliste (des cours de gestion mais aussi d'autres disciplines) avec une spécialisation progressive débouchant sur des parcours en L3. Mais, le choix d'un parcours n'oblige pas l'étudiant à s'orienter vers le master dont la spécialité serait la plus proche. Notons cependant une exception avec le parcours « métiers de la comptabilité et de l'audit » en L3 obligatoire pour un étudiant souhaitant s'orienter ensuite vers le M1 spécialité « comptabilité contrôle audit », cette formation devant répondre au cahier des charges de l'ordre des experts-comptables. De même, entre le niveau BAC+2 et BAC +3, des passerelles sont également envisageables puisque la licence L3, mention gestion, sous réserve des conditions notées dans le projet initial (score IAE-message et entretien), peut accueillir des étudiants de BTS et de DUT.

Des débouchés professionnels sont envisageables pour l'étudiant qui ne souhaite pas poursuivre en master (assistant contrôle de gestion, comptable, chef de produit...). Dans le cas contraire, il pourra choisir parmi une large gamme de spécialités de master proposée notamment par l'IAE.

Evaluation des diplômes
LICENCE – Vague B

Établissement : Université de Bourgogne
Demande n° S3L120001066
Domaine : **DROIT – ECONOMIE – GESTION**
Mention : **SCIENCES ECONOMIQUES**

évaluation AERES : A

Réponse à l'évaluation

Le responsable de la licence Science Economique a pris connaissance des commentaires formulés par les évaluateurs de l'AERES et les en remercie.

Il souhaite en retour apporter certaines précisions au sujet de ces remarques.

Le taux d'abandon en L1 est souvent lié à un mauvais choix d'orientation des néo-bacheliers entrants (inscription par défaut ou série de bac inadaptée). Le taux d'abandon reste donc relativement élevé malgré les efforts réalisés en amont de la formation. En revanche, nous préférons que les étudiants en situation manifeste d'échec se réorientent dès la L1. Le taux de réussite en trois ans est en conséquence bon.

La professionnalisation est effectivement faible sur le cycle L mais il s'agit clairement d'une licence à vocation généraliste. Dans ce cadre, il nous semble donc difficile d'inclure des interventions de professionnels dans la formation. En revanche, les différents dispositifs mis en œuvre permettent aux étudiants de mûrir dès le premier semestre leur projet d'orientation et de le préciser tout au long de leur cursus. Les étudiants qui le souhaitent peuvent suivre à leur initiative un stage (ou plusieurs) à n'importe quel semestre systématiquement validé par le responsable de la formation. Le projet de fin d'études en L3 leur permet de confirmer définitivement leur choix de poursuite d'études. Il peut d'ailleurs prendre la forme d'un stage.

Dans le cadre de la dichotomie effectivement marquée entre les deux L3 sciences économiques et sciences de gestion, il nous paraît difficile d'inclure davantage de matières spécifiques à la gestion en L3. Le rapprochement souhaité par les évaluateurs de l'AERES entre les deux mentions de licence (science économique et gestion) n'a pas été possible pour des raisons d'identification et de lisibilité des deux disciplines au niveau L. Des évolutions semblent pouvoir se dessiner néanmoins. Toutefois, les deux mentions restent articulées autour d'enseignements totalement mutualisés en L1 et L2. Le choix véritable entre la mention économie et la mention gestion s'effectuant définitivement en L3 ou, cette fois, les cursus sont cloisonnés disciplinairement.

Réponse à l'évaluation

- UE transversales : Parallèlement à la concertation inter-UFR littéraires pour une meilleure articulation de leur offre en terme de mineures, une petite restructuration de la maquette de la présente licence sera opérée afin d'affirmer la possibilité pour les étudiants de choisir des validées.
- Concernant le pilotage, nous pouvons apporter des précisions à ce qui était sans doute mal exprimé dans le dossier : le Département est dirigé par un Directeur, secondé d'un Directeur adjoint. Les responsables d'année ont vocation à être les interlocuteurs privilégiés des étudiants (le responsable de la L1 s'occupe des tutorats et des entretiens avec les étudiants envisageant une réorientation etc. Le responsable de la L2 envisage avec les étudiants leur orientation entre les parcours de la L3, les séjours à l'étranger etc. Le responsable de la L3 s'occupe plus spécifiquement d'aider les étudiants pour leur orientation en Master, les séjours à l'étranger etc.). Les décisions qui engage le Département pour l'avenir (maquettes d'enseignements, demande de postes, de matériels etc.) sont collégiales (Conseil de Département, Assemblée de Département).
- Concernant l'évaluation du cursus, le processus est déjà en route grâce aux évaluations réalisées par le CIPE, qui doivent être améliorées dans leur traitement mais aussi dans l'incitation pour les étudiants à y participer (les résultats des évaluations qui ont été tentées n'étaient pas exploitables).
- Concernant la mobilité internationale, celle-ci est déjà largement encouragée par la présence au sein de l'équipe pédagogique de plusieurs enseignants d'origine étrangère (Italie, Allemagne) par nature sensibles à la mobilité et qui entretiennent des relations suivies avec leur pays d'origine mais aussi des réseaux avec d'autres pays. De nouvelles conventions d'échanges sont en cours d'élaboration avec plusieurs pays d'Europe. Ce développement gagnera encore avec les actions menées au niveau des Masters (réseau franco-suisse du Master ACTEP, projet de Masters *Erasmus Mundus* etc.).
- Concernant le suivi des étudiants et des diplômés, il ne s'agit que d'une erreur de rédaction du dossier : les statistiques disponibles auprès des services compétents de l'Université n'ont pas été jointes. Cette erreur est déjà en grande partie corrigée. Seul le suivi des étudiants qui quittent l'Université pose encore un réel problème.
- Concernant l'évaluation des stages en Histoire de l'Art, la nouvelle maquette qui sera adoptée en concomitance avec un nouveau calendrier universitaire a permis la création d'un groupe de travail composé de collègues historiens de l'art et archéologues. Il est chargé de repenser notre offre actuelle de

stages en fonction des nouvelles possibles conventions (Centre de Documentation d'Alésia, Musée des Beaux Arts de Dijon, Musée d'Autun, Centre archéologique européen de Bibracte ...) afin d'amplifier et élargir l'offre et son impact sur la formation et d'établir une cohérence d'ensemble au sein des deux parcours : le « stage professionnalisant » de L3 (S6) stage sera bien entendu évalué et noté pour les étudiants en Histoire de l'art et en Archéologie. Le développement des stages et projets personnels au cours de la Licence en vue d'une professionnalisation a été renforcée (L1 et L2 : Stage facultatif de découverte incité par les enseignants en histoire de l'art ou en archéologie (2 semaines minimum) donnant lieu à bonus sur la note finale de l'UE 19 (S4)).

Evaluation des diplômes
LICENCE – Vague B

Établissement : Université de Bourgogne
Demande n° S2L120001068
Domaine : Domaine : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**
Mention : **GEOGRAPHIE, AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT**

évaluation AERES : A

Réponse à l'évaluation

Les deux remarques formulées par l'AERES sont pour partie liées à des dispositifs intégrés dans le Plan Réussir en Licence. Le lien entre ce plan PRL et la future maquette mérite donc une attention toute particulière. Elles nous invitent également à être plus ambitieux concernant le suivi des diplômés et l'ouverture internationale de notre diplôme.

- Le suivi des diplômés : il est assuré par l'Observatoire de l'Etudiant de l'Université. En complément de ce dispositif, dans le cadre du PRL3, nous avons mis en place en 2010-2011 un suivi des étudiants venant de valider leur licence, ce par la promotion suivante. Une base de données géo-référencée est en construction. Elle sera étoffée chaque année par les nouvelles promotions de L3. Dans la pratique, elle permettra aux étudiants d'avoir des interlocuteurs directs lorsqu'ils bâtissent leur projet professionnel et se posent les questions de leur future orientation en Masters et des débouchés associés. Par ailleurs, nous espérons aussi que cet outil puisse devenir un moyen de diffusion des offres de stages ou d'emplois.
- L'ouverture internationale de notre diplôme doit attirer toute notre attention. Dans le dossier transmis à l'AERES elle s'articule autour :
 - d'enseignements de géographie dispensés en anglais (PRL1) ;
 - de l'accueil d'étudiants de Mayence (Allemagne) dans le cadre d'un cursus intégré.

En accord avec les remarques de l'AERES, nous proposons d'accroître la dimension internationale de notre formation :

- Les enseignants-chercheurs du département de géographie feront désormais partie du collège doctoral franco-allemand mis en place par la chargée de mission des Cursus intégrés Dijon-Mayence /SHS ;
- Le responsable de L1 va prendre contact avec le service Relations Internationales de l'uB afin de présenter, dans le cadre du tutorat de rentrée, l'offre des ressources aux étudiants désireux de faire un séjour à l'étranger.

Evaluation des diplômes
LICENCE – Vague B

Établissement : Université de Bourgogne
Demande n° S3L120001069
Domaine : Domaine : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**
Mention : **HISTOIRE**

évaluation AERES : B

Réponse à l'évaluation

L'équipe pédagogique de la Licence d'histoire à l'Université de Bourgogne se réjouit de voir que les objectifs, pour la formation qu'elle propose, d'une solide culture générale dans le domaine historique et en sciences sociales, sont reconnus par le rapport d'évaluation. Elle se félicite également de voir justement appréciés les efforts qui sont faits pour donner aux étudiants d'histoire une maîtrise des langues étrangères et de réelles compétences en TICE. Il est également satisfaisant de voir appréciée l'harmonisation de la formation dans le cadre du PRES avec l'Université de Franche-Comté. Le responsable du diplôme, tout en apportant quelques compléments d'information, est prêt à mettre en œuvre dans les meilleurs délais les recommandations émises par le rapport.

Engagement est pris :

- de développer des contacts avec l'extérieur, aussi bien avec les écoles, les masters, les institutions du patrimoine (musées, archives et conservations), les entreprises et les autres universités. Un programme d'invitations de conférenciers et d'intervenants extérieurs permettant de faire mieux connaître les possibilités de métiers offerts aux étudiants de Licence d'histoire va être mis en place. Comme vont être rendues plus lisibles les initiatives déjà conduites en ce domaine. Il faut en effet reconnaître que l'établissement est en relations constantes et étroites avec les acteurs de la vie culturelle en Bourgogne (Académie, Musées, Archives, etc.) et bien au-delà (Université de Mayence, Institutions françaises à l'étranger comme, par exemple, l'Ecole française d'Athènes).
- d'accroître la mobilité sortante : ce qui a été relevé par le rapport d'expertise sur le manque d'ouverture sur l'extérieur de la Licence d'histoire est d'ailleurs à nuancer. Le gros effort — souligné d'ailleurs comme un point fort par le rapporteur — sur la maîtrise des langues étrangères (mais aussi des langues anciennes) — facilitera de fait la mobilité des étudiants et leur insertion dans d'autres formations en Europe. Nous en verrons les effets bénéfiques dès le nouveau contrat. Cette réalité sera d'autant plus manifeste que le cursus intégré avec l'Université de Mayence (Allemagne) est un atout qui porte déjà ses fruits (que la seule lecture des maquettes fixant l'organisation des enseignements ne fait pas apparaître). Plusieurs conventions de stages en institutions culturelles et éducatives ont déjà été signées, en cette année 2011, en L2 : trois pour ± 90 inscrits.
- de veiller à l'aspect professionnalisant : dans le prolongement de la mise en œuvre de la mastérisation des concours de recrutement du secondaire, il y a eu, dès cette année, établissement de liens directs avec

le Rectorat et les Inspecteurs pédagogiques régionaux. Cela conduira également à mieux connaître le devenir de nos étudiants enseignants dans les écoles, collèges et lycées. Cela permettra aussi de mieux préparer, en amont, ces masters, en menant une réflexion sur le cahier des charges de stages professionnalisants.

- de mieux cibler le devenir des étudiants : l'insuffisance d'informations sur le devenir des diplômés de Licence d'histoire sera très rapidement corrigée. Le département d'histoire, comme l'a souligné l'auteur de l'évaluation, "a enclenché une bonne dynamique dans la culture de l'évaluation" grâce au travail qu'elle a mené en étroite collaboration avec le CIPE (Centre d'Innovation Pédagogique et d'Evaluation) ; elle va continuer à le faire en lui confiant le soin de procéder à une large enquête sur l'avenir des étudiants d'histoire
- de bien prendre en compte les UE d'ouverture dans la formation : les "mineures" qui pèsent 10 ECTS/30 par semestre — dont la maquette ne donne pas idée de la richesse — offrent une ouverture, sans aucune limite, vers l'ensemble des enseignements des disciplines extérieures. Le département d'histoire publie un livret d'une trentaine de pages destiné à éclairer les étudiants sur les très nombreuses possibilités offertes. Dès aujourd'hui, en S1, sur 123 étudiants de la formation, 74 sont inscrits dans des filières différentes de celles proposées par les historiens ; au S3, sur 87 inscrits, 49 le sont dans des filières extérieures au département. Les étudiants d'histoire seront d'ailleurs de plus en plus nombreux à s'inscrire pour ces mineures dans d'autres UFR de notre Université, notamment dans l'UFR de Lettres et de Langues — du fait du renforcement des langues européennes dans notre cursus de L et de la place faite aux enseignements de langues anciennes.

Quant au déséquilibre entre les semestres de la première année de L relevé par le rapporteur, il n'excède pas 5% (108 heures de CM au S1 ; 92 heures de CM au S2). Il est d'ailleurs justifié, malgré sa faible quotité, par la volonté de réduire le nombre des étudiants en échec au terme d'un premier semestre, faute d'apprentissages fondamentaux et d'acquisition d'une méthode suffisante. L'équilibre dans la suite du cursus est strict : S3 : 238 ETD (118 CM ; 120 TD) ; S4 222 ETD (108 CM ; 114 TD) ; S5 192 ETD (120 CM ; 72 TD) ; S6 192 ETD (120 CM ; 72 TD).

Evaluation des diplômés
LICENCE – Vague B

Établissement : Université de Bourgogne
Demande n° S3LI120001070
Domaine : Domaine : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**
Mention : **MUSIQUE**

évaluation AERES : A

Réponse à l'évaluation

- Un premier point faible signalé porte sur l'absence de passerelles entre les deux parcours : Musique et Musicologie et Pratique Musicale Spécialisée.

Le parcours Pratique Musique Spécialisée comporte tout un pan de la formation qui est dans le droit fil du concours d'entrée, c'est-à-dire consacré à la pratique dans un domaine précis, là où les enseignements d'ouverture et de théorisation caractérisent le parcours musique et musicologie. Les deux sont bien évidemment complémentaires, ce qui est le sens de l'architecture choisie, même si pour le démarrage elle peut apparaître comme de l'ordre de la juxtaposition. Mais, sachant que l'un doit nourrir l'autre, il est actuellement discuté avec le Pôle d'Enseignement Musical Supérieur d'une augmentation de la contribution du département de musicologie à la formation PMS et donc d'une véritable mutualisation partout où cela est envisageable. Cela est d'autant plus pertinent à la partir du démarrage du contrat du fait qu'un nouveau MCF a été recruté sur un profil spécifique et parfaitement mixte : analyse musicale et interprétation. Cela milite aussi pour que le futur master interprétation puisse être ouvert aux étudiants ayant suivi le parcours Musique et Musicologie, dès lors que leur niveau le leur permet.

- S'agissant du second point faible, à savoir l'absence de réflexion sur des éléments de professionnalisation dans le parcours Musique et Musicologie (compétences transversales, projet professionnel de l'étudiant, stages), le département a anticipé la réponse dès cette année puisque trois "stages" professionnalisants ont été mis en place dans le cadre du Plan réussite en Licence (PRL) niveau L3 (24 h CM) :

- 1) édition musicale aidée par l'informatique,
- 2) écriture d'un "discours", d'un conte et art de l'élocution,
- 3) techniques vocales et corporelles pour la prise de parole en public.

Il est également prévu de faire évoluer certains cours de PRL L1 et/ou L2 vers l'acquisition de connaissances transversales.

Par ailleurs, une enquête a été menée auprès des étudiants qui ont quitté le cursus de musicologie (en L1, L2, L3) dont les résultats seront connus dans le cours du mois de juin. Cette enquête permettra de mieux comprendre pourquoi les étudiants changent de cursus, vers quelles formations ils se dirigent après la licence et quel est leur devenir professionnel. En complément, le suivi des étudiants effectué par les responsables de niveau sera renforcé, en prenant appui sur une documentation sur les métiers de la musique (cf. Cité de la musique).



Evaluation des diplômes
LICENCE – Vague B



Établissement : Université de Bourgogne
Demande n° S3L120001071
Domaine : Domaine : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**
Mention : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES APPLIQUEES**
AU MONDE CONTEMPORAIN

évaluation AERES : B

Réponse à l'évaluation

La licence souhaite offrir aux étudiants les instruments d'une meilleure compréhension du monde contemporain en associant différentes disciplines des sciences humaines et sociales et donc en mettant à la disposition des étudiants une pluralité d'outils intellectuels afférents. Il ne s'agit pas d'une licence professionnelle, et l'équipe souhaite, d'abord et avant tout, permettre aux étudiants diplômés la poursuite de leurs études dans les meilleures conditions possibles.

Ce projet nous amène à accueillir des étudiants de diverses origines et de diverses formations. Cette hétérogénéité du recrutement et des projets est au cœur de notre licence. La diversité des débouchés, envisagés et réels, des étudiants en fait la force et rend complexe toute préparation spécifique. Bien au contraire, la variété des objets abordés en cours permet une préparation efficace à ces différents projets.

La prise en compte de projets professionnels spécifiques est bien sûr fondamentale. La politique générale de l'Université de Bourgogne accorde une importance essentielle à cette question, différentes structures le permettent. C'est d'ailleurs en collaboration avec la Plate-forme d'insertion professionnelle et l'Observatoire de l'étudiant que nous essayons de réfléchir aux attentes de nos étudiants. L'équipe est, sur le plus court terme, à l'écoute des étudiants pour les accompagner dans leurs projets et favoriser leurs démarches d'obtention de stages auprès des professionnels, notamment dans le domaine de la presse ou de l'édition.

Le devenir de nos étudiants ne nous est pas inconnu. Des informations précises sont systématiquement recueillies depuis quatre ans (promotion 2007). Elles permettent de constater l'hétérogénéité salubre des parcours mentionnée plus haut. Une approche plus systématique est en cours d'élaboration avec l'Observatoire de l'étudiant.

La licence SHS AMC ne prépare pas spécifiquement au C2i puisqu'à l'Université de Bourgogne ce certificat est préparé au niveau L2. La plupart de nos étudiants en sont donc titulaires. La Passerelle, Centre de formation de l'Université, permet en outre à ceux de nos étudiants qui n'auraient pas passé ce certificat de l'obtenir.

La transversalité des enseignements est au cœur même du projet de la L3 SHS AMC. Cette licence n'est, ni dans son projet, ni dans sa réalité, un assemblage hétéroclite, mais bien au contraire, elle favorise une approche pluridisciplinaire des sociétés contemporaines. Les différents cours disciplinaires entrent donc en écho très concrètement les uns avec les autres. Pour l'année 2010-2011, si les étudiants abordent en sociologie, les mouvements sociaux et l'action collective, ils traitent de la justice sociale en philosophie. La démocratie abordée en Science politique et les thématiques d'histoire des relations internationales (le monde de la Guerre froide)

rentrent également dans un dialogue fécond. Au delà de ces échos cours à cours, c'est bien une approche pluridisciplinaire que nous proposons en étant particulièrement attentifs aux thèmes et aux problématiques abordés.

L'équipe est enfin à l'écoute permanente des étudiants. C'est bien la prise en compte de leurs remarques qui a permis l'amélioration de la maquette proposée (rééquilibrage des disciplines, renforcement des langues, ouverture aux TICE).

Réponse à l'évaluation

Réponse à la remarque sur le manque d'enseignements d'ouverture

L'équipe pédagogique a engagé une réflexion visant à faciliter et favoriser cette ouverture. L'effort sera orienté dans le sens d'un élargissement et d'une rationalisation de l'offre proposée afin qu'elle concerne des enseignements d'autres UFR que l'UFR Sciences Humaines. Pour ce faire sera retirée de cette offre l'enseignement optionnel de psychologie pour les étudiants de L1. Eu égard aux cohortes importantes, en psychologie d'étudiants s'intégrant aux enseignements d'ouverture extérieurs, la mise en application de ces mesures suppose des aménagements auxquelles l'Université s'est déclarée prête, en termes de créneaux horaires et de calendriers des examens.

Recommandation d'un suivi des étudiants

En réponse cette recommandation, un dispositif de suivi des étudiants sera mis en place avec l'appui de l'Observatoire de l'Étudiant. Il s'agira d'une enquête réalisée sous la forme de questionnaires auprès des étudiants de licence de psychologie. Elle sera destinée à mieux connaître les caractéristiques des primo-entrants et à renseigner l'équipe pédagogique sur le devenir des étudiants, notamment à l'issue de la L1 et de la L3.

Réponse à la remarque sur le manque d'informations sur la mobilité entrante

Des éléments relatifs à la mobilité entrante méritent d'être apportés en complément du dossier déposé. Tout comme il a été fait mention des dispositions visant à favoriser la mobilité sortante, on constate un développement des mouvements d'étudiants étrangers venant effectuer une partie de leur cursus de licence de Psychologie à l'Université de Bourgogne. Cette mobilité se traduit par quelques inscriptions postbac en L1 d'étudiants étrangers, ainsi que des inscriptions dans le cadre du programme Erasmus en L2 et L3 (échanges avec les Universités de Salamanque, de Constance et de Giessen) ainsi que dans le cadre de conventions spécifiques avec certaines universités (Los Adès, Colombie). Par ailleurs, nous accueillons également dans nos enseignements des étudiantes inscrites dans d'autres filières de l'uB (étudiantes américaines de l'Université de New Hampshire)

Réponse à l'évaluation

- **remarque concernant la proportion heures CM et heures TD** : le département de Sociologie s'est toujours appliqué à respecter les proportions de CM et TD recommandés pour les trois années de Licence. Mais il faut tenir compte du fait que les étudiants sont libres de leur choix pour l'UE au choix, et que celle-ci se trouve indifféremment en CM ou en TD (même si elle doit compter 48 heures de présence étudiant). Si on ne l'entre pas dans calcul de cette proportion, dans la mesure où elle ne menace pas la cohérence avec un cursus en Sociologie, la répartition entre CM et TD pour chaque semestre des trois années de Licence de Sociologie est la suivante :

	CM	TD	Total
L1			
Semestre 1	129	37	166
%	77,7	22,3	100,0
Semestre 2	105	76	181
%	58,0	42,0	100,0
Ensemble	234	113	347
%	67,4	32,6	100,0
L2			
Semestre 3	144	59,5	203,5
%	70,8	29,2	100,0
Semestre 4	130	102	232
%	56,0	44,0	100,0
Ensemble	274	161,5	435,5
%	62,9	37,1	100,0
L3			
Semestre 5	120	109	229
%	52,4	47,6	100,0
Semestre 6	88	140	228
%	38,6	61,4	100,0
Ensemble	208	249	457
%	45,5	55,5	100,0
Ensemble			
L1 + L2 + L3	716	523,5	1 239,5
%	57,8	42,2	100,0

- **remarque relative à l'absence de dispositif de suivi d'étudiants** : le département de sociologie indique que des démarches ont été faites, après réception du rapport d'expertise, auprès de l'Observatoire de la Vie Etudiante pour qu'il soit procédé au suivi des étudiants. Ce suivi permettra un meilleur pilotage de la formation.



Evaluation des diplômes

LICENCE – Vague B

Établissement : Université de Bourgogne

Demande n° S3L120001074

Domaine : Domaine : **SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

Mention : **SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

évaluation AERES : B

Réponse à l'évaluation

Un premier point fort souligné par le bilan de l'évaluation est « le choix clairement pluridisciplinaire fait par l'équipe pédagogique avec une très forte insistance sur les contenus théoriques... ».

Ne débutant qu'en 3^{ème} année, cette licence accueille un public très hétérogène (les L2 de toutes les disciplines universitaires + BTS + DUT) à qui il est nécessaire de donner une formation théorique de base dans l'ensemble des disciplines universitaires ayant pour objet l'éducation. Par ailleurs, afin de prendre en compte cette variété de notre public et ses diverses motivations à s'inscrire dans cette 3^{ème} année de licence, nous avons fait le choix d'introduire dans cette nouvelle maquette deux parcours différenciés (option « Éducation-Enseignement » et option « Formation et travail social »), particularité reconnue - également de manière plutôt positive - dans le bilan. Ces deux choix conjugués de l'équipe pédagogique rendent difficile l'intégration d'enseignements d'ouverture qui – l'expérience nous l'a montré en master 1 dans le contrat précédent – ne sont pratiquement pas choisis par nos étudiants.

→ Nous avons cependant inclus deux enseignements proposés dans le cadre de la préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement, ainsi qu'une option nécessitant un stage de 15 jours dans un établissement éducatif évalué par un rapport de stage. Pour renforcer cette ouverture au monde professionnel et pour pallier le manque d'enseignements d'ouverture tout en restant dans la logique de notre formation, nous envisageons de faire figurer un enseignement de didactique (IUFM/autres département).

En ce qui concerne l'aide à l'élaboration du projet professionnel :

Les étudiants qui s'inscrivent en L3 de sciences de l'éducation sont en très grande majorité des salariés (84% pour la formation proposée à distance) ; la plupart de ceux inscrits « en présence » ont un projet professionnel : ils visent principalement, pour la moitié d'entre eux, les concours de l'enseignement (1^{er} degré exclusivement, aucun CAPES en sciences de l'éducation n'existant) voire de l'éducation spécialisée. Ils ont « besoin » d'une licence et celle de sciences de l'éducation leur paraît en général mieux adaptée à leur projet qu'une licence disciplinaire. Ceci explique la grande importance accordée aux cours théoriques qui sont un vrai besoin de ces salariés et la part moindre faite au projet professionnel.

→ Néanmoins **nous allons proposer cette aide à l'élaboration du projet professionnel en tant qu'option. Elle sera assurée par la plateforme d'insertion professionnelle de l'université de Bourgogne et proposée dans le PRL, dont la dominante en L3 est précisément l'insertion professionnelle.**

Si nous savons de manière informelle qu'un certain nombre d'étudiants ne visent que l'obtention de la licence et non une poursuite d'études en Master, nos informations sur le devenir des étudiants sortants est effectivement insuffisante. **Nous allons mettre en place ce suivi avec l'aide de l'Observatoire De l'Étudiant (ODE) de l'université de Bourgogne**, suivi déjà en place pour les étudiants de psychologie.

Établissement : Université de Bourgogne
Demande n° S3L120001079
Domaine : Domaine : **SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE**
Mention : **CHIMIE**

évaluation AERES : B

Réponse à l'évaluation

Réponses à l'évaluation de l'AERES

L'AERES reconnaît le sérieux de notre formation, sa cohérence avec l'objectif de la poursuite d'études en masters du domaine des sciences, technologies et santé (STS), l'équilibre respecté entre CM, TP et TD, et notre application pertinente de l'orientation active. La qualité pédagogique de nos enseignements nous permet ainsi un taux de réussite élevé à bac+3 et bac+5 comme souligné par l'AERES.

Les critiques majeures et recommandations de l'AERES concernent les imprécisions sur le fonctionnement de l'équipe pédagogique, un défaut de statistiques sur les aides à la réussite, et une présentation du dossier trop axée sur la L3. Les réponses aux critiques sont détaillées ci-dessous.

Réponses aux critiques précises

- **Peu d'informations sur les années L1 et L2**

En ce qui concerne la présentation du dossier, l'UFR Sciences et Techniques a choisi de présenter séparément les années L1 et L2. En effet, notre choix d'une spécialisation très progressive dans toutes les mentions du domaine STS entraîne une imbrication forte de tous les parcours jusqu'au troisième semestre inclus. C'est pour mettre en évidence de cette grande flexibilité de réorientation des étudiants que nous avons décidé d'ajouter un document commun L1-L2 à tous les dossiers des mentions des licences STS. Pour rappel, quatre parcours généralistes sont offerts en L1-L2 STS avec un début de spécialisation au 4^e semestre avec le parcours Physique-Chimie (parcours Chimie-Biochimie en Sciences Vie) pour une orientation en L3 Chimie.

- **Pas de stage en L3**

Dans le cadre du Plan Réussite en Licence, une première expérience dans un milieu professionnel (laboratoire de recherche, entreprise ou établissement scolaire) est proposée aux étudiants de L3 Chimie. Ainsi, les étudiants souhaitant se confronter au monde de la recherche peuvent bénéficier d'une période d'initiation à la recherche de minimum 3 semaines dans les Laboratoires de recherche de l'UFR Sciences et Techniques (ICMUB, ICB) mais aussi de l'INRA et de l'UFR Pharmacie. L'étudiant, encadré soit par un permanent soit par un doctorant, découvre le monde professionnel, ce qui lui permet de confirmer que son projet est en adéquation avec ses attentes.

- **Pas de précisions sur le devenir et l'insertion professionnelle des étudiants diplômés à Bac+5**

Comme souligné par l'AERES, l'objectif principal de la L3 Chimie est la poursuite des études en master. Nous avons donc décrit le devenir et le taux de réussite de nos étudiants dans les différents masters. Sur les quatre dernières promotions de la L3 Chimie, plus de 90% des étudiants ayant validé leur L3 ont continué en Master (UB ou autres universités) et 95% l'ont validé. Les étudiants de la Licence (L3) sont informés de l'insertion professionnelle à bac+5 au cours de l'année. Le responsable de la mention reçoit également les étudiants désirant des recommandations ou des informations sur la poursuite d'études dans d'autres masters en France et à l'étranger et en écoles d'ingénieurs. Le diplômé de la mention Licence de Chimie possède des compétences scientifiques couvrant les différents aspects de la chimie et il peut ainsi intégrer de nombreux masters qu'ils soient à visée recherche ou professionnel. Il peut soit continuer en thèse, soit intégrer le monde du travail dans le domaine correspondant à sa formation.

- **Pas d'informations sur l'impact du suivi de la population étudiante.**

La majorité des effectifs en L3 Chimie est constituée par les étudiants de l'Université de Bourgogne (L2 Sciences et Techniques et L2 Sciences Vie) qui sont admis d'office. Les étudiants titulaires d'un DUT ou d'un BTS (Chimie ou Mesures Physiques) ou venant d'écoles préparatoires sont sélectionnés sur dossier et ont un bon taux de réussite (supérieur à 80%).

La mise en place de l'orientation active est très récente : la première promotion à en avoir bénéficié est celle de 2009-2010. Comme souligné par l'AERES, un bilan est fourni et justifie la démarche. Nous n'avons cependant pas le recul nécessaire pour faire un bilan quantitatif de tous les dispositifs PREL mis en place. En L3, le plan réussite en licence a été mis en place en janvier 2011 et sera évalué début juin 2011. A l'avenir, l'équipe de la formation de licence (incluant la scolarité) établira des statistiques quantitatives et centralisées de ces aides à la réussite.

- **Pas d'informations sur la certification en C2i.**

La certification C2i est obligatoire pour tous les étudiants en L2. Comme souligné par l'AERES, nous offrons également de nombreuses autres compétences transversales et additionnelles (langues, pré-professionnalisation...).

Réponse à l'évaluation

Réponses à l'évaluation de l'AERES

L'offre de formation de l'Université de Bourgogne pour la licence informatique a été globalement bien perçue par les évaluateurs de l'A.E.R.E.S., lesquels ont en substance reconnu le sérieux du travail fourni par l'équipe pédagogique, que ce soit sur le fond (cohérence de l'offre, ouverture de la formation aux différentes possibilités de poursuites d'étude, information des étudiants,...) ou sur la forme (clarté du dossier).

Certains points, probablement mal mis en exergue dans le dossier, ont cependant donné lieu à des interrogations. La plupart relèvent de l'organisation transversale de la licence, c'est-à-dire ce qui concerne des relations entre les différentes mentions. D'autres sont plus spécifiques à la mention informatique elle-même.

Nous allons aborder ici ces différents points.

Équipe pédagogique

L'organisation de l'équipe pédagogique est apparue comme peu claire et pas assez détaillée.

Rappelons tout d'abord l'organisation pédagogique de la licence informatique au travers du diagramme des portails et parcours conseillés :

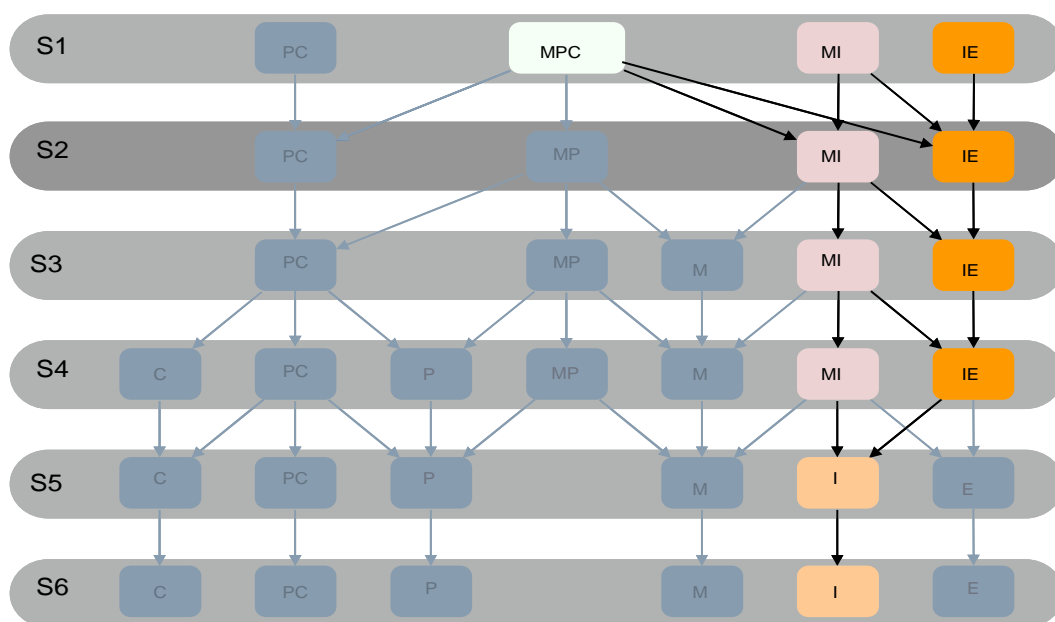


Diagramme des portails et des parcours conseillés de la licence et, plus particulièrement, celui de la mention informatique. I=informatique, E=électronique, M=mathématiques, P=physique, C=chimie, Me=mécanique

Un étudiant qui obtient une licence informatique peut parcourir tous les arcs « en gras » de ce graphe s'il respecte les conseils de parcours définis par l'équipe pédagogique et d'autres encore selon ses propres choix — à condition qu'il maintienne à chaque étape les prérequis imposés par les unités d'enseignement qui suivent dans son parcours.

Dans ce cadre, l'équipe pédagogique est organisée verticalement de manière disciplinaire et horizontalement (transversalement) de manière interdisciplinaire.

L'organisation verticale est sous l'égide du responsable de mention. Elle a pour objet d'articuler les différentes disciplines informatiques entre elles pour :

- assurer la cohérence des compétences et connaissances apportées : éviter les redites ou au contraire présenter des notions complexes à plusieurs reprises dans le cursus, selon plusieurs points de vue.
- assurer la complémentarité des apports : les compétences et connaissances à atteindre à chaque niveau doivent bien être apportées par le jeu d'unités d'enseignement de ce niveau,
- définir les besoins en provenance d'autres disciplines (par exemple, l'informatique a besoin de certaines notions mathématiques, qui doivent être enseignées dans le cursus).
- envisager les relations avec les autres formations en entrée (DUT et BTS essentiellement) et en sortie (masters essentiellement).

L'équipe pédagogique "verticale" est composée de l'ensemble des enseignants en informatique qui interviennent en licence. C'est une équipe réduite dont les membres se connaissent bien et qui, pour la plupart, interviennent à plusieurs niveaux dans la licence et le master informatiques. Pour résoudre les problèmes quotidiens, les relations intra-équipe restent souvent informelles ou par courriel. Sauf cas particulier, les réunions formelles annuelles prennent place à la suite des jurys de la troisième année de licence où les principaux enseignants des trois années et du master sont présents.

À l'occasion du renouvellement de l'offre pédagogique, l'équipe pédagogique "verticale" de la licence est réunie spécifiquement, avec celle du master.

L'organisation horizontale interdisciplinaire prend place à chacun des deux premiers niveaux de la licence. L'équipe pédagogique de chaque niveau (chaque année de licence) est composée du président de jury, du directeur des études et de l'ensemble des enseignants du niveau. Des réunions de l'équipe pédagogique "horizontale" régulières ont lieu à l'occasion des jurys — où tous les intervenants sont réputés être présents. Des réunions partielles de l'équipe sont organisées en cas de nécessité en veillant à ce que, en plus du président du jury et du directeur des études, au moins un représentant de chaque discipline majeure soit présent.

Ces réunions permettent de suivre les étudiants au plus près et de se coordonner pour organiser les actions pédagogiques particulières (soutiens par exemple).

Réunions fédérées par l'UFR. Ces réunions sont en général interdisciplinaires et sur plusieurs années. Elles font intervenir les responsables de mentions, les responsables de jurys et/ou d'études de chaque année, et des représentants des différentes disciplines. Elles ont lieu plusieurs fois par an, en fonction des nécessités.

C'est dans leur cadre que sont décidées par exemple les modalités de mise en place du plan réussite en licence, l'intégration au cursus de la formation aux compétences additionnelles et transversales (voir ci-dessous), que sont coordonnées les propositions d'offre de formation, etc.

Compétences additionnelles et transversales

L'offre de formation doit intégrer l'enseignement des compétences additionnelles et transversales : langues, préparation au Certificat Informatique et Internet (C2I), projet professionnel étudiant,... Voilà ci-dessous des précisions sur ces points, que l'évaluation a fait apparaître comme peu clairement décrits dans le dossier de l'ensemble des licences de sciences et techniques.

Pour ce qui concerne les langues, l'enseignement de l'anglais est obligatoire chaque année. Par ailleurs, des unités d'enseignement d'ouverture (Histoire des sciences, Espagnol, Allemand, ...) sont optionnelles durant les 2 premières années.

D'autre part, en première année de licence, il est proposé aux étudiants une unité d'enseignement optionnelle — à laquelle la majorité d'entre eux sont inscrits — de réflexion sur le Projet Professionnel de l'Étudiant (P.P.E.). De plus une unité d'enseignement de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement est proposée en option ; elle est organisée pour tous les étudiants de l'Université et se décompose en une série de conférences et un stage en école.

La préparation au Certificat Informatique et Internet (C2i) est l'objet d'une unité d'enseignement qui sera désormais obligatoire en deuxième année de licence.

En dernier lieu, les étudiants peuvent valider des unités d'enseignement transversales (Sport, Culture, Reconnaissance de l'engagement étudiant dans le monde associatif...) qui leur sont proposées en option à l'échelle de l'université.

Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (T.I.C.E.)

Les modalités d'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement n'ont pas été bien identifiées dans l'offre de formation. Voici donc quelques précisions.

Les T.I.C.E. sont intégrées à la gestion des enseignements en licence par l'intermédiaire d'un Environnement Numérique de Travail (E.N.T.) accessible aux étudiants pour connaître entre autres le contenu de leur dossier administratif et leurs résultats.

Par ailleurs, la plateforme P.L.U.B.E.L. (Plateforme UB d'Enseignement en Ligne) est disponible pour gérer chaque enseignement. Les enseignants peuvent y déposer des documents, y recevoir les devoirs composés par les étudiants, communiquer avec eux globalement ou spécifiquement.

Pour l'instant, cet outil n'est cependant utilisé que ponctuellement dès lors que l'UFR de sciences et techniques propose depuis longtemps un serveur pédagogique (<http://ufrsciencestech.u-bourgogne.fr/>) qui remplit la plupart des besoins inhérents aux divers enseignements (dépôts de documents, communication d'informations) tout en offrant une plus grande souplesse d'utilisation.

L'utilisation des technologies de l'information est donc partie intégrante de la vie à l'Université de Bourgogne, particulièrement pour les étudiants de licence informatique.

Projets en licence informatique

Le dossier de la licence informatique ne paraît pas faire apparaître suffisamment les aspects pratiques de la formation des étudiants. L'évaluateur s'étonne de la faible quantité de projets obligatoires qui apparaissent dans le dossier.

En fait, s'il n'existe pas d'unité d'enseignement consacrée à un projet — comme un certain nombre de formations en informatique le proposent —, l'accent n'a pas été mis sur les projets parce qu'ils vont de soi dans un enseignement informatique. Autrement dit, les unités d'enseignements informatiques de la licence informatique de Dijon comportent presque toutes un projet noté avec en général la remise d'un rapport et une démonstration voire une soutenance attenantes.

Plus précisément, au semestre 1, la matière info12 (Internet) comprend un projet là où info11 (Algorithmique et programmation) n'en a pas (les étudiants n'ont pas encore assez d'outils pour réaliser un projet et beaucoup d'autres disciplines les sollicitent). Au semestre 2, les unités d'enseignement complémentaires info21 (Algorithmique avancée) et info22 (Programmation Objet et Interfaces visuelles) comportent un projet (noté) en commun.

En deuxième année, les deux matières purement informatiques du semestre 3, info31 (Programmation avancée) et info33 (Traitement et synthèse d'images), comportent un projet noté. L'unité d'enseignement InEl32 (Architecture) n'en comprend pas (la pratique est évaluée par des TP notés).

Au semestre 4, l'unité d'enseignement Info42 (Systèmes d'exploitation) comporte un projet et InEl41 (programmation C et C++) en prévoit un pour les meilleurs étudiants¹. L'unité d'enseignement optionnelle Info43 (Fondements théoriques de l'informatique), plus théorique, n'en comporte pas.

La troisième année ne comporte pratiquement que des enseignements informatiques, qui comprennent presque tous des projets notés. Au semestre 5, toutes les matières comportent un projet obligatoire : Systèmes et réseaux I, Interfaces Homme-Machine, Bases de données, langages formels et compilation, Outils pour la synthèse et le traitement d'images. Les modalités de gestion et les volumes des projets sont cependant différenciés selon les matières pour que les étudiants puissent tout combiner. Au semestre 6, les unités d'enseignement : Modélisation Orientée Objet, Systèmes et réseaux II et Image pour le multimédia, Programmation logique et fonctionnelle, comportent aussi un projet (les deux dernières matières sont alternatives l'une par rapport à l'autre). De plus, en Technologie du web, il y a un projet par grands groupes qui simule une organisation professionnelle.

Seule l'unité d'enseignement de graphe du semestre 6 et les matières non informatiques ne comportent pas de projet obligatoire en troisième année de licence.

Les projets font donc effectivement partie intégrante de l'enseignement en licence informatique.

¹ l'évaluation est différenciée suivant les niveaux des étudiants, certains étudiants de BTS ou de DUT s'ajoutant aux étudiants issus de la première année.

Evaluation des diplômés
LICENCE – Vague B

Établissement : Université de Bourgogne
Demande n° S3L120001081
Domaine : Domaine : **SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE**
Mention : **MATHEMATIQUES**

évaluation AERES : B

Réponse à l'évaluation

Réponses à l'évaluation de l'AERES

Nous avons pris connaissance du rapport concluant l'évaluation menée par l'AERES sur le projet de diplôme de Licence, mention Mathématiques. Nous avons conscience qu'il s'agit là d'un travail considérable de lecture et d'analyse, et nous remercions les rapporteurs de l'aide qu'ils nous apportent dans la mise au point de l'offre d'enseignement. Nous sommes heureux de prendre acte des points forts soulignés dans ce rapport, et tenons à apporter certaines réponses aux interrogations et à commenter les points faibles.

Réponses aux critiques précises

- **Qu'en est-il de la poursuite du plan réussite en Licence en troisième année?**

A l'heure de la rédaction de notre projet, rien n'était acquis à ce propos. Depuis, avec le soutien de l'UFR de Sciences et Techniques, ce plan vient de s'ouvrir en L3 mention mathématiques, va se poursuivre l'an prochain, et se poursuivra naturellement lors du prochain contrat. Ce plan comporte :

- 20h de formation à l'expression écrite et orale par semestre et par groupe de TD. A partir de sujets classiques, nous donnons des problèmes que les étudiants doivent résoudre chez eux, avant d'en exposer publiquement la solution. Toujours à partir de sujets classiques, nous entraînons les étudiants à subir des épreuves orales.
- 16h de familiarisation avec les logiciels classiques requis pour le C2i2e (Maxima, Geogebra,...)
- 6 conférences d'une heure données par des professionnels, correspondant aux grands axes du master de mathématiques : un chercheur en mathématiques, un industriel, et un enseignant du secondaire.

- **Le contenu des UE n'est pas fourni.**

En effet, le contenu des UE de L3 n'a pas été fourni (ceux de L1-L2 le sont en fin d'annexe L1-L2). C'est un oubli matériel tout à fait regrettable, dont nous comprenons bien qu'il nuise à l'appréciation. Nous joignons ci-après ces contenus.

- **Le choix des options donnant l'accès aux diverses spécialités de master n'est pas donné.**

La raison est la suivante. Il n'est pas prévu au semestre S6 de « parcours » au sens strict. Les étudiants ont toute latitude de choisir les options qui leur paraissent appropriées, afin de ne pas les emprisonner dans une formation trop spécifique aux spécialités du Master mention Mathématiques de l'UB. Cela étant, un choix d'options sera *conseillé* aux étudiants désireux de poursuivre leurs études dans l'un de ces masters. Ce choix est le suivant :

1. En vue de la spécialité *Mathématiques approfondies* : UE Algèbre 2 (LM62), Analyse fonctionnelle (LM63), Probabilités (LM67) et Variables Complexes (LM69).
2. En vue de la spécialité *MIGS* : UE Analyse numérique (LM64), Géométrie (LM 66), Probabilités (LM67) et Statistiques (LM68).
3. En vue de la spécialité *Métiers de l'Enseignement* : Algèbre 2 (LM62), Analyse numérique (LM64), Géométrie (LM66) et Statistiques (LM68).

Nous prévoyons en outre de rappeler aux étudiants que l'UE « Calcul Scientifique » peut s'insérer dans un parcours MIGS ou ME.

- **La composition de l'équipe pédagogique ainsi que son fonctionnement sont imprécis.**

Précisons quelques points. L'organisation est tout d'abord *horizontale* (année par année) :

- Pour l'année L1, elle est constituée du Président de jury L1, du Directeur des études et d'un correspondant par discipline majeure.
- Pour l'année L2, elle est constituée sur le même modèle.
- Pour l'année L3, elle est constituée là encore du Président de jury L3 et aussi des responsables d'UE.

Les diverses délibérations des jurys sont l'occasion de discuter des différents problèmes rencontrés et des évolutions à envisager. Des réunions pédagogiques, indépendantes de la délibération, sont organisées en tant que de besoin.

L'organisation pédagogique est aussi *verticale* à travers les différents conseils de chaque département (disciplinaire) de l'UFR et au niveau de l'UFR (interdisciplinaire).

Une commission pédagogique qui réunit l'ensemble des responsables de mentions et des responsables d'année est programmée régulièrement.

A l'avenir des commissions pédagogiques par année, par mention et pour l'ensemble des mentions seront formalisées et réunies systématiquement au moins une fois par an.

Nous avons donné le nom des principaux intervenants dans la plupart des UE. En effet, les enseignements de ce prochain contrat sont déjà en préparation, ce qui permet entre autre au sein de chaque UE d'optimiser le travail, la répartition des tâches, afin de fournir la meilleure offre pédagogique aux étudiants.

- **On ne sait pas si les projets sont effectués dans un laboratoire de recherche, dans une entreprise ou uniquement avec les enseignants de L3.**

Tous les enseignants de L3 sont membres du Laboratoire IMB. C'est donc au sein de ce laboratoire que s'effectueront les projets.

- **Le dossier n'indique pas l'utilisation qui est faite des TICE autre que l'accès aux logiciels mathématiques.**

Les étudiants ont accès à l'E.N.T. pour connaître entre autres le contenu de leur dossier administratif et leurs résultats. Les enseignants peuvent déposer des documents de travail sur la plate-forme PLUBEL, donner toute sorte d'information, et même organiser des lieux de discussions avec leurs étudiants, répondre aux questions, etc. A l'heure actuelle, Il est manifeste que les enseignants, et les étudiants eux-mêmes, sont peu familiers avec cet outil. Il est clair qu'il appartient aux responsables de mention et d'UE d'intensifier l'usage d'un tel outil, au point de le rendre tout à fait commun. C'est probablement l'une des habitudes pédagogiques nouvelles majeures qui devra être prise lors du prochain contrat.

D'autre part, nous devons signaler que certains enseignants-chercheurs alimentent des sites non institutionnels (mais professionnels) pour communiquer avec leurs étudiants. Cette pratique présente l'avantage d'éviter certaines contraintes techniques mais a l'inconvénient d'être difficilement répertoriable.

Domaine : SCIENCES, TECHNOLOGIE, SANTÉ
LICENCE, Année L3, Mention MATHÉMATIQUES
Programmes des unités d'enseignement

SEMESTRE S5

S5	UE1 : LM51	Algèbre 1	CM : 30h	TD : 30h	Obligatoire	6 ECTS
Responsable pédagogique		Lucy MOSER				
Programme		Relations d'équivalence et espaces quotients Théorie des groupes : définition, sous-groupes, groupe quotients, homomorphismes. Groupes cycliques, groupes de permutations, groupes de matrices Actions de groupes				

S5	UE2 : LM52	Algèbre linéaire et bilinéaire	CM : 30h	TD : 30h	Obligatoire	6 ECTS
Responsable pédagogique		Abderrahim JOURANI				
Programme		1. Algèbre linéaire : approfondissement des notions classiques. Espaces vectoriels de dimension infinie. Dualité, passage au quotient, orthogonalité. Groupe linéaire. Réduction, Réduction de Jordan, réduction simultanée. Eléments d'analyse matricielle. 2. Algèbre bilinéaire : formes bilinéaires symétriques, formes quadratiques associées. Réduction de Gauss, théorème de Sylvester. Classification des coniques et des quadriques. Espaces préhilbertiens réels ou complexes. Endomorphismes d'un espace vectoriel préhilbertiens. Théorème de réduction simultanée. Groupe orthogonal, unitaire.				

S5	UE3 : LM53	Analyse fondamentale	CM : 30h	TD : 30h	Obligatoire	6 ECTS
Responsable pédagogique		Szymon DOLECKI				
Programme		Éléments de la théorie des ensembles. Relations, Cardinalité Espaces métriques. Aspects topologiques des espaces métriques. Classes spéciales d'espaces métriques : Espaces séparables. Espaces compacts				

	Espaces complets. Espaces connexes
--	------------------------------------

S5	UE4 : LM54	Calcul Différentiel	CM : 30h	TD : 30h	Obligatoire	6 ECTS
Responsable pédagogique		Jean-Philippe ROLIN				
Programme		1. Calcul différentiel en dimension finie Rappels sur les fonctions différentiables. Inégalité des accroissements finis. Théorèmes des fonctions implicites et d'inversion locale. Difféomorphismes. Application à l'étude des courbes et des surfaces. Théorème de Schwarz. Extrema locaux. 2. Equations différentielles Etude des systèmes linéaires. Théorème de Cauchy-Lipschitz pour les équations non linéaires. Résolution d'équations de types particuliers, et applications				

S5	UE5 : LM55	Calcul Intégral	CM: 30h	TD : 30h	Obligatoire	6 ECTS
Responsable pédagogique		Jean-Baptiste CAILLAU				
Programme		1. Intégrale sur un intervalle de R Suites et séries de fonctions. Intégrale de Riemann et suites de fonctions. Séries de Fourier. Intégrale sur un intervalle quelconque. Théorèmes de convergence monotone et de convergence dominée. Intégrales à paramètres. 2. Intégrale de fonctions de plusieurs variables Définition et propriétés de l'intégrale de Lebesgue d'une fonction à valeurs complexes. Énoncé général des théorèmes de Lebesgue. Théorème de Fubini-Tonelli et de Fubini - Théorème du changement de variables. Intégrales curvilignes, calculs de longueur, d'aires et de volumes.				

SEMESTRE S6

S6	UE1 : LM61	Anglais + Projet	TD : 24h	TP : 26h	Obligatoire	6 ECTS
Responsable pédagogique		Peggy CENAC				
Programme		Projets variés de calcul numérique ou formel sur ordinateur.				

S6	UE2 : LM62	Algèbre 2	CM : 24h	TD : 26h	Optionnel	6 ECTS
Responsable pédagogique		Lucy Moser				
Programme		Structure d'anneau commutatif Anneaux de polynômes Anneaux euclidiens, principaux et factoriels Corps				

S6	UE3 : LM63	Analyse fonctionnelle	CM : 24h	TD : 26h	Optionnel	6 ECTS
Responsable pédagogique		Giuseppe DITO				
Programmes		Espaces L^p comme classe importante d'espaces de Banach. Théorèmes de densité dans les L^p . Éléments sur la dualité dans les espaces L^p . Espaces de Hilbert. Théorème de projection. Somme directe hilbertienne. Bases hilbertiennes. Convergence des séries de Fourier dans le cadre hilbertien. Notions sur les opérateurs sur un espace de Hilbert				

	Produit de convolution dans les L ^A P. Transformée de Fourier sur les espaces fonctionnels classiques					
--	---	--	--	--	--	--

S6	UE4 : LM64	Analyse numérique	CM : 24h	TD : 26h	Optionnel	6 ECTS
Responsable pédagogique		Christiane MARTIN				
Programme		Généralités sur l'analyse numérique matricielle Méthodes directes et itératives de résolution d'un système linéaire. Interpolation.				

S6	UE5 : LM65	Calcul Scientifique	CM : 24h	TD : 26h	Optionnel	6 ECTS
Responsable pédagogique		Christian KLEIN				
Programme		Résolution numérique des équations différentielles ordinaires et applications Notions de programmation Matlab. Discrétisations (Euler-Cauchy, Runge-Kutta...) Application aux équations différentielles ordinaires issues de la Physique et de la Mécanique : mouvement d'un point, pendules, oscillateurs, chaos... Résolution numérique des équations aux dérivées partielles et applications.				

S6	UE6 : LM66	Géométrie	CM : 24h	TD : 26h	Optionnel	6 ECTS
Responsable pédagogique		Ricardo URIBE-VARGAS				
Programme		Discussion du rôle des axiomes dans la géométrie. Théorème de Thalès et quelques conséquences. Inversion dans le plan et l'espace Pôles et polaires par rapport à un cercle Birapport Espaces et applications affines. Espaces euclidiens et mouvements rigides				

S6	UE7 : LM67	Probabilités	CM : 24h	TD : 26h	Optionnel	6 ECTS
Responsable pédagogique		Peggy CENAC				
Programme		Espaces probabilisés: mesure, densité de probabilité, mesure image. Énoncé du théorème d'unicité. Variables aléatoires discrètes et continues, théorème de transfert Intégrale par rapport à une mesure quelconque, retour sur l'espérance. Fonctions de répartition: définition, caractérisation de la loi Suite de variables aléatoires indépendantes Différentes notions de convergence. Loi faible (et forte) des grands nombres. Convergence en loi et Théorème de la Limite centrale				

S6	U85 : LM68	Statistiques	CM : 24h	TD : 26h	Optionnel	6 ECTS
Responsable pédagogique		Hervé CARDOT				
Programme		Statistique descriptive dans R et R ^d Principales familles de lois absolument continues par rapport à la mesure de Lebesgue Modèles statistiques et estimateurs. Propriétés élémentaires et de convergence des estimateurs de la moyenne et de la variance. Construction d'intervalles de confiance. Introduction aux tests d'hypothèses. Introduction aux sondages aléatoires.				

S6	UE9 : LM69	Variables Complexes	CM : 24h	TD : 26h	Optionnel	6 ECTS
Responsable pédagogique		Pavao MARDESIC				
Programme		<p>Séries entières. Rayon de convergence. Propriétés de la somme d'une série entière sur son disque de convergence.</p> <p>Fonctions analytiques sur un ouvert. Principe des zéros isolés. Opérations algébriques sur les fonctions analytiques. Composition.</p> <p>Exponentielle complexe ; propriétés. Extension des fonctions circulaires au domaine complexe. Développement en série entière des fonctions usuelles.</p> <p>Fonctions holomorphes. Conditions de Cauchy-Riemann. Intégrale d'une fonction holomorphe le long d'un chemin. Primitive d'une fonction holomorphe. Détermination du logarithme.</p> <p>Théorème et formule de Cauchy. Analyticité d'une fonction holomorphe. Principe du prolongement analytique. Principe du maximum.</p> <p>Fonctions méromorphes. Séries de Laurent. Théorème des résidus.</p> <p>Inversion des fonctions holomorphes. Suites et séries de fonctions holomorphes.</p>				

Evaluation des diplômes
LICENCE – Vague B

Établissement : Université de Bourgogne
Demande n° S3L120001082
Domaine : Domaine : **SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE**
Mention : **PHYSIQUE**

évaluation AERES : B

Réponse à l'évaluation

Réponses à l'évaluation de l'AERES

L'AERES reconnaît le sérieux de notre formation, sa cohérence avec l'objectif de la poursuite d'études en masters du domaine des sciences, technologies et santé (STS), l'équilibre respecté entre CM, TP et TD, et notre application pertinente de l'orientation active. La qualité pédagogique de nos enseignements nous permet ainsi un taux de réussite élevé à bac+3 et bac+5 comme souligné par l'AERES.

Les critiques majeures et recommandations de l'AERES concernent les imprécisions sur le fonctionnement de l'équipe pédagogique, un défaut de statistiques sur les aides à la réussite, et une présentation du dossier trop axée sur la L3. Les réponses aux deux premières critiques sont détaillées ci-dessous.

En ce qui concerne la présentation du dossier, l'UFR STS a choisi de présenter séparément les années L1 et L2. En effet, notre choix d'une spécialisation très progressive dans toutes les mentions du domaine STS entraîne une imbrication forte de tous les parcours jusqu'au troisième semestre inclus. C'est pour mettre en évidence cette grande flexibilité de réorientation des étudiants que nous avons décidé d'adjoindre un document commun L1-L2 à tous les dossiers des mentions des licences STS.

Réponses aux critiques précises

- ***Pas de précisions sur le devenir et l'insertion professionnelle des étudiants diplômés à Bac+5***

Comme souligné par l'AERES, l'objectif principal de la Licence est la poursuite des études en master. Nous avons donc décrit le devenir et le taux de réussite de nos étudiants dans les différents masters. Cependant, faisant partie des équipes pédagogiques des masters, les responsables de la Licence connaissent très bien le devenir et l'insertion professionnelle de la plupart de leurs étudiants diplômés à Bac+5: la grande majorité des étudiants poursuivent leurs études par une thèse de doctorat. Sur la période 2007 à 2010, à l'issue des masters de physique dijonnais, au moins 34 étudiants ont continué en thèse (dont 19 à Dijon). Les autres débouchés sont ingénieur et enseignant. Six étudiants ont poursuivi leurs études par un master d'une autre spécialité. Par ailleurs, les étudiants de la Licence (L3) sont informés de l'insertion professionnelle à bac+5 au cours d'une après-midi d'information organisée chaque année en février. Le responsable de la mention reçoit également les étudiants désirant des recommandations ou des informations sur la poursuite d'études dans d'autres masters en France et à l'étranger et en écoles d'ingénieurs.

- ***Pas d'informations sur l'impact du suivi de la population étudiante***

La mise en place de l'orientation active est très récente : la première promotion à en avoir bénéficié est celle de 2009-2010. Comme souligné par l'AERES, un bilan est fourni et justifie la démarche. Nous n'avons cependant pas le recul nécessaire pour faire un bilan quantitatif de tous les dispositifs PREL mis en place. Par exemple en L3, le plan réussite en licence a été mis en place en 2011 et sera évalué début juin 2011. Par ailleurs, des bilans quantitatifs au niveau des unités d'enseignement sont réalisés par les enseignants ayant mis en place des aides à la réussite. Par exemple, dans le module P3a d'Électromagnétisme l'évaluation des acquis par des contrôles hebdomadaires organisés au sein des séances de TD tout au long du semestre, a permis de rehausser le taux de succès aux examens terminaux de manière très significative (la moyenne est passée de 9 à 10,2). A l'avenir, l'équipe de la formation de licence (incluant la scolarité) établira des statistiques quantitatives et centralisées de ces aides à la réussite. Pour ce faire, nous comptons créer des commissions pédagogiques pluridisciplinaires au sein de l'équipe formation qui inclura des étudiants et des représentants de la scolarité.

- ***Avenir des non diplômés en L2 et L3***

Un outil sera mis en place afin de suivre au mieux les étudiants diplômés et non diplômés des licences STS depuis la première année jusqu'à bac+5.

- ***Fonctionnement imprécis de l'équipe pédagogique***

La licence (L1-L2-L3) est pilotée en pratique par le responsable du parcours Physique de la L3 (qui est également le président du jury), les responsables des parcours Physique/Chimie de la L3, un correspondant en physique en L1 et un correspondant en physique en L2. Les équipes de L1 et de L2 sont pluridisciplinaires et pilotées chacune également par un président de jury et le directeur des études.

L'équipe pédagogique (plus de 30 enseignants) est étoffée et se réunit au complet au moins deux fois par année. Le fonctionnement de l'équipe pédagogique est effectivement informel et horizontal, privilégiant les échanges directs entre enseignants et entre enseignants et responsables, ainsi qu'avec la scolarité STS. Lorsque cela est nécessaire des réunions spécifiques sont organisées. Par exemple, pour la mise en place du C2i, du CLES ou encore lors de la préparation des maquettes. Ce fonctionnement nous a permis, comme souligné par l'AERES, une grande cohérence dans l'offre de formation et dans la progression des connaissances dans toutes les licences STS. Des échanges informels réguliers ont également lieu avec les responsables des masters de physique.

- ***Pas d'informations sur la certification C2i***

La certification C2i est obligatoire pour tous les étudiants en L2. Comme souligné par l'AERES, nous offrons également de nombreuses autres compétences transversales et additionnelles.

Evaluation des diplômes
LICENCE – Vague B

Établissement : Université de Bourgogne
Demande n° S3LI120001084
Domaine : Domaine : **SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE**
Mention : **SCIENCES POUR L'INGENIEUR**
(ELECTRONIQUE/MECANIQUE)

évaluation AERES : B

Réponse à l'évaluation

Réponses à l'évaluation de l'AERES

Les responsables des anciennes filières Electronique et Mécanique ont opté volontairement pour une présentation découplée SPI-Electronique/Mécanique. Le rapprochement de ces deux filières dans un cadre SPI est une excellente chose mais difficile à mettre en place rapidement de manière idéale. La première étape est faite. Il convient maintenant de travailler sur le rapprochement effectif des deux disciplines afin que chacune bénéficie des points forts de l'autre.

Réponses aux critiques précises

- ***Pas de stage obligatoire évalué en L3***

Pour l'heure, en raison de leur histoire antérieure, la quasi-totalité des étudiants de L3 SPI auront été en contact avec le milieu industriel au travers d'un stage de plusieurs mois. Pour cette raison, dans un premier temps, un stage en L3 (2 à 3 semaines) sera mis en place mais de manière non obligatoire, c'est-à-dire à la demande de l'étudiant. Ainsi, le stage n'entre pas dans l'évaluation directe de l'étudiant, mais sera pris en compte au travers de "points de jury".

- ***Pas de précisions sur le taux de réussite, le devenir et l'insertion professionnelle des étudiants diplômés à Bac+5***

Pour la filière Mécanique, les étudiants poursuivent leurs études à l'extérieur de l'Université de Bourgogne. Il est donc pratiquement impossible d'avoir un retour de réussite à Bac+5.

- ***Pas d'informations sur la certification C2i du parcours Electronique.***

Comme pour le Parcours Mécanique la certification C2i est obligatoire en L2 parcours Electronique.

- ***Absence d'Annexe descriptive au diplôme pour le parcours Mécanique.***

L'annexe descriptive au diplôme pour le parcours Mécanique a bien été réalisée. La même annexe décrit les 2 parcours de la mention SPI : parcours mécanique et parcours électronique Nous la transmettons à nouveau.

- ***Fiche RNCP incomplète pour la Mécanique (compétences et capacités).***

La capacité d'accueil pour les deux parcours est inscrite dans le paragraphe 3 du dossier. Elle a été rajoutée dans la fiche RNCP de même que les compétences et adressée à nouveau à l'AERES.

- ***Parcours de L1-L2 pour la Mécanique insuffisamment décrits.***

6 des 7 parcours L1/L2 sont particulièrement adaptés à la filière SPI / Mécanique (pour des raisons parfois différentes). Ce caractère généraliste ne semblait par devoir être décrit. C'est la raison de son absence. Cela est désormais corrigé :

"La quasi-totalité des parcours existants en L1/L2 sont bien adaptés à une poursuite en L3/SPI/Mécanique (Parcours C, PC, P, MP, M, MI). La raison est due essentiellement à la nature même de la discipline Mécanique qui nécessite aussi bien des compétences dans les domaines fondamentaux (mathématiques...) que plus appliqués (physique...). Au semestre S1, l'UE Phys11 traite de "la Mécanique du Point" essentiellement sur ses aspects cinématique. Au semestre S2, l'UE Phys21 traite de "la Mécanique du Point" essentiellement sur ses aspects dynamique. Ces deux UEs sont obligatoires pour la totalité des étudiants de L1. Au semestre S4, l'UE Méca41 traite de la Mécanique du Solide. Cette UE est optionnel, mais obligatoire pour les parcours C, P, PC. Bien qu'il soit conseillé pour la L3/SPI Mécanique, un étudiant qui ne l'a pas choisie en S4 peut accéder en L3/SPI Mécanique."

- ***Taux de réussite du parcours mécanique très fluctuant.***

La fluctuation du taux de réussite de la Licence L3 Mécanique est un fait. Il n'y a pas d'explication que l'on puisse y trouver hormis une notation objective qui induit, chaque promotion étant différente, des différences entre les années. On peut néanmoins trouver une constante caractéristique des diplômés de la L3 Mécanique : un taux de réussite au concours du CAPET toujours voisin de plus de 90% (alors que la moyenne nationale est voisine de 50%). Ceci est une preuve objective de la qualité et du sérieux de la formation.



Evaluation des diplômes
LICENCE – Vague B



Établissement : Université de Bourgogne
Demande n° S3LI120001085
Domaine : Domaine : **SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE**
Mention : **BIOLOGIE**

évaluation AERES : B

Réponse à l'évaluation

L'équipe pédagogique a pris connaissance des recommandations des experts de l'AERES et se félicite des nombreuses remarques positives qui ont été apportées au dossier, en particulier sur les dispositifs d'accompagnement des étudiants (dispositif innovant des contrats de soutien pédagogiques ou les TD de méthodologie universitaire par exemple), sur la mobilité internationale, sur les passerelles nombreuses et variées entre les différents parcours ainsi que sur la structuration de l'équipe pédagogique dans un département spécialement dédié appelé « Département Licence » ou encore sur les nombreux débouchés offerts à l'issue de la formation. Elle souhaite cependant apporter quelques précisions et commentaires sur les points qui ont été jugés faibles dans le rapport d'évaluation. Cela concerne notamment :

- un manque de lisibilité de l'offre et une pré-orientation jugée trop rapide :

La diversité des parcours au sein de la mention Biologie est actuellement en adéquation avec l'offre diversifiée des 3 différents masters de notre UFR. Par ailleurs, cette diversité s'accompagne d'une large gamme de réorientations possibles des étudiants entre la L1 et la L2 et entre la L2 et la L3 (passerelles multiples entre les parcours, avec de nombreux enseignements communs, ce point étant souligné par les experts au niveau de l'appréciation globale). A titre d'exemple les parcours L2BGSTU et L2BO partagent 80% des enseignements et présentent au minimum 60% d'enseignement avec les 4 autres parcours. Ainsi, un étudiant changeant d'orientation en L2 ne rencontrera pas de difficultés majeures pour suivre les enseignements d'un nouveau parcours.

Cependant, une réflexion sera menée en cours de contrat pour améliorer la lisibilité de notre offre de formation et offrir une spécialisation moins précoce des étudiants (disparition d'un ou deux parcours de L2 et création d'un parcours unique en L1).

- une absence de suivi statistique des étudiants :

Les préconisations sur un meilleur suivi statistique des étudiants sont pertinentes et résument également la pensée de l'équipe pédagogique. C'est pourquoi ce travail sera mené dès que possible par les responsables, en collaboration avec l'Observatoire des Etudiants (ODE) de l'établissement afin de disposer de données statistiques fiables et exploitables pour améliorer l'offre de formation en cernant mieux les débouchés et l'insertion professionnelle de nos étudiants.

- une absence de mise en valeur des compétences transversales :

Une attention particulière sera également portée par le département Licence sur une meilleure exploitation et mise en valeur des compétences transversales des étudiants (compétences définies dans la fiche RNCP). L'apport des compétences additionnelles sont par ailleurs soulignées dans le rapport global (notamment concernant le C2i et l'anglais...).

- une utilisation apparemment limitée des ressources informatiques :

L'utilisation des ressources informatiques n'a pas été suffisamment soulignée car elle est effective et importante dans la majorité des enseignements, de la L1 à la L3. En effet, les étudiants utilisent de nombreux logiciels en travaux pratiques ou dirigés, notamment pour les enseignements de bio-statistiques, les travaux dirigés ou pratiques de physiologie animale, de génétique ou encore de biologie moléculaire et d'anglais ainsi que pour la rédaction des rapports de stages ou pour les nombreuses présentations orales obligatoires qui se font à l'aide de supports numérisés (powerpoint...).

Par ailleurs, l'utilisation de la plateforme PLUBEL d'enseignement en ligne est vivement encouragée auprès des étudiants et des collègues enseignants, même si le recours à cette plateforme n'est pas encore optimum et devra être amélioré au sein de l'UFR. Les étudiants sont cependant fortement encouragés à utiliser les services de cette plateforme ainsi que ceux de l'ENT (Environnement numérique de Travail). Ils y trouvent notamment de nombreux matériaux pédagogiques et ont accès à tous leurs résultats d'examens via ce canal. Une formation à l'utilisation de l'ENT et de PLUBEL est d'ailleurs assurée au cours de la semaine de rentrée pour tous les étudiants en 1ère année de biologie à l'UFR.

- un rôle pas clairement explicité de l'équipe pédagogique :

Cette remarque semble incohérente avec le fait d'avoir souligné cet aspect comme l'un des points forts du dossier, quelques lignes plus haut, où le fonctionnement de l'équipe pédagogique intégrée dans le département « enseignement Licence » est clairement apprécié. Ainsi, le rôle de l'équipe pédagogique est largement explicité dans le dossier (voir le paragraphe « Organisation de l'équipe pédagogique ») où sont notamment précisées les prérogatives de ce nouveau département et des équipes pédagogiques associées. Pour rappel, il y est précisé que le département Licence gère, entre autre, l'organisation pédagogique en terme de méthodes pédagogiques, de définition des contenus des enseignements, ou d'élaboration et de modifications des maquettes de diplômes. Il assure également la mise en place et l'exploitation des évaluations des enseignements ainsi que le suivi de la progression de l'offre pédagogique. Il gère les modalités des contrôles des connaissances et le calendrier des examens et contrôle les charges des enseignants chercheurs impliqués dans les diplômes ou filières de la Licence. Il organise aussi l'élection des responsables des filières, des responsables de niveaux, de mentions et de spécialités de la licence et assure la validation annuelle des équipes pédagogiques de formation.

Par ailleurs, au niveau de chaque discipline, une équipe pédagogique regroupant l'ensemble des intervenants de la discipline en question est dirigée par un responsable d'UE (ou d'élément constitutif d'UE). Cette équipe contrôle la cohérence pédagogique verticale sur les 3 années de la Licence ainsi qu'avec les masters locaux, veille au bon

déroulement des enseignements dans la discipline, et assure la gestion financière des enseignements ainsi que la mise en place et le suivi de l'évaluation des enseignements de cette discipline.

- le manque de valorisation de la mention auprès des acteurs extérieurs :

Cette licence, par essence généraliste, a, avant tout, une fonction de préparation aux formations supérieures (Master). Cependant, la valorisation de la formation peut être améliorée, notamment par une plus forte participation de l'équipe pédagogique aux différents « forums emplois et formations » locaux, ainsi que par le renforcement des échanges et l'établissement de nouveaux contacts forts avec les acteurs extérieurs comme la CCI, la Plate Forme d'Insertion Professionnelle ou encore l'Incubateur de Bourgogne, notamment.

- les certifications en langues (CLES, TOEIC) et l'utilisation des TICE :

L'utilisation des TICE est effective via divers sites propres à l'UFR mais ce point n'est apparemment pas clairement apparu dans le dossier principal. Ainsi, un site général de l'UFR SVTE (<http://ufr-svte.u-bourgogne.fr/>), des sites liées à chaque mention de masters (ex : <http://inserm-u866.u-bourgogne.fr/>; <http://biogeosciences.u-bourgogne.fr/>) ainsi que de nombreux sites plus spécialisés, comme par exemple le site des Serres pédagogiques de Bourgogne (<http://www.u-bourgogne.fr/serres/>) existent et fournissent une aide importante aux étudiants. Ces sites sont d'ailleurs très fréquemment visités. Par ailleurs, une centralisation des matériels pédagogiques sur la plate-forme PLUBEL de l'université de Bourgogne est engagée et progressive bien que certainement perfectible. L'équipe pédagogique de la Licence travaillera à améliorer cette visibilité et à favoriser l'utilisation de la plate-forme PLUBEL, aussi bien de la part des étudiants que du personnel enseignant.

En ce qui concerne l'apprentissage de l'anglais, la remarque nous semble pertinente. Toutefois, l'équipe pédagogique du département privilégie un anglais plus « scientifique » en licence, ce qui permet de (re)donner goût à cette discipline tout au long du premier cycle. Par la suite, la certification CLES ou TOEIC, sera proposée en Master.

- l'autoévaluation :

Contrairement à ce que semble penser les experts, l'évaluation a été pilotée à l'échelle de l'établissement. Cette évaluation a ainsi été réalisée à plusieurs niveaux. Au niveau « mention » d'abord, l'évaluation a été réalisée par des membres du département Licence, les mieux à même d'apprécier le travail qui est effectuée par les équipes pédagogiques. Cette évaluation a, dans un deuxième temps, été soumise à la commission pédagogique de l'UFR qui a pu se prononcer, puis au conseil de l'UFR pour validation, avant d'être, à nouveau, analysée par un groupe d'experts extérieurs, au niveau de l'université. Enfin, la commission pédagogique de l'Université de Bourgogne s'est emparée de cette évaluation avant de la soumettre aux conseils centraux (CEVU puis CA de l'université de Bourgogne) qui a prononcé un avis définitif.

Evaluation des diplômés
LICENCE – Vague B

Établissement : Université de Bourgogne
Demande n° S3LI120001086
Domaine : Domaine : **SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE**
Mention : **SCIENCES DE LA TERRE ET DE L'ENVIRONNEMENT**

évaluation AERES : B

Réponse à l'évaluation

L'équipe pédagogique a pris connaissance des rapports de l'AERES, des points forts, points faibles et recommandations.

Les rapporteurs soulignent tout particulièrement le bon accompagnement des étudiants et l'aide à la réussite (contrat de soutien pédagogique, orientation active, possibilités de stage, mobilité internationale, ...), ainsi que la bonne intégration de l'équipe pédagogique dans le département Licence. L'importance des débouchés en Master est également soulignée (95% des étudiants diplômés poursuivent en Master).

L'aspect le plus important des points faibles soulignés par les experts concerne l'architecture globale de la mention et ses interactions avec la mention « Biologie ». L'équipe pédagogique est consciente d'un manque de lisibilité du dossier pour les experts. En effet, l'architecture consiste en un dispositif intermédiaire entre une mention « Sciences de la Terre » seule, de la L1 à la L3 et une mention unique « Biologie Sciences de la Terre ». Cependant, ce dispositif assure une bonne progressivité des parcours et résulte aussi d'un souhait des étudiants de se pré-orienter dès la fin du S1. Par ailleurs, nous nous permettons de rappeler qu'il existe une forte mutualisation (60%) des enseignements en S2 entre les deux mentions de Biologie et de Sciences de la Terre. La spécialisation ne nous a donc pas semblé trop précoce et en aucun cas complète, dès le S2. Par ailleurs, les nombreuses passerelles soulignées par les experts permettent des ré-orientations aisées par la suite. La structuration proposée permet en outre une bonne articulation avec les spécialités de Master proposées au sein de la mention ETEC en aval de la licence. L'équipe pédagogique n'a donc pas perçu ce dispositif comme une entrave au bon fonctionnement de la mention, ni à la réussite et l'orientation des étudiants. Elle s'engage néanmoins à réfléchir à une modification de la structuration de la mention dans le futur afin d'éviter une orientation trop précoce des étudiants dès la L1.

En ce qui concerne l'insertion professionnelle, le dossier indique que 95% des étudiants diplômés de la Licence poursuivent en Master à l'université de Bourgogne ou ailleurs. Notre équipe pédagogique est toutefois consciente qu'avec l'aide de l'ODE, des améliorations du suivi des étudiants sont possibles.

La remarque relative aux compétences transversales indiquée à la fois dans les points forts et les points faibles ne nous semble pas cohérente.

L'utilisation des TICE est effective via divers sites, mais une centralisation sur la plate-forme PLUBEL est perfectible. L'équipe pédagogique s'engage à rationaliser l'utilisation de cette plate-forme.

Enfin, en ce qui concerne l'apprentissage de l'anglais, l'équipe pédagogique du département Licence privilégie l'apprentissage et la pratique de l'anglais scientifique en licence. La certification CLES 2 sera proposée en anglais (et en d'autres langues) au sein de l'université pour les étudiants de la Licence ayant atteint le niveau B2 (ou B1+).

Evaluation des diplômes
LICENCE – Vague B

Établissement : Université de Bourgogne
Demande n° S3LI120001087
Domaine : Domaine : **SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE**
Mention : **SCIENCES DE LA VIGNE**

évaluation AERES : A

Réponse à l'évaluation

1 - « Utilisation limitée des TICE »

Comme nous l'avons souligné dans le dossier, nous sommes conscients de ce point faible ; c'est pourquoi un enseignant-chercheur de l'équipe pédagogique s'est formé à l'utilisation de ces outils afin de les mettre en œuvre pour cette Licence.

2 - « Compétences transversales non mises en valeur ni évaluées »

Les étudiants ont la possibilité de suivre des unités transversales mises en place par l'Université de Bourgogne. A la rentrée, les étudiants sont informés de l'existence de ces UE et de leur contenu.

Les enseignements transversaux tels que l'anglais, la recherche bibliographique, la conduite de projet, l'informatique et les biostatistiques ne sont effectivement pas suffisamment mis en valeur mais ils font l'objet d'une évaluation, au même titre que les autres.

3 - « Manque de suivi et de connaissance du devenir des étudiants après le DNO ou le Master »

Des enquêtes de suivi du devenir des étudiants issus de cette formation ont été régulièrement réalisées dans le passé. Le départ en retraite de l'ancien responsable de cette licence en cours de contrat et les réorganisations inhérentes expliquent en partie le retard pris dans la continuité de ce suivi. Toutefois, une démarche en ce sens a été engagée fin 2010 avec l'ODE et sera très prochainement finalisée.

Parallèlement, des enquêtes sur le devenir des étudiants de Master et de DNO sont également régulièrement réalisées. Il sera opportun d'en faire ressortir le devenir des étudiants diplômés de la Licence des Sciences de la vigne.

4 - « Proposer des enseignements d'ouverture en option »

Comme nous l'avons souligné dans le dossier, les étudiants ont la possibilité de suivre l'une des trois UE transversales mises en place par l'Université de Bourgogne. Nous sommes persuadés que d'autres enseignements d'ouverture, proposés en option, seraient un atout pour cette formation. Malheureusement, ce dispositif engendrerait un surcoût que l'UUVV n'est pas en mesure d'assumer.

5 - « Clarifier la place de la licence vis-à-vis de l'offre de formation et des UFR du domaine STS (à l'aide d'un schéma par exemple) »

Ce schéma était inclus au dossier.

6 - « Plusieurs informations ne sont pas fournies (contenu des UE, statistiques étudiants...) »

Ces informations étant disponibles, elles seront ajoutées au dossier.



Evaluation des diplômes
LICENCE – Vague B

Établissement : Université de Bourgogne
Domaine : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**

Commentaires des évaluations de l'AERES de l'offre de formation co-habituée des UFR STAPS de Bourgogne et de Franche-Comté

L'offre de formation des deux UFR STAPS de Bourgogne et de Franche-Comté entièrement mutualisée (Licences et Masters) est le fruit d'un travail de deux communautés d'enseignants qui, après plus d'une année d'échanges et de réflexions, a conduit à la création *ex-nihilo* d'une offre de formation entièrement nouvelle et originale portée conjointement par les deux composantes. A la lecture de l'ensemble des évaluations de l'AERES le sentiment que ce travail n'a pas été toujours perçu dans sa dynamique générale est persistant. Les remarques sont souvent fondées sur des éléments plutôt parcellaires et microscopiques effectivement peu explicités du fait d'une histoire de cette offre forcément absente ou trop récente parfois. Si cette constatation ne sous-estime pas la lourdeur du travail accompli par l'AERES dans cette vague B, le montage complexe des dossiers semble avoir conduit, chez les évaluateurs, à des difficultés d'appréhension du projet ne permettant pas toujours une vision cohérente de la philosophie générale de l'offre de formation présentée. En conséquence nous regrettons une appréciation somme toute assez négative de notre projet (quatre mentions de Licence évaluées « B », deux mentions Master évaluées « B », une évaluée « A » et une spécialité APAS de la mention Biologie-Santé évaluée « B »).

Dans le cadre du PRES Bourgogne/Franche-Comté, les deux projets d'établissement avaient souligné la dimension emblématique de cette co-habituée (cf tableau synthétique de l'offre résumée à la fin de ce document) entre les deux UFRSTAPS, saluant l'idée d'un véritable « Pôle PRES Sport » apportant une cohérence territoriale, rassemblant des équipes avec leurs compétences et leurs spécificités, mutualisant des forces et des savoir-faire issus à la fois des domaines de la recherche, de la formation et de la vie étudiante. Pour les deux structures STAPS c'était l'occasion de saisir l'opportunité de continuer à tendre vers un rayonnement national et international afin de s'imposer comme un acteur fort aux côtés des universités des régions voisines.

Lorsque l'on sait aujourd'hui ce que représentent les notations de l'AERES et ce qu'elles préfigurent dans la dynamique des Universités françaises on comprendra qu'au regard du projet qui était celui de toute une communauté d'enseignants le sentiment d'avoir été moyennement évalué prévaut largement aujourd'hui sur la satisfaction éprouvée lors des travaux effectués dans le cadre de ce PRES Bourgogne/Franche-Comté.

Nous continuons à penser que proposer **les mêmes diplômes à la fois aux étudiants de Dijon et à ceux de Besançon** dans le cadre d'une mutualisation complète et à tous les niveaux doit permettre :

- d'offrir aux étudiants une carte des formations plus riche sans créer des nouveaux diplômes
- d'organiser les formations sous forme de parcours pour permettre à l'étudiant de mieux élaborer son projet de formation et son projet professionnel.
- de s'enrichir mutuellement par la mise en commun des points forts de chaque UFR (aide à la réussite, réorientation, UE engagement étudiant, annexe descriptive au diplôme, préprofessionnalisation, accompagnement des étudiants)
- d'offrir un espace de formation cohérent et novateur
- d'améliorer l'attractivité grâce à une meilleure lisibilité
- de définir une stratégie commune de formation et de recherche (soutien des masters par les différents laboratoires des deux universités)
- d'encourager la mobilité étudiante et le développement des TICE.

Le travail en équipe des deux UFR pour construire cette nouvelle carte a permis de mettre en commun les pratiques organisationnelles, de partager et d'enrichir des savoirs et des expériences, ce qui devrait à très court

terme améliorer la qualité pédagogique, l'information, l'orientation et surtout l'accompagnement des étudiants. Si les évaluations pointent du doigt des problèmes de pilotages et de gouvernance dans ce projet, la quantité de travail qu'a supposé cette mise en commun a pourtant conduit les deux UFRSTAPS à proposer clairement des comités de suivi commun et des responsabilités de diplôme partagées, **regroupant à tous les niveaux de l'offre les deux équipes pédagogiques des deux UFR.**

Afin de rendre opérationnel l'ensemble de cette offre commune, on peut rappeler les grandes lignes de l'architecture des diplômes de Licence et de Master qui respectent trois idées essentielles :

- permettre aux étudiants de faire des choix cohérents avec leurs projets de formation et professionnels
- permettre leur mobilité (régionale, nationale et internationale)
- éviter la tubularité des diplômes (passerelles, substitution d'UE etc.)

Très concrètement, tous les semestres de L et de M sont composés de 5 Unités d'Enseignements de 6 crédits chacune. Cette structure vise à simplifier la présentation de chaque formation, à donner une unité des diplômes à travers les années du cursus, à permettre aisément des passerelles d'une formation à l'autre et à présenter une lecture aisée de l'offre au niveau international.

Le manque d'ouverture disciplinaire soulignée par l'AERES à propos des STAPS suppose de rappeler la forte pluridisciplinarité de la 74^{ème} section du CNU fondée sur de nombreux éclairages issus d'un nombre important de champs scientifiques. A ce titre une première catégorie d'enseignement de l'offre de formation repose sur des UE dites d'Enseignement Pluridisciplinaires appelées majeures lorsqu'elles précisent la mention ou la spécialité du diplôme. Elles peuvent être approfondies dans des UE dites d'« Approfondissement » ou choisies comme enseignement « Complémentaire » dans d'autres mentions ou d'autres spécialités.

Le choix de la structure des diplômes insiste fortement sur les dimensions additionnelles (5 UE sur 30 en Licence et 3 sur 20 en Master) à travers les enseignements de C2I, de langues, d'atelier projet professionnel, d'outils informatiques, de recherche documentaire.

L'offre de formation insiste également sur les aspects de la pré-professionnalisation et de la professionnalisation par la présence important d'UE consacrées aux stages, à l'initiation méthodologiques, aux projets tuteurés et aux mémoires.

Souvent la description des contenus des différentes UE proposées est en cours et fait l'objet d'une réflexion depuis le début de la construction de ce projet emblématique.

Licence

La proposition de l'offre de formation de licence a su tenir compte des préconisations de la conférence des directeurs STAPS (C3D) et des échanges C3D et AERES et ce projet est en cohérence avec le projet de la nouvelle Licence universitaire et l'idée des référentiels nationaux.

L'ensemble des licences co-habilitées présentées à l'évaluation répondent aux deux objectifs majeurs que sont la poursuite d'étude en master et l'insertion professionnelle à Bac +3. En effet, le socle scientifique pluridisciplinaire STAPS est fort mais laisse également la place à des stages de préprofessionnalisation permettant l'alternance théorie-pratique. Les emplois de la filière STAPS à Bac +3 étant très majoritairement des professions très réglementées à partir de contraintes sécuritaires et des réglementations « Jeunesse et Sport », un travail très approfondi a été réalisé avec les branches professionnelles aboutissant à la rédaction de fiches RNCP inscrites au CNCP donc validées par l'ensemble des partenaires sociaux. Les appellations ainsi que les compétences développées dans ces formations sont donc parfaitement définies.

Pour mettre en application ces objectifs (qui s'accordent notamment aujourd'hui avec les recommandations et la déclaration du 8 février 2011 de Mme Valérie Préresse) il a été décidé d'une architecture commune à l'ensemble des 4 mentions de licence (cf schéma en dernière page) :

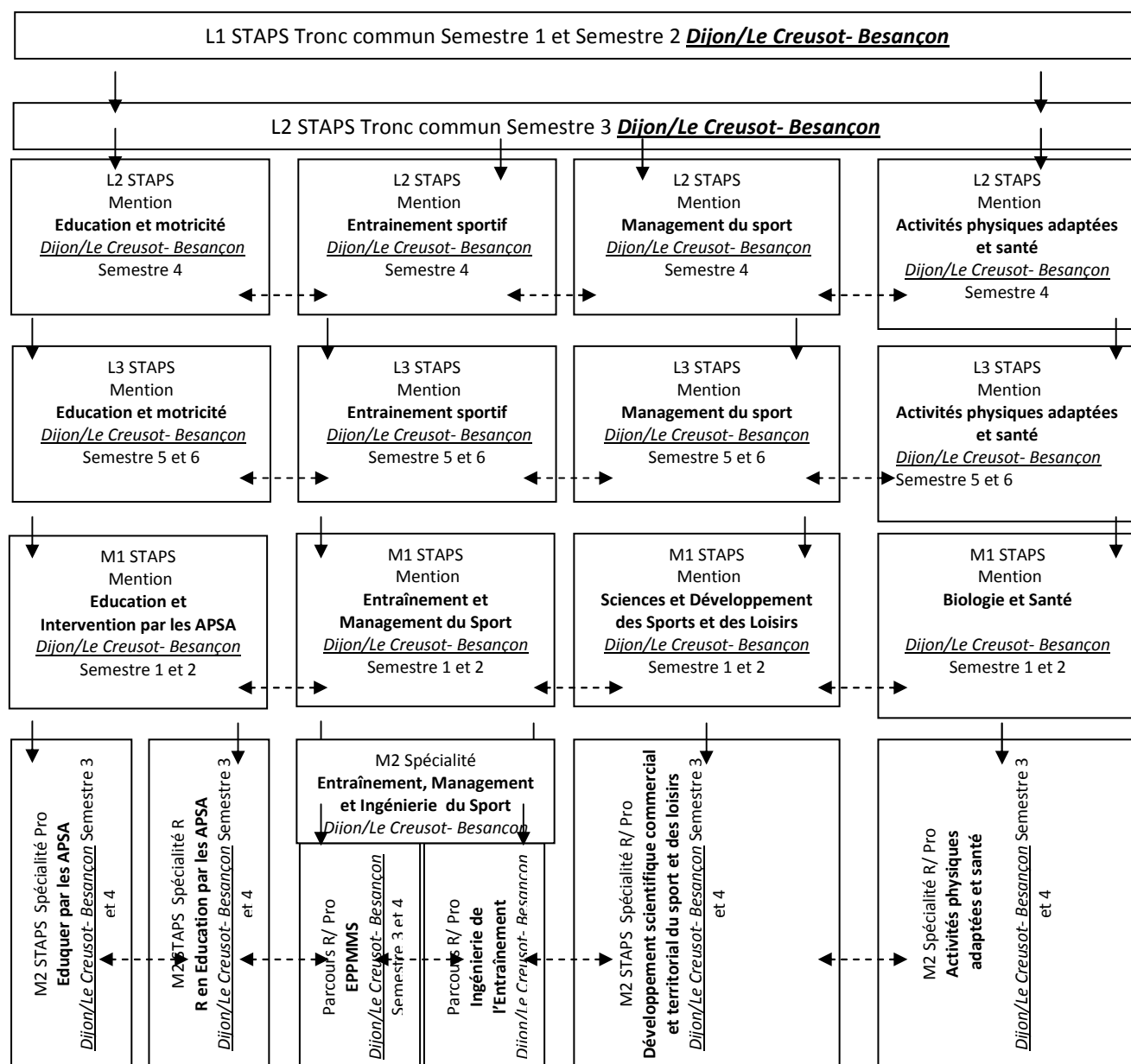
- les semestres 1, 2 et 3 sont communs à l'ensemble des 4 mentions de Licence
- à la fin du 3^{ème} semestre les étudiants choisissent leurs mentions (Activités Physiques Adaptées et Santé ou Education et Motricité ou Entraînement sportif ou Management du Sport).
- à la fin du semestre 4 les étudiants peuvent choisir de poursuivre dans la mention choisie ou d'opter pour une des 4 licences professionnelles proposées dans le cadre du PRES ou de changer de mention (réorientation possible grâce aux unités d'enseignements complémentaires qu'ils auront choisies dans le cadre de leurs parcours en 2^{ème} année.
- enfin après le semestre 6 ils pourront soit poursuivre en Master soit s'insérer professionnellement.

Conclusion

Les deux UFRSTAPS de Bourgogne et de Franche-Comté ont joué entièrement la carte du PRES Bourgogne/Franche-Comté à travers une série de mots clé :

- Attractivité
- Positionnement Régional National et International
- Visibilité et Lisibilité Interne et Externe
- Professionnalisation des étudiants
- Lutte contre l'échec universitaire
- Qualité de la Recherche
- Qualité de la formation à la Recherche et par la Recherche

Schéma synthétique et résumé de l'offre unique de formation proposée par les deux UFRSTAPS de Bourgogne et de Franche-Comté



Ce schéma simplifié ne présente pas les autres formations proposées dans l'offre concertée des deux UFRSTAPS à savoir :

- DEUST « Animation et Gestion des Activités Physiques et Sportives ou Culturelles
- Licence Pro Métiers du tourisme et des loisirs sportifs
- Licence Pro Développement et gestion des activités physiques artistiques
- Licence Pro Développement social et médiation par le sport
- Licence Pro Intervenant Danseur



Evaluation des diplômes

LICENCE – Vague B

Établissement : Université de Bourgogne

Demande n° S3LI120001076

Domaine : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES
PHYSIQUES ET SPORTIVES**

Mention : **Éducation et motricité Besançon-Dijon**

évaluation AERES : B

Réponse à l'évaluation

Présentation de la mention : « La mention « Education et motricité, proposée à la fois à Dijon et au Creusot »

La mention « Education et motricité » fait l'objet d'une co-habilitation entre les universités de Bourgogne et de Franche-Comté : elle est donc proposée à Dijon, au Creusot mais également à Besançon. Cette co-habilitation des diplômes permet d'élargir et d'enrichir l'offre de formation proposée aux étudiants STAPS de Besançon et Dijon.

Prise en compte des nouvelles dispositions sur la formation des enseignants

La nouvelle maquette de licence EM est construite pour assurer la continuité avec le master Education et Intervention par les APSA. La majorité de nos étudiants de Licence EM poursuivent leurs études dans ce master. De plus, les étudiants peuvent valider dans le cadre des UE 3 le C2I niveau 1. Des enseignements préparatoires au CLES, C2I2E sont également proposés.

L'interaction entre données scientifiques et questions liées à l'intervention est valorisée dans l'ensemble des UE (stages, analyse de séquences vidéo, initiation à la recherche...). L'analyse de l'activité de l'enseignant et des élèves occupe désormais une place fondamentale tant dans les UE de stage que dans les UE portant sur les APSA ou encore dans les UE transversales (UE 3 : montage vidéo, maîtrise du logiciel Dartfish). Il s'agit de former des « praticiens réflexifs », capables de construire des connaissances professionnelles et de mobiliser des cadres théoriques pour analyser des situations d'intervention diverses.

Imprécision des modalités de contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances sont multiples, tout en étant harmonisées en fonction du type d'UE considéré. Le contrôle continu est valorisé dans de nombreuses UE pour favoriser le travail régulier des étudiants.

- contrôle terminal écrit couplé à un contrôle continu (oral ou dossier) pour toutes les UE 1 et 2
- contrôle terminal oral (sur dossier) couplé à un contrôle continu (oral) pour l'UE 3 (stage) du semestre 6,
- contrôle terminal pratique et théorique pour les UE « enseignement et analyse des APSA en contextes éducatifs ».

Fonctionnement insuffisant en équipe pédagogique

L'organisation de l'équipe pédagogique sera facilitée par :

- un responsable unique pour chaque UE des trois semestres (exemple : un responsable pour les UE 1 des semestres 4, 5 et 6), pour favoriser la concertation entre les enseignants de l'UE et la progressivité des apprentissages.
- un syllabus précisant pour chaque UE les compétences visées, les contenus et les modalités de l'évaluation permettra aux enseignants, mais aussi aux étudiants de s'inscrire dans un projet cohérent.
- une communication importante entre le directeur d'études et le responsable pédagogique de la mention « Education et motricité » dans chaque université (Besançon et Dijon).

Dispositif d'auto-évaluation peu efficace

Nos universités nous ont invitées à effectuer les auto-évaluations des diplômes existants (Licence EM à Besançon et à Dijon : voir les deux dossiers joints). Il n'a pas été question de réaliser une auto-évaluation du projet.

Les données chiffrées vont faire l'objet d'un renforcement pour mieux connaître et prendre en compte le suivi des étudiants.

Précisions statistiques pour Besançon :

% de sortant L2 : 9%

% entrant L3 : 4%

% d'abandon L1 : 28%

% de réussite en 5 ans : 12%

% d'insertion professionnelle : 44% (37% de poursuite d'étude après licence)

Les autres points faibles évoqués dans le bilan de l'évaluation (informatique et compétences transversales, système de compensation, évaluation des enseignements, aide à la réussite, suivi des étudiants, place de chaque université) font l'objet d'une réponse commune aux diplômes de licences STAPS.

Evaluation des diplômes

LICENCE – Vague B

Établissement : Université de Bourgogne

Demande n° S3L120001078

Domaine : **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES
PHYSIQUES ET SPORTIVES**

Mention : **Management du sport Besançon-Dijon**

évaluation AERES : B

Réponse à l'évaluation

Rappel contextuel

Le diplôme n'existait pas dans les deux universités mais uniquement à Besançon. La co-habilitation se fait donc avec Dijon. Le pilotage de la licence Management du sport Besançon/Dijon, avec un responsable de l'UFC et un de l'UB, se réalise matériellement à partir de Besançon.

Il n'existe pas de « spécialités ».

Des remarques qui nous semblent infondées :

- Trop grande similitude entre les dossiers des différentes spécialités (point faible 1).
- « La lisibilité du document construction d'un dossier réellement original, les dossiers des mentions du domaine STAPS sont, pour l'essentiel, communs ».
- Le projet ne tient pas compte de l'acquisition de compétences transversales.
- « Les changements d'orientation en cours de cursus sont annoncés comme plus difficiles pour cette mention ». Cette allusion n'apparaît pas dans notre production initiale.

Points faibles AERES :

- Fonctionnement de la co-habilitation imprécis (point faible 2).

-Fonctionnement de l'équipe pédagogique (point faible 3)

La distribution des enseignements et des responsabilités se fait en fonction des compétences des enseignants des 2 universités. Il y a une nomination des responsables d'UE, cela apparaît dans le document initial. La rédaction de syllabus est demandée à chaque responsable.

Il est indiqué que l'équipe se réunit au minimum deux fois par an afin d'organiser la cohérence des enseignements et que pour chaque UE, deux responsables, issus des universités de Bourgogne et de Franche-Comté, sont désignés (cf. tableau des UE).

Ces responsables d'UE assurent l'harmonisation au sein de chaque UE et entre les UE entre les semestres. Au quotidien, l'organisation pratique est assurée par ces responsables qui coordonnent et réunissent au minimum deux fois par an l'équipe pédagogique, assurent le bon déroulement des enseignements (emplois du temps de UE, collecte des résultats, mise en place des évaluations...).

-Dispositif d'auto-évaluation peu efficient (point faible 4)

Voici les dispositifs mis en place et déjà actifs.

- Evaluation/Enquête réalisée par l'UFC
- Utilisations des critères d'auto-évaluation présents dans le document AERES
- Evaluation des enseignements UE par UE selon des critères définis (propre à la licence MS)
- Analyse statistique du devenir des étudiants.